

Étude

RÉUSSIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Pour faire de l'écologie un projet
d'émancipation avec l'ESS

AVANT-PROPOS



S'il est un enseignement que nous devons tirer de ces dernières années, c'est que nous ne sommes pas égales et égaux devant des crises qui, bien que globales et engageant notre avenir commun au-delà même des frontières nationales et européennes, ne nous touchent pas toutes et tous avec la même intensité. Nous l'avons vécu pendant la crise sanitaire, nous le percevons à nouveau au cœur de la crise énergétique. Le risque est collectif mais il pèse bien plus lourdement sur celles et ceux qui, parmi nous, sont confrontés à une situation de précarité.

Voilà pourquoi les exigences de solidarité sont plus fortes que jamais.

Alors que les derniers rapports du GIEC confirment qu'il ne s'agit plus de prévenir le changement climatique mais bien de s'y adapter tout en renversant la trajectoire de nos émissions, il est impensable de réfléchir à la question écologique sans la relier à la question sociale. Si elle ne va pas dans le sens d'une plus grande justice, la transformation écologique ne pourra que se solder par l'aggravation des inégalités et l'affaiblissement de la cohésion de notre démocratie. Elle n'en sera que plus retardée encore, alors que notre survie est en jeu. Une société fragilisée, de plus en plus clivée, dans un environnement dégradé, au péril de notre vie démocratique, voilà le risque.

Cette marche à l'abîme n'est pas une fatalité. La transition écologique est un impératif, une épreuve mais aussi et d'abord une formidable occasion de retisser le lien social, indissociablement d'un autre rapport à la nature comme nous y engageait Bruno Latour, le moment de transformer notre économie, de faire prévaloir des logiques de coopération pour le bien commun. La transition écologique n'est pas qu'une issue de secours, c'est un projet de vie en commun dans lequel toutes et tous doivent avoir leur place selon leurs envies et capacités et pour lequel chacun doit pouvoir s'exprimer et contribuer.

Ouvrir la possibilité de prendre leur place dans cette grande mobilisation sociale et écologique pour celles et ceux qui, aujourd'hui, subissent tant de fragilités, d'empêchements, de fatalités, voilà la raison d'être d'une transition écologique juste. Si elle suppose bien des efforts de tous, pesant équitablement et d'abord sur celles et ceux dont le mode de vie est intenable, cette transformation écologique sera avant tout émancipatrice.

Nous avons avec cette étude voulu l'affirmer, mais surtout la faire vivre, cette transition écologique juste, à travers certaines des innombrables réalisations de l'économie sociale et solidaire réalisés dans notre pays. L'action collective à partir des personnes en pauvreté et en précarité, sur leurs lieux de vie, avec celles et ceux qui les accompagnent, notamment dans les associations, voilà la transformation écologique juste à l'œuvre avec l'ESS qui inlassablement quitte les marges de la société et de l'économie pour en emplir le cœur. Tant par leur objet – centré sur l'utilité sociale et environnementale – que par leurs actions et leur fonctionnement démocratique, décentralisé et participatif, les structures de l'ESS sont pionnières, inventant des solutions dignes et durables et ouvrant des espaces d'échange, de transmission et de solidarité propices au développement de l'autonomie individuelle et collective. C'est sur ces initiatives – autant de sociétés écologiques et justes en germes – que nous avons voulu diriger les regards, dans une période où nous avons tant besoin de réalités de vie inspirantes.

L'ESS nous le montre : ensemble, nous allons réussir une transition écologique juste.

Pascal BRICE

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)

Référent thématique du Labo de l'ESS



L'ÉQUIPE PROJET

| | |
|-------------------|--|
| Hugues SIBILLE | Président Le Labo de l'ESS |
| Marie VERNIER | Déléguée générale Le Labo de l'ESS |
| Florian LABOULAIS | Responsable projets & développement Le Labo de l'ESS |
| Elisa LEMAIRE | Chargée de mission Le Labo de l'ESS |

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Référent thématique

| | |
|---------------------------|---|
| Pascal BRICE ¹ | Président Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) |
|---------------------------|---|

Groupe de travail

| | |
|----------------------|--|
| Julien ADDA | Directeur Réseau Cocagne |
| Victoria BAZURTO | Responsable recherche et suivi des évaluations Territoires zéro chômeur de longue durée |
| Laetitia BENARD | Responsable développement, environnement & ruralité Unis-Cité* |
| Louis CANTUEL | Responsable du pôle institutionnel et stratégique Restos du Cœur |
| Fanélie CARREY-CONTE | Secrétaire générale La Cimade |
| Élodie CHARMAT | Responsable de l'Observatoire Restos du Cœur |
| Olivier COMONT | Directeur des territoires Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) |
| Audrey CORAL | Chargée de communication et partenariats privés Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) |
| Sébastien DARRIGRAND | Directeur Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) |
| Christiane DEMONTÈS | Référente de la thématique « Nouvelles formes d'emploi » Le Labo de l'ESS |
| Frédéric DOHET | Délégué général Fondation RTE |
| Julie DOIZY | Chargée de mission accompagnement socioprofessionnel Réseau Cocagne |
| Camille DORIVAL | Consultante et autrice spécialisée sur l'ESS Coopaname |
| Patrick DOUTRELIGNE | Président Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)* |
| Nicolas DUVOUX | Président du comité scientifique Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) |
| Valérie FAYARD | Directrice générale déléguée Emmaüs France |

¹ Succédant à Patrick Doutreligne

| | |
|---------------------------|--|
| Valérie GENDREAU | Responsable développement, environnement & ruralité Unis-Cité |
| Stéphane GOSS | Chargé de développement transition sociale et écologique Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) |
| Alexis GOURSOLAS | Responsable du service stratégie et analyse des politiques publiques Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)* |
| Delphine LALU | Directrice RSE et fondation AG2R La Mondiale |
| Caroline LEJEUNE | Responsable scientifique et cheffe de projets Fondation Zoein |
| Jean-Christophe LIPOVAC | Directeur Association Zoein France |
| Jean-François MARUSZYCZAK | Directeur général Emmaüs France* |
| Marion MAURY | Administratrice déléguée aux ODD & élue Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) & Métropole de Brest |
| Yves MERILLON | Délégué régional Centre-Val de Loire Restos du Cœur |
| Marc NIELSEN | Directeur Terres en Villes |
| Christina NIRUP | Responsable de la mission « Enjeux sociaux et transition écologique » Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) |
| Louis OCTOBON | Vice-président en charge de la transition écologique Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) |
| Angélique PITEAU | Chargée de communication et de plaidoyer Réseau Cocagne |
| Alice ROSADO | Directrice générale adjointe Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) |
| Clara SCHOUMANN | Responsable programmes et fondations abritées transition écologique et solidaire Fondation de France |
| Emmanuel STEPHANT | Président Chantier École* |
| Céline VERCELLONI | Coordinatrice du département écologie et grande pauvreté ATD Quart Monde |
| Daniel VERGER | Responsable du pôle études et recherches Secours Catholique |
| Jérôme VOITURIER | Directeur général Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) |

Cette publication est une production du Labo de l'ESS en sa qualité de think tank. Elle est le fruit d'une réflexion collective à travers la consultation des membres du groupe de travail, ainsi que d'autres expert-e-s externes. Seul le Labo de l'ESS s'engage sur le contenu de la présente publication, sans avis unanime des personnes et structures sus-citées, qui restent libres d'en porter tout ou partie.

Avec le soutien financier du Secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et la Fondation de France.



*Ces personnes ont quitté leur fonction au cours de l'étude.

SOMMAIRE

| | |
|-----|--|
| 7 | INTRODUCTION |
| 13 | LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE À ACCOMPLIR AVEC L'ESS |
| 14 | Durabilité et justice sociale : deux impératifs pour une transition radicale |
| 28 | L'ESS au cœur de la transition écologique juste |
| 31 | L'ESS ENGAGÉE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : ANALYSE DES INITIATIVES RENCONTRÉES |
| 33 | Répondre de façon digne, suffisante et durable aux besoins de tou-te-s |
| 83 | Faire de la transition écologique un projet d'émancipation |
| 99 | PRINCIPES D'ACTION ET PROPOSITIONS POUR CHANGER D'ÉCHELLE |
| 100 | Principes d'actions pour mener collectivement une transition écologique juste |
| 104 | Propositions opérationnelles |
| 109 | CONCLUSION |

INTRODUCTION

De quelle abondance vivons-nous la fin ?

Nos sociétés vivent-elles la fin d'un âge d'abondance ? C'est le débat qui a occupé l'espace médiatique en septembre 2022, à la faveur d'une allocution du Président de la République, interviewé après un été marqué par des vagues de chaleur incendiaires et une crise énergétique accentuée par l'agression de l'Ukraine par la Russie. Répondre à cette question suppose d'abord de s'interroger sur le sens à donner à la notion d'abondance.

S'agit-il de la promesse d'une prolifération sans cesse renouvelée des biens et des services, dans tous les domaines, de l'espace public jusque dans les foyers ? Cette conception de l'abondance, naissant à l'époque moderne, a peu à peu colonisé l'imaginaire collectif tandis que le développement industriel semblait rendre possible sa réalisation. Les Trente Glorieuses² et la fin de la fin de la guerre froide ne firent que conforter cette promesse de profusion matérielle illimitée, devenue synonyme de liberté et s'incarnant dans la croissance de la consommation et du gaspillage³.

Ce récit reposait en fait sur **une double illusion**. D'une part, il faisait le postulat erroné que nous pourrions, sans conséquence, accroître notre emprise sur les ressources naturelles, elles-mêmes jugées infinies ou, du moins, en mesure d'être substituées au gré des innovations techniques. Or, non seulement le rythme de leur exploitation dépasse grandement ce que notre planète est en capacité de régénérer, mais celle-ci se révèle dangereusement nuisible, tant pour nous, êtres humains, que pour les écosystèmes naturels dont l'équilibre conditionne notre subsistance. Paradoxalement, **cette économie de la profusion nous confronte donc plus que jamais aux risques de pénurie et aux incertitudes matérielles dont elle semblait annoncer la délivrance**.

D'autre part, la promesse d'une amélioration généralisée du bien-être par l'accroissement de la production – qui constitue un socle commun aux projets politiques dominants depuis la fin du XX^e siècle⁴ – ne s'est jamais véritablement réalisée. Bien sûr, le développement économique a entraîné des bienfaits sociaux et sociétaux certains. Cependant, force est de constater que, loin de se résorber, les inégalités persistent et le nombre des personnes en situation de précarité s'accroît tandis que de nouvelles formes de fragilités apparaissent. Paradoxalement, **en même temps qu'elle normalise l'accès à la consommation de biens et services toujours plus nombreux, l'économie d'abondance génère inégalités et exclusion** car la généralisation de la consommation vise moins une meilleure répartition des ressources que la génération de profits toujours plus concentrés. La privatisation croissante des biens environnementaux (air, eau, paysages et sites naturels) s'inscrit également dans cette logique en faisant de ces biens communs des propriétés lucratives. Écologiquement insoutenable et fondamentalement inégalitaire, l'abondance au sens d'une profusion matérielle infinie et inégalement accessible ne peut donc, en effet, plus constituer une option valable pour nos sociétés.

² Les Trente Glorieuses est le terme proposé en 1979 par l'économiste Jean Fourastié pour désigner la période allant de 1945 à 1975, marquée par une forte croissance économique et une élévation sans précédent du niveau de vie et de consommation.

³ Sur l'évolution du rapport de nos sociétés au déchet et au gaspillage, voir notamment : MONSAINGEON, B. (2017). Homo Detritus. Éditions du Seuil, Coll. Anthropocène

⁴ AUDIER, S. (2019). L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques. Éditions La Découverte

L'écologie, projet d'une société à la fois juste et durable

En opposition à cette conception assimilant l'abondance à la profusion, on observe aujourd'hui une prise de conscience croissante de la nécessité d'une transformation radicale de notre économie, misant prioritairement sur la frugalité des besoins et des moyens, plutôt que sur les seules innovations techniques et l'optimisation des process industriels.

Cependant, **cet impératif de sobriété⁵ inquiète quant à ses impacts sociaux**. D'une part, la sobriété va à l'encontre du paradigme selon lequel seule la croissance globale de l'économie permettrait, par ruissèlement et grâce à divers dispositifs de redistribution, de combler les écarts de richesse et de pouvoir. D'autre part, la sobriété est bien souvent réduite à des mesures contraignantes et imposées qui pèseraient principalement sur celles et ceux dont la situation de précarité leur donne peu d'options pour s'adapter à ces contraintes.

Ces craintes sont légitimes mais elles ne doivent pas décourager le changement vers la sobriété. **Les personnes en situation de précarité sont en effet doublement victimes de notre économie actuelle** qui les confronte à des risques, certes globaux, mais face auxquels elles sont particulièrement vulnérables, alors même qu'elles sont celles qui tirent le moins de bénéfices – voire sont exclues – de la profusion globale et contribuent le moins aux perturbations écologiques. Ces impacts différenciés se retrouvent tant entre pays, en fonction de leur exposition aux risques environnementaux et en particulier climatiques, qu'au sein d'un même État. Même si elle n'est pas sans enjeu, **la sobriété ne doit donc pas être vue comme une menace pour l'égalité et la justice sociale mais, bien au contraire, comme une condition *sine qua non* de leur réalisation**.



Dans cette perspective, l'écologie n'apparaît pas seulement comme une collection de mesures visant à adapter à la marge notre modèle économique pour nous ramener juste en-dessous des limites compromettant sa pérennité, mais bien comme un projet de société renouvelé, fondé à la fois sur la recherche d'une égalité réelle entre êtres humains et d'un équilibre au sein des écosystèmes planétaires. Dans ce projet, l'abondance n'est plus synonyme d'une accumulation croissante et inégale, mais plutôt d'un juste « suffisant » pour tou-te-s, par lequel chacun-e peut vivre dignement et sans privation parce que la satisfaction des besoins des un-e-s ne compromet pas celle des autres.

Les transformations nécessaires à la réalisation de ce nouvel âge appellent dès lors une sobriété équitable, reposant sur de nouvelles solidarités et supposant que chacun-e ait les moyens (économiques, pratiques, intellectuels) de contribuer à la définition de la société à venir et aux actions permettant d'y parvenir. **Pour être juste, la transition écologique ne doit donc pas simplement être l'affaire de tou-te-s mais, surtout, le projet de chacun-e.**

⁵ La notion de sobriété renvoie à un double travail de questionnement sur nos besoins (afin de privilégier l'essentiel plutôt que l'accessoire) et de construction de réponses à ces besoins ayant l'impact le moins nocif possible sur notre environnement. Le Labo de l'ESS a travaillé dès 2019 sur cette notion, sous l'angle de la sobriété énergétique, et la façon dont les structures de l'économie sociale et solidaire peuvent contribuer à une démarche de sobriété. Retrouvez cette étude à l'adresse suivante : <http://bit.ly/3V6UnQv>

Chercher le monde d'après dans l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Quelle place, quel rôle pour les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la réalisation de cette **transition écologique juste** ? C'est de cette interrogation que part la présente étude.

Ancrée dans l'histoire des luttes sociales (ouvrières, paysannes et au-delà) et de solidarité, l'ESS est **naturellement tournée vers la recherche d'une plus grande égalité**. Son rapport aux enjeux environnementaux est peut-être moins évident. Une partie de ses structures est pourtant **pionnière dans la mise en œuvre d'actions de transition écologique**, et cela dans des domaines très variés tels que l'agriculture et l'alimentation, l'habitat ou encore l'énergie.

Ce positionnement historique fait de l'ESS **une économie à l'avant-garde des enjeux actuels**. Cela ne veut pour autant pas dire qu'elle ne doit pas, elle aussi, **réinterroger ses modèles et ses actions**. Notamment, les questions écologiques et sociales ont bien longtemps été traitées de façon relativement disjointe en son sein.

Néanmoins, aujourd'hui, **de nombreuses initiatives de l'ESS tentent de mêler engagements écologiques et sociaux**, activités réparatrices et transformatrices. Ce sont à ces dernières que nous nous sommes plus particulièrement intéressé-e-s à travers la présente étude, afin de dégager, à partir de l'analyse de leurs modèles et projets très variés, des enseignements permettant d'enrichir la réflexion de l'ESS sur la façon dont elle peut contribuer à une transition écologique juste et de faire émerger des propositions à destination de l'ensemble des acteur-ric-e-s, public-que-s et privé-e-s, pouvant l'appuyer dans cette tâche.

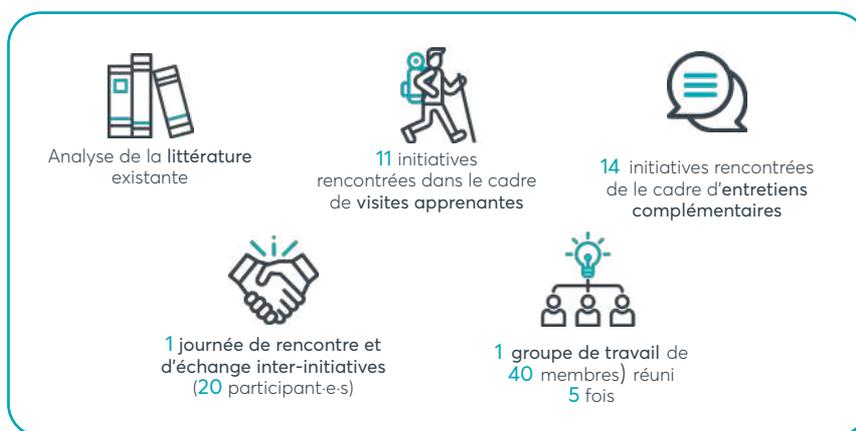


MÉTHODOLOGIE

Menée entre février et décembre 2022, l'étude « Réussir une transition écologique juste » a été co-construite et réalisée avec un **groupe de travail**⁶ composé d'une quarantaine de personnes ressources et **présidé par Patrick Doutreligne puis par Pascal Brice**, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Ses membres ont contribué activement aux quatre principaux modes d'apprentissage de l'étude :

- Une **analyse de la littérature** existante en lien avec le sujet d'étude ;
- Des **visites apprenantes** à la rencontre d'initiatives inspirantes ;
- Des **échanges complémentaires**, plus courts et en distanciel⁷ ;
- Une **journée de rencontre et d'échange** rassemblant les initiatives étudiées à l'occasion des visites apprenantes. Celles-ci étaient représentées, en mixité, par des personnes (ayant été) concernées ou non par la précarité. Cette journée a permis de développer l'interconnaissance entre ces initiatives ainsi qu'un travail collectif, par ateliers en petits groupes, visant à définir une « société juste et durable » (voir page 20).

Des **réunions régulières** du groupe de travail ont également permis de croiser les regards et de décider collectivement, à chacune de ses étapes, des orientations à donner à l'étude.



⁶ La composition du groupe de travail est donnée pages 4 et 5.

⁷ La liste des initiatives rencontrées dans le cadre des visites apprenantes et des échanges complémentaires est donnée page 110.



Des « Militant-es » et « Allié-e-s » d'ATD Quart Monde devant la Maison partagée de Nogent-le-Rotrou.

LA PUBLICATION

La présente publication restitue les enseignements de l'étude « Réussir une transition écologique juste » en trois temps :

1. Une première partie proposant une définition de ce que serait une transition écologique juste, au regard des crises environnementale et sociale actuelles, et de leurs interactions et rendant compte, de façon générale, du rôle de l'ESS dans une telle transformation ;
2. Une seconde partie analysant les pratiques d'initiatives agissant aujourd'hui dans le sens d'une transition écologique juste ;
3. Une troisième partie présentant des principes d'action et des propositions opérationnelles pour accompagner et renforcer la contribution de l'ESS à une transition écologique juste.

Ce document s'accompagne d'un résumé « en un coup d'œil »⁸.

⁸ Ce résumé est disponible à cette adresse : <https://www.lelabo-ess.org/reussir-une-transition-ecologique-juste-resume-d-etude>



1.

LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE JUSTE :
UNE TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE
À ACCOMPLIR AVEC L'ESS

DURABILITÉ ET JUSTICE SOCIALE : DEUX IMPÉRATIFS POUR UNE TRANSITION RADICALE

PENSER CONJOINTEMENT LES CRISES SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

- Crises sociale et écologique : de quoi parle-t-on ?

Nos sociétés et leur économie globalisée sont confrontées à une double crise :

Une crise sociale

Ayant émergé au XIX^e siècle dans un contexte mêlant croissance industrielle et paupérisation d'une couche importante de la société, la « question sociale » semblait, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, être reléguée au passé par la conjonction des développements économique et technique et par la structuration de mécanismes de solidarité dans le cadre d'un « État providence ». La généralisation de l'économie capitaliste de marché et l'entraide nationale et internationale – les États étant appelé à pallier les défaillances du marché – devaient ainsi permettre d'assurer à tou-te-s la fin du manque ainsi que l'accroissement du confort et du bien-être.

La réalité se révèle cependant bien moins positive. Certes, à l'échelle mondiale, le nombre de personnes en-dessous du seuil d'extrême pauvreté (1,80 dollar par jour et par personne) a diminué d'un peu plus de 60% en 30 ans (de 1,7 milliards en 1988 à 660 millions en 2018)⁹ et les inégalités de revenus tendent globalement à diminuer depuis les années 1980¹⁰. Mais :

- la part des revenus allant aux 50% les plus pauvres reste inférieure à ce qu'elle était au XIX^e siècle et la réduction des inégalités de revenus entre pays s'accompagne d'une augmentation des inégalités de revenus au sein des pays ;

- ces inégalités de revenus sont aggravées par des inégalités de patrimoine : à l'échelle mondiale, les 10% des plus riches possèdent 76% du patrimoine tandis que les 50% les plus pauvres n'en possèdent que 2%.

En France, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian) était de 9,2 millions en 2019, soit 1,4 millions de personnes de plus qu'en 2000¹¹ et les inégalités, après avoir fortement diminué entre le milieu des années 1970 et les années 2000 repartent à la hausse depuis la crise de 2008¹².

⁹ Source : Observatoire des inégalités. (2022). L'extrême pauvreté dans le monde recule. URL : <https://www.inegalites.fr/L-extreme-pauvrete-dans-le-monde-recule>

¹⁰ Cette donnée et les suivantes sont issues du « Rapport 2022 sur les inégalités mondiales » publié par le World Inequality Lab. Sa synthèse est disponible à cette adresse : https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2021/12/Summary_WorldInequalityReport2022_French.pdf

¹¹ Source : INSEE. (2021). L'essentiel sur... la pauvreté. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045> et INSEE. (2018). Tableaux de l'économie française. Édition 2018. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303433?sommaire=3353488>

¹² Source : INSEE. (2019). France, portrait social. Édition 2019. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238443?sommaire=4238781#titre-bloc-9>

Au-delà des aspects purement monétaires, on voit également la progression de la **précarité**¹³, situation d'insécurité renvoyant à des vécus très divers mais bien souvent associés à des formes de disqualification sociale¹⁴ et de stigmatisation.

Ces inégalités sont renforcées par la fragilisation des mécanismes de solidarité et la crise du travail social, affaibli par le manque de moyens (humains et financiers), des difficiles conditions de travail et un manque général de reconnaissance.

Enfin, les inégalités nourrissent les fractures et les formes de défiance (voire de rejet), la crise sociale alimentant donc une crise politique.

Une crise environnementale

D'une part, l'exploitation actuelle des ressources (pétrole, minerais, sable, etc.) tend vers leur épuisement plus ou moins rapide ; d'autre part, celle-ci produit des conséquences désastreuses pour l'équilibre des écosystèmes naturels aux échelles planétaire et locale. Cette insoutenabilité écologique de nos sociétés s'illustre bien sûr dans le réchauffement climatique en cours mais également dans la chute vertigineuse de la biodiversité, l'appauvrissement des sols ou encore la pollution plastique : la crise environnementale est à la fois globale et multidimensionnelle¹⁵.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre dans de multiples domaines et à diverses échelles (locales, nationales et européennes), à la fois pour atténuer les impacts environnementaux de nos sociétés et pour adapter celles-ci aux conséquences actuelles et prévisibles des perturbations générées par leurs activités. Pour autant, ces efforts se révèlent à ce stade grandement insuffisants¹⁶.



¹³ Dans son rapport au Conseil économique et social de 1987, Joseph Wrezinski, fondateur d'ATD Quart Monde, donne une définition aujourd'hui largement reprise de la précarité : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ». Source : CESE. (1987). Grande pauvreté et précarité économique et sociale.

¹⁴ Dans son ouvrage de 1991, le sociologue Serge Paugam définit ainsi la disqualification sociale : « Le concept de disqualification sociale renvoie au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale. L'homme socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui. »

¹⁵ En 2022, la communauté scientifique considérait que 6 des 9 limites planétaires (seuils à ne pas dépasser pour garantir un certain équilibre de l'écosystème terrestre) étaient dépassées : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, les perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère (plastiques notamment) et la perturbation du cycle de l'eau douce. Deux restent donc encore non-dépassées : l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère et l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique.

¹⁶ Comme en atteste le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et, pour la France, ceux du Haut Conseil pour le Climat (HCC).



• Inégalités sociales et environnementales : des injustices qui se renforcent mutuellement

Ces deux crises – de même que l'analyse des changements à opérer pour y faire face – ont longtemps été considérées séparément, comme deux maux indépendants l'un de l'autre. Or, les travaux menés autour de la notion d'**inégalités environnementales** tendent à souligner, au contraire, que les interactions sont fortes entre problématiques sociales et écologiques. Selon l'économiste Éloi Laurent¹⁷, ces inégalités environnementales sont quadruples, recouvrant :

Des inégalités d'exposition et de sensibilité (à diverses formes de pollutions par exemple) ou d'accès (à des ressources vitales comme l'eau ou l'énergie, ou encore aux espaces naturels)

Bien que relativement récente, la recherche sur ces formes d'inégalités environnementales tend bien à valider leur existence. De manière générale, les personnes et groupes plus pauvres sont plus vulnérables aux conséquences des perturbations écologiques, climatiques notamment¹⁸.

Il est également certain que l'épuisement des ressources et les crises d'approvisionnement qui peuvent être provoquées directement ou indirectement par des perturbations écologiques (ex : perte d'une partie de la production agroalimentaire dans le cas de sécheresses ou de gel, dégâts causés par la montée des eaux, limitation d'accès à l'énergie) pèseront globalement plus lourd sur des personnes en situation de pauvreté.

Pour autant, le revenu n'est pas l'unique – voire, dans certains cas, le principal – facteur déterminant de ces inégalités (entrent également en ligne de compte le territoire de vie, l'âge, le genre, etc.)¹⁹. Les situations de précarité étant très diverses et directement liées à un contexte territorial précis, il est donc difficile de généraliser.

En somme, bien que souvent globaux, les risques liés aux perturbations écologiques pèsent inégalement sur les personnes. Dans ce contexte, les vulnérabilités socio-économiques mais aussi physiques et mentales auxquelles sont confrontées les personnes en situation de précarité contraignent leur capacité à s'adapter, les difficultés liées à la dégradation de leur environnement se cumulant dès lors avec celles déjà subies.

¹⁷ LAURENT, E. (2020). Les inégalités environnementales en Europe. Dans OFCE, L'économie européenne 2020 (p. 69-81). La Découverte

¹⁸ Voir par exemple : GUIVARCH, C. & TACONET, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. Revue de l'OFCE, n°165. URL : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-165OFCE.pdf>

¹⁹ La récente publication de France stratégie relative aux inégalités d'exposition aux pollutions en France illustre parfaitement cette complexité, le croisement entre inégalités sociales et inégalités d'exposition variant en fonction du type de pollution étudiée, du territoire mais aussi d'autres facteurs comme l'âge. Pour en savoir plus, se référer à la publication : FOSSE, J., SALESSE, C. & VIENNOT, M. (2022). Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? Note d'analyse, France Stratégie. URL : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-na-112-inegalites_environnementales-septembre_0.pdf

Des inégalités face aux impacts des politiques environnementales

Qu'elles concernent l'atténuation des perturbations que nous faisons subir à notre environnement ou l'adaptation aux conséquences de celles-ci, les politiques environnementales (réglementaires ou fiscales, contraignantes ou incitatives) ont des effets sociaux et économiques. Or, là aussi, ces conséquences touchent inégalement les individus, les personnes en situation de précarité faisant face à des contraintes et disposant de moins de ressources pour s'adapter. La crise des Gilets jaunes, qui s'est déclenchée en 2018 en partie en réaction à l'annonce d'une hausse des taxes sur les carburants, a contribué à visibiliser l'inégalité des impacts sociaux des politiques environnementales.

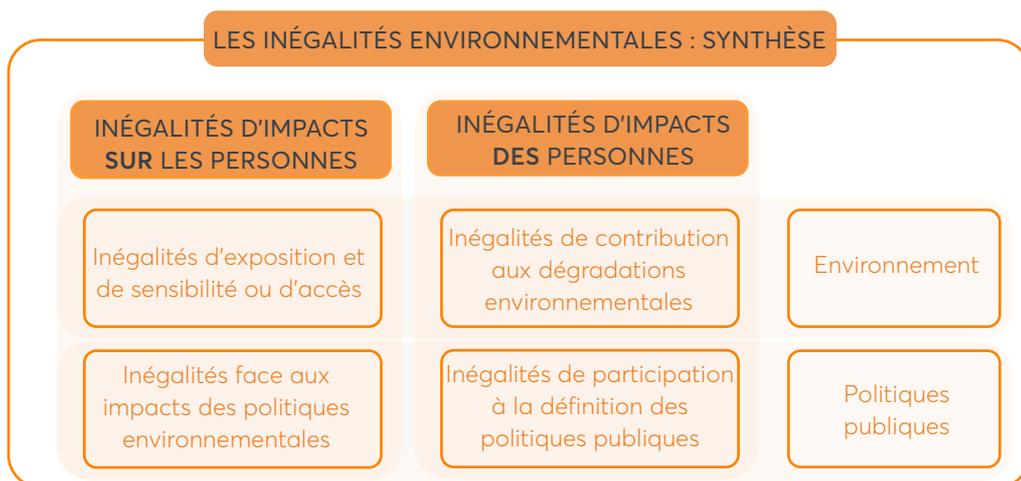
Des inégalités dans la participation à la définition des politiques publiques

Non seulement ces politiques tendent à affecter plus sévèrement les personnes en situation de précarité, mais ces dernières sont relativement peu impliquées dans les processus de leur définition et de leur mise en œuvre, tant aux échelles mondiale et nationale que locales. Cette plus faible participation peut s'expliquer par certaines contraintes directement liées à la personne et à sa situation

(manque de temps, de confiance en soi, crainte de la discrimination, éventuellement manque d'intérêt) mais elles sont aussi, et surtout, la conséquence du caractère inadapté de ces processus de décision à la participation de personnes en situation de précarité (complexité des procédures et de l'accès à l'information les concernant, usage d'un vocabulaire technique et peu inclusif, relatif entre soi dans les cercles de décision, etc.). Les inégalités environnementales croisent donc des inégalités politiques plus globales.

Des inégalités de contribution aux dégradations environnementales

Si chaque individu contribue, par ses activités (consommation, production, déplacement, etc.), à la dégradation de l'environnement, ces impacts sont eux aussi très inégalement répartis. En 2019, 48% des émissions carbone étaient générées par seulement 10% de la population globale (17% de ces émissions revenant au 1% le plus émetteur), tandis que la moitié la moins émettrice de la population mondiale n'était responsable que de 12% de ces émissions²⁰. Ces inégalités à l'échelle mondiale se retrouvent également à l'échelle nationale et concernent également d'autres formes d'impacts que les seules émissions carbonées.



Ces analyses montrent donc que les interactions entre inégalités environnementales et inégalités sociales se jouent dans les deux sens, **l'une et l'autre se renforçant mutuellement**.

²⁰ World Inequality Lab, *op. cit.*

- Notre système économique est en cause

Les causes profondes des crises sociales et environnementales sont multiples et complexes. Elles trouvent racine dans l'organisation de nos sociétés et de leurs activités mais aussi dans nos représentations, notre rapport au monde et aux autres.

Parmi ces causes : notre économie, dirigée selon un principe dominant de recherche du profit et d'accumulation du capital économique. La primauté donnée à cet objectif influe doublement sur les inégalités sociales et l'environnement.

D'une part, la recherche d'un profit exponentiel amène à faire sans cesse croître la production de biens et de services en l'alimentant par une hausse de la consommation, et cela – tant que les coûts sociaux et environnementaux ne sont pas pleinement internalisés – bien au-delà de ce qu'il est nécessaire pour répondre aux besoins essentiels de chacun-e. Pour cela, les acteur-rice-s économiques ont notamment développé de nombreux procédés incitatifs (publicité, marketing) et contraignants (obsolescence programmée) afin de multiplier les besoins et de renouveler toujours plus rapidement les achats²¹. Source d'une surexploitation des ressources naturelles et d'un important gaspillage, cette démocratisation de la consommation ne conduit pour autant pas à plus d'égalité. En effet, notre système économique entretient, voire recrée artificiellement de la rareté, source de profit, par des marques et gammes différenciées de produits et de service, par une économie du luxe, mais aussi par la privatisation et la marchandisation de ressources auparavant communes (eau, terre, etc.), excluant de leur usage et de leur gestion celles et ceux ne les possédant pas.



²¹ Pour une analyse des liens entre besoins, consumérisme et productivisme, voir notamment : KEUCHEYAN, R. (2019). Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme. Éditions La Découverte, coll. Zones. 208 pages.

D'autre part, la centralité du profit et l'accumulation capitaliste dans notre économie a **largement transformé la façon dont notre société définit la richesse, aujourd'hui essentiellement ramenée à la seule valeur marchande.**

- Premièrement, cela amène à réduire ce qui compose notre environnement à un statut de simple commodité ou de facteur de production. La régulation de son usage dans le cadre d'activités économiques ne dépend dès lors que du prix qui leur est assigné, ce qui s'avère un indicateur très imparfait, excluant toute autre considération qu'économique et sous-estimant généralement la richesse (non-marchande) que ces « ressources » naturelles créent (ex : la déforestation peut être source de richesse économique mais tend à sous-estimer les impacts en termes d'affaiblissement des puits de carbone, de destruction la biodiversité, de désertification des sols, de déformation du patrimoine paysager, etc.)²².
- Deuxièmement, la centralité de la valeur marchande induit le renforcement d'une hiérarchie sociale adossée aux différences de capital économique : la consommation est, au-delà d'un moyen de pourvoir à ses besoins, une manière de montrer, de façon ostentatoire, la richesse accumulée et donc de se distinguer socialement, les inégalités économiques induisant dès lors des inégalités symboliques²³.
- Troisièmement, la réduction de la richesse à la valeur marchande tend à disqualifier les activités n'en générant pas ou relativement peu. Cela contribue à favoriser celles et ceux disposant des ressources (diplômes, qualifications, etc.) nécessaire à exercer ces activités mais aussi à largement sous-investir dans certains domaines tels que la santé ou la culture, désengagement dont les personnes disposant d'un moindre capital économique sont généralement les premières victimes.

Cette analyse n'exclue pas d'autres problématiques et on ne peut en déduire que l'encadrement du profit et de l'accumulation du capital soit une condition suffisante pour sortir de la dynamique inégalitaire et écologiquement insoutenable de nos sociétés. Pour autant, en identifiant une relation de causalité reliant notre modèle économique actuel aux crises écologiques et sociales, elle fait donc de sa transformation une cause commune à celles et ceux souhaitant lutter à la fois contre l'injustice sociale et la destruction de notre environnement. **En contrepieds de ce paradigme, se dessine alors une société juste et durable et un modèle pour y parvenir : l'économie sociale et solidaire.**



²² La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dans un rapport publié en 2022 et approuvé par les représentant·e·s de 139 États en étant membres, souligne que les décisions politiques tendaient à réduire les valeurs de la nature à sa seule valeur marchande. Constatant que cette approche nuit à la préservation de la biodiversité, le rapport préconise, au contraire, d'intégrer les différentes valeurs de la nature dans les processus décisionnels en en proposant une typologie. Pour en savoir plus, consulter le site de l'IPBES : <https://ipbes.net/fr/node/40304>

²³ Cette logique de différenciation à travers la consommation « ostentatoire », caractéristique de la société de consommation apparue au XX^e siècle est notamment analysée par Jean Baudrillard dans son ouvrage *La société de consommation* paru en 1970.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : VERS UNE SOCIÉTÉ DURABLE, POUR TOUTES ET TOUS

- Imaginer une société juste et durable

Avant de se pencher sur le processus de transformation qu'est la transition écologique juste, il est nécessaire de d'abord **définir son objectif, à savoir une société juste et durable.**

En effet, l'urgence écologique et sociale conduit aujourd'hui le débat public à se focaliser essentiellement sur les moyens et les conditions du changement sans pour autant inviter à se projeter concrètement sur sa finalité et poser ainsi un véritable projet de société, comme si la transition écologique était une fin en soi et non un « aller vers ». Ceci provient notamment du fait que cette transition a longtemps été considérée sous l'angle d'une simple adaptation à la marge du système économique actuel, une évolution essentiellement technique. Or, les constats posés précédemment montrent qu'il s'agit en fait d'une véritable métamorphose de notre société et de son organisation, devant mobiliser l'ensemble des composantes de celle-ci. **Dès lors, définir la société à laquelle nous souhaiterions, idéalement, aboutir à l'issue de cette transition se révèle crucial, à la fois pour guider plus précisément et de façon plus cohérente cette dernière mais aussi pour permettre plus facilement son appropriation et donc son acceptation.** Si la transition écologique est parfois rejetée, considérée sous l'angle unique de la contrainte ou de la menace, ce n'est en effet pas uniquement du fait d'une mécompréhension des enjeux actuels mais aussi d'une impossibilité à se projeter vers ce vers quoi celle-ci nous mène collectivement.

Sur la base des constats posés précédemment et des échanges menés auprès des personnes – en situation de précarité ou non – engagées au sein des initiatives rencontrées dans le cadre de l'étude²⁴, nous proposons ci-dessous des éléments permettant, de façon synthétique et non-exhaustive, de tenter de **caractériser une société juste et durable.**



Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.

²⁴ Les éléments retranscrits ci-après sont principalement issus d'ateliers organisés dans le cadre d'une journée de rencontre et d'échange ayant rassemblé des représentant-e-s, en mixité sociale, des initiatives étudiées dans le cadre des visites apprenantes (voir page 110).

Une société **JUSTE** serait une société :

ÉGALITAIRE ET SOLIDAIRE

qui donne à chacun-e de quoi subvenir à ses besoins ; qui propose à tou-te-s les mêmes accès (emploi, formation, alimentation, lieux et ressources, etc.), sans condition et sans nécessité de justifier de ses difficultés ; où les inégalités sont fortement réduites et où règnent l'entraide et le partage.

PARTICIPATIVE ET DÉMOCRATIQUE

qui permet à chacun-e de s'exprimer (y compris sur les problèmes), d'être entendu-e et de participer à la vie de la communauté ; où l'on décide collectivement et en harmonie (et où l'on est invité-e à le faire), en prenant le temps de faire ensemble ; qui offre des lieux de rencontre et d'échange ; où l'on fait « avec » et non « pour » ; qui favorise l'autonomie de tou-te-s.

ACCUEILLANTE ET CONVIVIALE

où chacun-e a sa place, est reconnu-e et considéré-e (quels que soient sa condition sociale, son âge, son genre, etc.) ; qui s'adapte à chaque personne, à son rythme et à ses contraintes (difficultés, handicap, etc.) et à ses envies ; qui accepte la diversité des personnes et la multiplicité des façons de « faire société » localement ; qui favorise le vivre ensemble et crée du lien ; qui valorise les savoirs et savoir-faire de chacun-e et qui favorise leur transmission.

LIBRE ET INNOVANTE

qui offre à toutes et à tous la possibilité de contribuer à la création, au développement des initiatives et des innovations économiques et sociales.

Ces éléments de définition amènent à souligner que la justice concerne à la fois **ce que l'on a** (dans le sens d'une plus grande égalité et de la satisfaction par chacun-e de ses besoins) **et ce que l'on est** (une égalité de statut et de dignité mais aussi dans sa possibilité à contribuer à la société par sa parole et par ses actes). Cet accent mis sur la nécessité de permettre à tou-te-s d'agir, plus généralement d'être libre, résonne avec l'approche par les capacités développée par Amartya Sen²⁵ pour lequel la justice sociale ne concerne pas uniquement la dotation en ressources (telles que le revenu) mais également la capacité de chacun-e à transformer ces ressources en une liberté effective, une capacité à choisir la vie qu'il-elle souhaite mener. **Une société juste doit donc à la fois permettre à chacun-e de répondre à ses besoins mais aussi d'être autonome** (dans son sens étymologique, « qui se régit selon ses propres lois ») **et de contribuer de la façon qu'il-elle souhaite à la vie de la cité**. Par conséquent, une société juste ne connaît pas la précarité qui se caractérise, au contraire, par une forme de dépendance contraignant l'action (le mot « précarité » est dérivé du latin *precarius*, qui signifie « qui s'obtient par la prière »).

²⁵ SEN, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press. 366 pages

Une société **DURABLE** est une société :

SOBRE

qui économise les ressources dont elle dispose, en évitant le gaspillage et en limitant les déchets qu'elle génère ; qui questionne ses besoins pour se recentrer sur l'essentiel ; qui trouve la joie ailleurs que dans la seule consommation.

RECONNECTÉE À SON ENVIRONNEMENT ET À SON TERRITOIRE

qui est soucieuse des autres espèces, de la préservation de la biodiversité ; qui reconnaît l'interdépendance du vivant avec la terre ; qui est ancrée dans le local, dans le territoire comme lieu de vie.

Les éléments ci-dessus soulignent l'interdépendance entre la durabilité de la société humaine (grâce à une sage autolimitation et un usage raisonné de ses ressources) et celle des écosystèmes naturels dans lequel elle s'inscrit.

L'association de l'ensemble de ces éléments permet de dessiner les contours d'une **société à la fois juste et durable**. Plusieurs notions apparaissent alors centrales à l'articulation entre ces deux dimensions :

Le SUFFISANT²⁶

La recherche d'une plus grande égalité compatible avec une réduction de notre empreinte écologique suppose de faire converger les richesses et consommations de chacun-e vers un niveau suffisant qui n'est ni trop (surconsommation), ni pas assez (la société sobre n'est pas une société de pauvreté généralisée), permettant d'assurer que chacun-e puisse dignement répondre à l'ensemble de ses besoins sans compromettre la capacité des autres à faire de même aujourd'hui et à l'avenir. Cette approche est en cohérence avec la théorie du Donut proposée par Kate Raworth qui invite à penser un développement économique viable et juste compris entre un « plafond » environnemental délimité par les limites naturelles planétaires et un « plancher » social dessinant les besoins humains devant être nécessairement couverts pour assurer une vie digne et juste²⁷.

L'OUVERTURE

Une société juste et durable suppose que chacun-e soit ouvert-e, respectueux-se de l'autre et du reste du vivant, de ses besoins et de ses éventuelles contraintes.

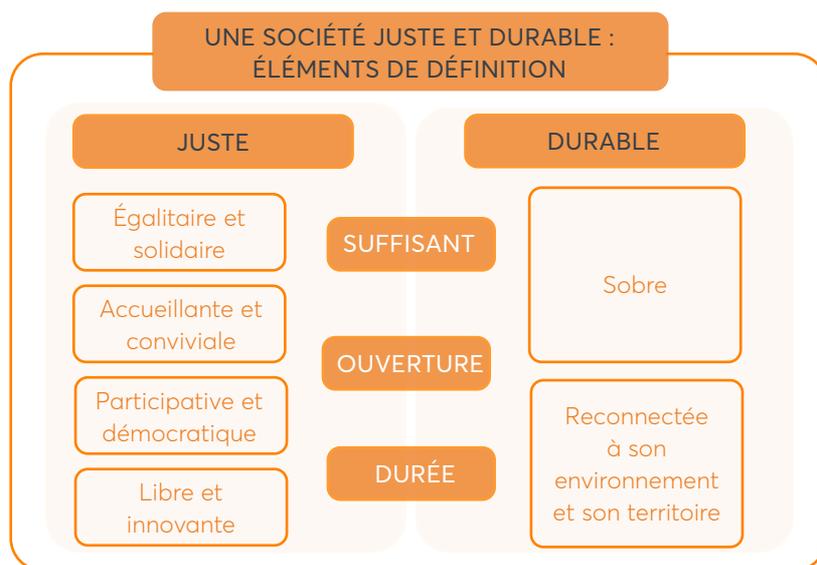
La DURÉE

La notion de durée revient doublement dans les réflexions exposées précédemment, relativement à la durabilité environnementale mais également à la nécessité d'assurer des cadres pérennes de rencontre et de coopération. Le « vivre ensemble » et la prise de décisions démocratiques supposent en effet des relations de confiance inscrites dans un temps suffisamment long. Une société juste et durable doit donc non seulement assurer les conditions matérielles de sa subsistance, mais aussi générer des espaces stables permettant à ses membres de faire « communauté », de vivre ensemble et de mener des projets collectifs. Dans une société en perpétuelle accélération²⁸, il est, selon l'expression consacrée, « urgent de prendre le temps ».

²⁶ Cette expression s'inspire directement de la réflexion sur le « suffisant » développée par le penseur de l'écologie politique André Gorz. Voir par exemple : GORZ, A. (2019). Éloge du suffisant. Éditions Puf

²⁷ RAWORTH, K. (2017). Doughnut Economics: Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist. Random House

²⁸ ROSA, H. (2010). Accélération. Une critique sociale du temps. La Découverte. 480 pages



• Transition écologique juste : proposition de définition

La notion de « transition juste²⁹ » apparaît dans le courant des années 1990 au sein du **monde syndical américain**. Dans un contexte où les militants écologistes réclament des lois plus contraignantes envers les industries polluantes de la première puissance mondiale, certains syndicalistes – à l’image d’Anthony Mazzochi – développent un discours intégrant la double nécessité de réduire les activités insoutenables pour l’environnement et de soutenir les travailleurs dont l’emploi en serait impacté, notamment par le biais d’un fonds de compensation dédié³⁰. La dimension de justice sociale renvoie alors essentiellement aux impacts de la transition écologique sur l’emploi et les parcours professionnels.

La notion de transition juste a, plus récemment, été reprise par les institutions européennes, dans un sens proche mais quelque peu plus large

que l’acceptation proposée par les syndicalistes nord-américains. Dans le cadre de son Pacte vert pour l’Europe prévoyant un plan d’investissement de 1 000 milliards d’euros, la Commission européenne a proposé l’institution d’un « Mécanisme pour une transition juste », doté de 100 milliards d’euros, visant à appuyer financièrement les régions vulnérables face aux effets socioéconomiques de la transition. Parmi ses trois piliers, ce mécanisme repose notamment sur le déploiement d’un « Fonds de transition juste » de 40 milliards d’euros (dont 2,1 pour la France). L’articulation entre justice sociale et transition écologique demeure essentiellement pensée sous l’angle des risques pour l’économie et les emplois, cette fois-ci à l’échelle d’un territoire ou d’un secteur, et de la redirection des investissements publics vers des activités plus durables.

²⁹ Nous lui préférons celui de « transition écologique juste », le terme de transition étant aujourd’hui mobilisé dans d’autres domaines (comme la transition numérique par exemple).

³⁰ POSCA, J. & SCHEPPER, B. (2020). Qu’est-ce que la transition juste ? IRIS. URL : https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Brochure_Transition_WEB.pdf



Or, l'analyse développée précédemment le montre, les enjeux de la transformation de notre société vers plus de justice sociale et de soutenabilité écologique ne se limitent pas – tout en l'englobant – à l'importante question de la redirection des financements et des emplois. **C'est donc dans une acception plus large que nous mobiliserons la notion de transition écologique juste, que nous proposons de définir ainsi :**

La transition écologique juste désigne une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou-te-s et l'émancipation de chacun-e.

Insistant sur la nécessité d'appréhender de façon intégrée (c'est-à-dire conjointe) les objectifs qu'elle énonce, cette définition reprend ou intègre des notions décrites précédemment pour tenter de qualifier un processus de changement permettant d'aboutir à une société juste et durable. Elle introduit également un nouveau terme, **l'émancipation**, qui désigne la recherche d'une plus grande autonomie, un affranchissement face à des contraintes ou des formes de dépendance qui empêchent un individu (ou un groupe) d'exercer sa liberté. Ce mot nous a paru idéalement traduire la nécessité pour la transition écologique – au-delà d'assurer une réponse matérielle aux besoins – de permettre de renforcer le pouvoir d'agir et la liberté des personnes, en particulier de celles qui, confrontées à la précarité, subissent de fortes contraintes au quotidien.





Au-delà de cet ajout conceptuel, la définition proposée appelle deux commentaires visant à lever d'éventuels malentendus :

- **Sur la notion de radicalité et l'enjeu de la temporalité de la transition** : loin d'un caricatural extrémisme, ce terme renvoie plutôt au fait d'agir sur les causes profondes d'un problème et non simplement sur ses conséquences³¹. Elle mêle réalisations de court terme et évolutions de long cours, nécessairement plus lentes.
- **Sur le caractère démocratique de la transformation à mener** : toute situation de crise est un risque pour nos institutions démocratiques et la crise écologique, par son urgence, ne fait pas exception. Notamment, la forte composante technique des enjeux environnementaux ne doit pas conduire à une transition technocratique, confisquée aux citoyen-ne-s par les experts scientifiques et politiques. Ces derniers ont naturellement un rôle fondamental à jouer dans cette transformation, en permettant une meilleure compréhension des phénomènes et risques actuels ainsi que des données à prendre en compte dans les arbitrages à opérer à l'avenir. Néanmoins, la transition vers une société juste et durable est un projet fondamentalement politique qui nécessite d'être co-construit avec l'ensemble des citoyen-ne-s, démocratiquement.
- **Sur les enjeux d'échelle et de responsabilité** : les débats autour de la transition écologique juste tendent à se crispier autour de discours opposant échelle (et responsabilité) individuelle et échelle (et responsabilité) collective, généralement nationale ou internationale. Ces oppositions doivent être dépassées pour penser une transformation multi-scalaire. La transition écologique ne peut en effet pas être la simple addition de « petits gestes » : non seulement il est bien documenté que ceux-ci sont insuffisants³², mais se focaliser sur l'individu amène contre-productivement à faire reposer sur lui la responsabilité d'actions qui sont en fait assez largement tributaires d'un contexte socio-technique qui le dépasse. Dans le même temps, on ne peut réduire la transition écologique à une transformation économique, politique et technique « *macro* » dont on voit mal comment elle pourrait être déconnectée d'évolutions profondes dans les aspirations et les comportements individuels. Transitions individuelles et collectives doivent donc aller de pair.

³¹ Étymologiquement, le mot « radical » est dérivé du latin *radix*, qui signifie « racine ».

³² Dans une étude publiée en 2019, Carbone 4 évaluait qu'un individu « héroïque » (c'est-à-dire ayant un comportement particulièrement exemplaire d'un point de vue écologique) ne pourrait espérer réduire son empreinte carbone « que » de 25%, soit contribuer à un peu moins d'un tiers de l'effort à fournir pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat. Source : DUGAST, C. & SOYEUX, S. (2019). Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique. Carbone 4. URL : <https://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf>



Le jardin d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou.

- Écologie et précarités : sortir des clichés pour permettre la participation de tou-te-s à une transition écologique juste

Les discours sur la transition écologique tendent caricaturalement à assimiler à la fois le souci et la pratique écologique à une fraction de la population, relativement aisée et diplômée, majoritairement urbaine, en en écartant les classes populaires et notamment les personnes en situation de précarité. Dans une perspective de transition, celles-ci constitueraient, selon cette conception, des personnes peu concernées ou en rejet face aux enjeux écologiques, devant être « sensibilisées » pour ensuite être « mobilisées » pour l'effort de transformation sociétale. Cette vision relève du cliché et constitue un frein important à la mise en œuvre d'une transition écologique juste.

Les personnes en situation de précarité sont précisément celles qui ont, au global, l'impact le plus faible sur notre environnement. Si elles sont concernées par la transition écologique juste, c'est dès lors avant tout dans le sens où celle-ci doit réduire les inégalités socio-environnementales qu'elles subissent et dont elles peuvent d'ailleurs avoir tout à fait conscience, comme en témoigne le verbatim ci-dessous :

« Les responsables du changement climatique, ce ne sont pas les personnes les plus précaires. Ce sont ceux qui ont les moyens de voyager n'importe où, d'acheter des meubles qui font des milliers de kilomètres... Alors je ne me sens pas coupable. »

Témoignage d'un « Militant » d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou (le 16 mai 2022)



Ensuite, comme le montre le sociologue Jean-Baptiste Comby³³, **la distance des personnes issues des classes populaires et des personnes en situation de précarité aux discours écologiques dominants n'équivaut pas à un désintérêt ou un rejet de la question écologique en elle-même.** Ces discours, institutionnels ou militants, sont en très grande majorité formulés par des personnes issues des classes moyennes et supérieures et véhiculent donc assez logiquement un vocabulaire, des expériences vécues, des systèmes de valeurs et aussi des intérêts qui sont propres à ces classes sociales. Les personnes en situation de précarité adoptent donc assez logiquement une certaine distance face à une écologie dominante qui semble ne pas s'adresser à elles ou alors sur la forme d'injonctions ressenties comme stigmatisantes car déconnectées de la réalité de leur situation. Pour autant, cette distance n'empêche pas une relation propre aux enjeux écologiques, plus fortement marquée par la contrainte (économique, temporelle, etc.) et donc par un certain pragmatisme mais aussi par une forme de modestie, ces personnes étant moins enclines que les classes plus aisées à valoriser comme porteuses d'une transformation leurs agissements individuels³⁴.

Les réflexions et discours sur une transition écologique juste doivent donc éviter deux écueils :

- Chercher à uniformiser des relations aux enjeux écologiques, nécessairement inscrits dans des vécus et des représentations diverses et socialement situées, en déconsidérant ce que seraient des formes populaires d'écologie ;
- Plaquer sur les personnes en situation de précarité et les pratiques populaires (chasse au gaspillage, réemploi, etc..) une vertu écologique dans laquelle les personnes les réalisant ne se reconnaissent pas nécessairement.

En somme, permettre la participation de tou-te-s à une transition écologique juste suppose de reconnaître la pluralité des expériences et de construire un dialogue interculturel (entre classes sociales, entre générations, entre groupes d'origine, etc.) fondé sur un principe d'ouverture et d'acculturation réciproque³⁵.

« De quoi a-t-on réellement besoin ? Un toit, se nourrir correctement et vivre en paix. Si on peut avoir du surplus tant mieux mais ce n'est pas nécessaire. »

Témoignage d'un « Militant » d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou (le 16 mai 2022)

³³ COMBY, J. (2015). À propos de la dépossession écologique des classes populaires. *Savoir/Agir*, 33, pp. 23-30. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2015-3-page-23.htm>

³⁴ COMBY, J. & MALIER, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124, p. 37-66. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2021-4-page-37.htm>

³⁵ Sur la nécessité d'une transition écologique associant activement les plus précaires, voir notamment : BOISSIER, M ; SARROT, J-C & VERCELLONI, C. (2022). *Reconstruire ensemble ce monde abîmé*. Éditions Quart Monde

L'ESS AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Transformation nécessairement systémique, la transition écologique juste doit **mobiliser conjointement toutes les composantes de notre société** :

- **Les États et les institutions internationales**, par l'incitation et l'appui, mais aussi par la réglementation. Ceux-ci disposent de leviers puissants pour à la fois piloter et organiser la transition écologique et assurer une plus juste répartition des richesses (via l'impôt et les différents mécanismes de solidarité nationale et internationale) ;
- **Les collectivités territoriales**, disposant également de leviers économiques et réglementaires à l'échelle locale, ainsi que d'un rôle d'aménageuses.
- **Les citoyen-ne-s** par leurs pratiques individuelles mais aussi leur participation démocratique aux choix liés à la transition écologique juste ;
- **Les acteur-ric-e-s économiques**, par leur activité et par leur capacité d'innovation (technique mais, de façon non moins importante, sociale).

Au sein de ce jeu d'acteur-ric-e-s, la présente étude porte sur le contexte français et plus spécifiquement sur le rôle joué par l'**économie sociale et solidaire (ESS)**.





Reconnue dans la loi depuis le 31 juillet 2014 et représentant 10,5% de l'emploi salarié en France (soit 2,4 millions de salarié-e-s) avec plus de 220 000 établissements employeurs³⁶ (et de nombreuses organisations non-employeuses) – associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS – l'ESS est une économie à part entière, ayant structuré son activité dans la plupart des secteurs selon quatre principes fondamentaux :

1. **La poursuite d'une utilité sociale** : les organisations de l'ESS mettent leurs activités au service de la réponse à des besoins réels de notre société, des personnes et de leur territoire ;
2. **La lucrativité limitée** : ce principe ne suppose pas que les structures de l'ESS n'ont pas d'activité marchande, ni qu'elles ne peuvent être rentables, mais bien que cette rentabilité est mise au service de l'organisation et de son objet social, les bénéficiaires étant majoritairement réinvestis dans l'activité de la structure et la rémunération du capital étant strictement encadrée. Les structures de l'ESS tendent également à encadrer plus fortement les écarts de rémunération entre leurs salarié-e-s ;
3. **La recherche d'un modèle économique viable**, mais qui n'est pas une fin en soi ;
4. **Une gouvernance démocratique**, favorisant – selon des formes diverses – l'égalité entre les parties prenantes (adhérent-e-s, coopérateur-ice-s, etc.) dans la prise de décision ainsi que leur participation active à la vie de l'organisation.

Par ces principes d'action et d'organisation, **l'ESS se révèle naturellement une actrice clé sur laquelle s'appuyer pour mener la transition écologique juste**. Le fait de subordonner le modèle économique à la réponse à des besoins et d'encadrer les bénéfices matériels personnels à espérer de l'activité de ces organisations prémunit largement contre les effets de la centralité de l'accumulation du profit sur l'environnement et les inégalités socio-économiques (voir pages 18 et 19) de même que l'organisation démocratique et la recherche d'utilité sociale, en particulier la solidarité, favorisent une action inclusive, tournée plus particulièrement vers les personnes.

³⁶ Observatoire national de l'ESS. (2020). L'Atlas commenté de l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette prédisposition se vérifie à la fois par la très forte présence, historique, des organisations de l'ESS dans les secteurs de l'action sociale et de la solidarité mais aussi dans son caractère pionnier dans bien des champs de la transition écologique : agriculture et alimentation durables³⁷, transition énergétique citoyenne³⁸, mobilité douce, prévention et valorisation des déchets³⁹, protection de la nature et préservation de la biodiversité, rapport responsable à la technologie⁴⁰, etc. Cet investissement précoce de certaines structures de l'ESS du terrain écologique⁴¹ s'explique à la fois par la sensibilité du secteur à la bonne santé – y compris extra-économique – des territoires et plus largement son engagement sociétal, mais aussi, malheureusement, par le fait que nombre des actions à mener sur le sujet n'étaient autrement pas couvertes par le marché car jugées peu (ou pas) profitables et éloignées des tendances de consommation. Cette antériorité de l'ESS est particulièrement flagrante aujourd'hui, au vu de la soudaine concurrence à laquelle elle doit faire face sur des activités devenues économiquement beaucoup plus attractives dans un contexte valorisant l'engagement environnemental, de la part d'entreprises capitalistiques n'ayant cependant pas la même proposition de valeur quant aux enjeux d'accessibilité, d'inclusion et de gouvernance démocratique.

Dès lors, les initiatives de l'ESS sont loin de se cantonner à une mission de réparation, venant corriger ou amoindrir les externalités négatives du système économique global. Elles entreprennent, innovent, développent des solutions concrètes aux besoins de notre population et sont donc créatrices de valeur (économique, sociale, environnementale, etc.) pour leur parties prenantes, pour leur territoire et pour notre société dans sa globalité.

Sur cette base solide, l'économie sociale et solidaire doit elle aussi faire évoluer ses pratiques et ses actions pour s'engager pleinement dans une transition écologique juste. En effet, si le secteur a, au global, un certain avantage comparatif sur le sujet, les structures de l'ESS l'ont, à leur échelle, diversement assimilé. Les acteur-ric-e-s engagées historiquement dans les domaines du social et de la solidarité ont commencé à intégrer les enjeux environnementaux mais les efforts doivent se poursuivre et, inversement, les acteur-ric-e-s de la transition écologique doivent poursuivre leurs efforts pour rendre leurs actions, productions et services plus accessibles et inclusives.

Il est donc important de comprendre, au-delà des principes et des grandes tendances, la façon dont les structures de l'ESS contribuent, en pratique, à donner corps à la transition écologique juste, notamment à l'échelle locale.



³⁷ Retrouvez les travaux du Labo de l'ESS sur cette thématique à cette adresse : <https://www.lelabo-ess.org/agriculture-et-alimentation-durables>

³⁸ Retrouvez les travaux du Labo de l'ESS sur cette thématique à cette adresse : <https://www.lelabo-ess.org/transition-energetique-citoyenne>

³⁹ Avec ses ressourceries, recycleries et autres dispositifs et actions, l'ESS représente plus d'un tiers des structures de réemploi des biens ménagers. Source : Observatoire national de l'ESS. (2020). L'Atlas commenté de l'Économie Sociale et Solidaire.

⁴⁰ Retrouvez les travaux du Labo de l'ESS sur cette thématique à cette adresse : <https://www.lelabo-ess.org/low-tech-et-ess>

⁴¹ La récente étude menée par la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) Auvergne-Rhône-Alpes sur son territoire pour identifier les apports de l'ESS sur les différents pans de la transition écologique illustre bien cet engagement. Pour en savoir plus : http://www.cress-aura.org/sites/default/files/cress_etudetea_web.pdf



2.

L'ESS ENGAGÉE POUR UNE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
JUSTE : ANALYSE DES
INITIATIVES RENCONTRÉES

UNE ANALYSE DES PRATIQUES EXISTANTES

Partant des éléments de contexte et de définition donnés précédemment, l'étude « Réussir une transition écologique juste » vise à **analyser les façons dont l'économie sociale et solidaire contribue dès aujourd'hui à une transformation économique et sociétale vers une société juste et durable.**

Pour cela, elle s'est nourrie d'une **enquête menée auprès de 25 initiatives de l'ESS** – 11 ayant fait l'objet de visites apprenantes sur leur terrain d'action et 14 ayant fait l'objet d'échanges complémentaires en distanciel⁴². Ces projets ont été choisis, en concertation avec le groupe de travail de l'étude, afin d'assurer une **diversité** à la fois du point de vue de leur nature (forme juridique et gouvernance, taille, objet social et actions qu'elles mènent) et du territoire qui constitue leur aire d'activité (pour assurer une certaine représentativité géographique, mais aussi de la typologie de territoires d'action : ruraux, urbains, etc.). Leur point commun est que leurs actions, aussi diverses soient-elles, comportent **à la fois une dimension environnementale et une dimension sociale**, notamment parce qu'elles s'adressent en partie ou exclusivement à des

personnes en situation de précarité. L'échantillon choisi ne saurait prétendre ni à l'exhaustivité ni à une complète représentativité, tant les formes d'engagement de l'ESS en faveur d'une transition écologique juste sont multiples. Pour autant, le nombre et la complémentarité des initiatives étudiées permet de dégager des enseignements utiles pour l'ensemble des structures de l'ESS souhaitant s'en inspirer pour interroger et valoriser leur propre modèle, ainsi que pour les acteur-ric-e-s en dehors de l'ESS souhaitant accompagner les transformations qu'elles portent.

Conformément à la définition d'une transition écologique juste donnée précédemment, la présente partie analysera les pratiques des initiatives étudiées afin de :

- **Répondre de façon digne, suffisante et durable aux besoins de tou-te-s.** De façon non-exhaustive, l'étude a, pour cela, identifié sept besoins – fondamentaux mais ne se résumant aux seuls besoins de survie⁴³ – qui serviront de prismes d'analyse :



- **Permettre l'émancipation de chacun-e.**

⁴² L'ensemble de ces initiatives fait l'objet de présentations synthétiques tout au long des pages suivantes, sous la forme d'encadrés. Un tableau récapitulatif de ces initiatives est donné page 110.

⁴³ Il paraît en effet nécessaire de préciser que la transition écologique juste, si elle suppose de questionner nos besoins pour se recentrer sur l'essentiel, ne doit pas exclure de son champ des besoins n'étant pas liés à la subsistance physique mais non moins fondamentaux pour mener une vie digne et juste.

RÉPONDRE DE FAÇON DIGNE, SUFFISANTE ET DURABLE AUX BESOINS DE TOU·TE·S



SE NOURRIR

ENJEUX

- Le système agro-alimentaire français est loin de permettre l'accès à une alimentation de qualité à tou-te-s : **le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire augmente**. Selon l'IPSOS et le Secours populaire, 37% des Français-e-s peinaient à consommer des fruits et légumes frais tous les jours en 2022, soit une augmentation de cinq points par rapport à l'année précédente⁴⁴. Tendance de long-terme, cette augmentation a été aggravée par la crise sanitaire et par l'inflation actuelle⁴⁵.
- Diverses, les situation de précarité alimentaire sont la conséquence de **fragilités touchant une ou plusieurs des quatre dimensions de l'accès à l'alimentation**⁴⁶ :

Accessibilité économique

Elle résulte à la fois du prix proposé et du pouvoir d'achat des personnes (revenus, aides, etc...). Elle constitue le premier facteur des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

Accessibilité sociale et culturelle

Elle renvoie à l'alimentation comme pratique sociale et culturelle liée à l'identité de l'individu et à son rapport aux autres. Elle désigne donc la capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.

Accessibilité pratique

Elle concerne à la fois la condition physique des personnes (âge, handicap par exemple), leur milieu de vie et leur mobilité, leur accès au matériel adéquat (accès à une cuisine, aux outils) et leur temps disponible.

Accessibilité citoyenne

Elle renvoie à la nécessité d'avoir accès à une bonne connaissance du système alimentaire, à la capacité de s'organiser collectivement et participer à toute initiative citoyenne liée à l'alimentation (engagement associatif et/ou politique, consommation responsable, transferts de savoirs liés à l'alimentation, etc...).

⁴⁴ IPSOS & Secours populaire. (2022) 16^e baromètre de la pauvreté. URL : <https://www.secourspopulaire.fr/16e-barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-0>

⁴⁵ En octobre 2022, les prix à la consommation avaient augmenté de 6,2% par rapport au mois d'octobre 2021. Source : INSEE. (2022). En octobre 2022, les prix à la consommation augmentent de 6,2 % sur un an. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653898>

⁴⁶ Le Labo de l'ESS. (2020). Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité. Rapport d'étude. URL : [https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_prekarite_alimentaire\(1\)_compressed.pdf](https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_prekarite_alimentaire(1)_compressed.pdf)

- Les agriculteur-riche-s sont eux-mêmes victimes de ce système agro-alimentaire qui, favorisant la croissance et l'investissement, est défavorable à l'emploi agricole et à son exercice dans de bonnes conditions, ne permettant pas à nombre d'entre eux-elles de se rémunérer suffisamment tout en les poussant à s'endetter. En résulte une diminution constante du nombre d'agriculteur-riche-s, une précarité importante parmi eux-elles et une crise de vocation menaçant à court terme le renouvellement générationnel⁴⁷.
- En plus d'être très inégal dans sa capacité à répondre aux besoins des Français-e-s et à assurer des conditions de vie dignes à celles et ceux qui sont à sa base, ce système agro-alimentaire est aujourd'hui **insoutenable écologiquement**. 22% des émissions de gaz à effet de serre des Français-e-s sont liées à l'alimentation⁴⁸. Au-delà de cette forte contribution au réchauffement climatique, le système agro-alimentaire a d'autres effets délétères pour notre environnement, compromettant sa durabilité et sa résilience face aux crises : épuisement des sols, forte dépendance à des engrais chimiques et aux énergies non-renouvelables, destruction de la biodiversité (notamment du fait de la monoculture et de l'usage de pesticides), pollution de l'eau, etc⁴⁹.

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Favoriser l'accès des personnes en situation de précarité à des produits alimentaires de qualité

Face à l'augmentation de la précarité alimentaire, les structures de l'ESS – et en particulier les associations de lutte contre la pauvreté – ont été et demeurent en première ligne pour accompagner les personnes confrontées à des situations d'urgence, notamment à travers l'aide alimentaire. Cette aide peut prendre différentes formes : aides en nature (distribution de denrées sous la forme de paniers ou colis, distribution de repas, etc.) ou aides financières (aides en espèces, bons d'achat d'urgence, bons alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, aides à la restauration scolaire, etc.)⁵⁰. Alors que l'INSEE évalue le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire à entre 2 et 4 millions de personnes⁵¹, la crise sanitaire a conduit à une augmentation rapide des besoins, mettant en tension les structures caritatives.



⁴⁷ Sur la précarité des agriculteur-riche-s, voir notamment : CHARTIER, L. (2015). Les agriculteurs : des précaires invisibles. *Pour*, 225, 49-59. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-49.htm>

⁴⁸ Source : Commissariat général au développement durable. (2022). Notre alimentation, c'est combien de gaz à effet de serre (GES) ? URL : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/brevets/article/notre-alimentation-c-est-combien-de-gaz-a-effet-de-serre-ges>

⁴⁹ Pour une analyse plus complète des enjeux de résilience du système agro-alimentaire, se référer notamment à Les Greniers d'Abondance (2020) Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires. Deuxième édition, 184 pages. URL : <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>

⁵⁰ Sur le fonctionnement de l'aide alimentaire en France et des structures y participant, voir l'étude menée par le Labo de l'ESS « Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tous à une alimentation de qualité » (p. 19). URL : [https://www.lalabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire\(1\)_compressed.pdf](https://www.lalabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire(1)_compressed.pdf)

⁵¹ ACCARDO, A. ; BRUN, A. & LELLOUCH, T. (2022). La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire. INSEE Première n°1907. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>

Afin de répondre plus durablement et plus sainement au besoin de se nourrir, les structures dispensant l'aide alimentaire travaillent activement à améliorer la qualité des produits qu'elles distribuent. C'est le cas, notamment, des **Restos du Cœur** (voir encadré ci-dessous) qui, à travers les Jardins du Cœur – des jardins maraîchers d'insertion – permettent à des personnes éloignées de l'emploi de participer à la production sans pesticides de fruits et légumes qui seront intégrés aux denrées distribuées par les centres du réseau, dans une logique de circuits courts. Ce projet, d'abord à vocation sociale, permet à la fois de lutter contre la précarité

alimentaire en assurant à celles et ceux qui n'en n'ont pas les moyens l'accès à des fruits et légumes frais tout en donnant l'opportunité aux salarié-e-s en insertion, de bénéficier d'un parcours d'accompagnement socio-professionnel. D'un point de vue environnemental, le projet œuvre également pour une production locale et respectueuse de l'environnement.

D'autres leviers sont également mobilisés pour diversifier les sources d'approvisionnement dans le sens d'une amélioration de la qualité des produits distribués, comme des partenariats avec des producteurs locaux.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le Centre de distribution et le Jardin du Cœur des Restos du Cœur à Gien : l'insertion au service d'une amélioration de la qualité de l'aide alimentaire

L'association départementale des Restos du Cœur du Loiret gère deux centres d'activités sur le territoire de Gien : un centre de distribution d'aide alimentaire et un chantier d'insertion par l'activité maraîchère, appelé le Jardin du Cœur.

Ouvert une fois par semaine, le centre de distribution a donné près de 125 000 repas en 2021 auprès d'un peu plus de 300 familles pour chaque saison (été et hiver). Fonctionnant sans salarié-e, il peut compter sur une quarantaine de bénévoles, dont environ un quart sont également bénéficiaires.

Créé en 2006, le Jardin du Cœur emploie, en 2022, huit salarié-e-s en insertion orienté-e-s par une institution prescriptrice. Limité à 2 ans maximum, le parcours moyen d'une personne en insertion au Jardin est de 12 à 13 mois, au cours desquels elle bénéficie d'un accompagnement social et technique lui permettant d'apprendre à cultiver des légumes et des plantes, et à assurer diverses tâches en lien avec la vie du jardin, mais surtout de construire son projet personnel et professionnel en vue de sa sortie du dispositif d'insertion. Cet accompagnement est assuré par deux salariées permanentes : une encadrante technique à temps plein et une conseillère d'insertion professionnelle, à mi-temps.

Si l'activité du jardin est essentiellement conçue comme un support à l'insertion, le travail maraîcher permet de fait une sensibilisation à la nature, au fonctionnement des écosystèmes et à l'alimentation saine. Bien que ne disposant pas d'un label « bio », le Jardin cultive sans recours à des pesticides. Les productions sont destinées à trois centres de distribution des Restos du Cœur dans le Loiret (Gien, Briare et Châtillon-sur-Loire), venant appuyer la diversification des produits distribués dans le sens d'une meilleure qualité.

Dans la même logique de diversification de leurs chaînes d'approvisionnement, les Restos du Cœur de Gien ont noué un partenariat avec un maraîcher bio en AMAP du territoire, « De la fourche à la fourchette », qui livre hebdomadairement environ 200 kg de légumes au centre de distribution local.

En-dehors de l'aide alimentaire, d'autres acteur-ric-e-s de l'ESS – telle-s que [Graines de Soleil](#) (voir encadré ci-dessous) – se mobilisent pour apporter des solutions favorisant l'accès des personnes en situation de précarité à des produits alimentaires de qualité, selon différentes formes s'éloignant du modèle de la distribution gratuite : paniers solidaires, groupements d'achats, supermarchés coopératifs et participatifs.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Graines de Soleil : pour un accès de tou-te-s à une alimentation digne et durable

Implantée à Châteauneuf-les-Martigues (13), l'association Graines de Soleil développe depuis 2006 une action autour de l'agriculture et l'alimentation sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône.

Son cœur de métier est l'insertion par l'activité économique à travers une activité de production maraîchère et aromatique en agriculture biologique et de vente. Son équipe permanente de 14 personnes accompagne ainsi 56 salarié-e-s dans leur projet.

Outre le maraîchage, Graines de Soleil et ses salarié-e-s en insertion sont engagés au service d'une meilleure alimentation à travers le soutien à la filière agricole locale notamment par la gestion de boutiques de producteurs éphémères et la vente de la production sous forme de paniers (160 par semaine) dont une grande partie (75 paniers) est vendue à tarif solidaire. Dans le même esprit visant à favoriser l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité, l'association organise des marchés solidaires dans des quartiers enclavés proposant des produits eux aussi à prix réduits.

L'association anime également divers ateliers pédagogiques à destination du grand public et aménage des jardins partagés ou des espaces conviviaux en pied d'immeubles.

Cultiver ensemble pour se réapproprier la terre et son alimentation

Le thème de l'alimentation s'avérant fédérateur et mobilisateur, de nombreux projets en lien avec celui-ci sont montés par les structures de l'ESS, notamment autour de l'animation de **jardins partagés** comme celui de [Nogent-le-Rotrou](#), en Eure-et-Loir, initiative portée par l'antenne locale d'ATQ Quart Monde. « Militant-e-s » (personnes concernées ou ayant été concernées par la précarité) et « Allié-e-s » (personnes engagées dans la lutte contre la précarité, mais n'étant pas personnellement concernées par cette situation) gèrent collectivement et bénévolement ce jardin – composé de plusieurs parcelles cultivées en commun mais aussi de quelques parcelles individuelles – en assurant son entretien, la culture des fruits et légumes, leur cueillette, etc.

On retrouve également l'animation de jardins partagés en pied d'immeubles, dans le cadre des actions menées avec les habitant-e-s du territoire par le [Centre social de Bagatelle](#) (voir encadré page 73) Les temps de récoltes donnent généralement lieu à des repas partagés conviviaux.

Bien que les productions soient loin de suffire à l'alimentation des personnes les cultivant, elles contribuent à améliorer la qualité de leur alimentation avec **des produits que celles-ci connaissent et dont elles savent qu'ils sont bons pour leur santé.**

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le Jardin nourricier et la Maison partagée de Nogent-le-Rotrou : des lieux pour se retrouver et partager autour du « bien manger »

Le Jardin nourricier de Nogent-le-Rotrou (28) est un lieu animé par l'antenne locale d'ATD Quart Monde, qu'elle a co-initié avec l'Espace de vie sociale. Aujourd'hui composé de sept parcelles de 200 m² et disposant d'une serre construite grâce à un chantier participatif, le Jardin a été investi par l'association en mars 2020 après avoir quitté un autre espace qu'elle occupait depuis 2016 à quelques kilomètres de là.

Se retrouvent dans ces deux lieux « Militant-e-s » (concerné-e-s par la précarité) et « Allié-e-s » (non directement concernées par la précarité) ainsi que d'autres habitant-e-s volontaires, parmi lesquelles des personnes réfugiées hébergées à proximité.

L'activité de jardinage est ouverte à tou-te-s sur les parcelles partagées, d'autres étant louées à des familles qui les cultivent séparément. Aucun produit chimique n'est utilisé. Les récoltes ne sont pas destinées à la vente, mais à nourrir les jardinier-ère-s, notamment dans le cadre de repas pris en commun. Cela favorise ainsi la commensalité et permet aux personnes isolées de trouver un cadre accueillant, dans une ambiance bienveillante et chaleureuse, qui laisse beaucoup de place à l'initiative et à la parole de chacun-e.

À quelques minutes de marche du Jardin, la Maison du Tertre est un lieu permanent de rencontre abritant diverses activités en lien avec l'alimentation, mais aussi des activités culturelles et artistiques (ateliers poésie, ateliers couture, moments de convivialité parents-enfants, etc.). Propriété de la municipalité de Nogent-le-Rotrou et ancien local de l'Espace de vie sociale, cette maison est animée par une association « La Maison partagée » regroupant des membres de l'antenne locale d'ATD et d'autres partenaires (dont une association produisant du pain au levain naturel cuit au four à bois, nommée Le Grain où le moud-on ?).

Au-delà de l'animation de ces deux espaces, ATD Quart Monde et ses membres portent d'autres actions, parmi lesquelles :

- L'activité « Bibliothèque de rue » qui permet de créer des rencontres autour des livres et de l'art à destination des enfants ;
- Des événements réguliers comme la « Fête de la Bibliothèque de rue » ou le « Festival des arts et des savoirs » dont l'objectif est la transmission de savoirs et savoir-faire culturels et créatifs.



Espaces de rencontres, d'échange et de solidarité, ces lieux permettent, au-delà de se nourrir en tant que tel, de **se réapproprier collectivement son alimentation** et les enjeux agro-alimentaires mais aussi, plus largement, de **développer un rapport plus intime avec la nature**. Certaines initiatives animent, gèrent et utilisent ainsi des jardins comme support de sensibilisation pour aborder en groupe les sujets liés à l'alimentation et ce, de manière très concrète : le cycle de production (de la graine à l'assiette), les enjeux de santé liés à l'alimentation et d'autres sujets qui, s'ils n'étaient pas traités à partir du support que constituent le jardin et son entretien, pourraient s'avérer abstraits ou techniques au premier abord, telles que les questions liées à l'impact humain sur la biodiversité. L'association Graines de Soleil (voir encadré page 36) propose par exemple des temps d'animation et de sensibilisation à ces questions, à travers des activités pédagogiques pour les plus jeunes ou à travers la gestion et l'animation de jardins collectifs.

Coopérer pour co-construire des dynamiques territoriales autour de l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité

La nécessité de relocaliser notre alimentation, tant pour des raisons écologiques qu'économiques, amène à considérer les enjeux alimentaires à l'échelle d'un territoire. La multiplication partout en France des projets alimentaires territoriaux (PAT) témoigne de l'intérêt croissant pour cette approche par « **systèmes alimentaires territorialisés** »⁵², en rupture avec celle, dominante depuis le développement de l'industrie agroalimentaire, de fragmentation des filières et de mondialisation des chaînes de valeurs. Au cœur de ces dynamiques, on retrouve diverses actions : développement de la production locale, appui à la transition à l'agriculture biologique et développement du bio dans la restauration collective (cantines scolaires notamment, qui demeurent à la fois un levier majeur pour le développement de la filière en lui offrant un débouché important et pour l'accès du jeune public à une alimentation de qualité), sensibilisation et accompagnement au changement des pratiques alimentaires, etc.

Si, avec ces projets alimentaires territoriaux, les collectivités territoriales sont bien souvent à l'impulsion d'une certaine forme de gouvernance alimentaire locale, **les acteur-ric-e-s de l'économie sociale et solidaire ne se contentent pas de s'adjoindre à une dynamique publique et sont bien souvent à l'initiative de coopérations structurantes autour des enjeux de transition agro-alimentaire et d'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité**, mettant à profit leur proximité avec les citoyen-ne-s – notamment celles et ceux confronté-e-s à la précarité alimentaire – et leur capacité d'innovation sociale.

Bien qu'encore émergentes, ces dynamiques impulsées par l'ESS essaient largement comme en témoigne l'expérimentation de quatre « Territoires à VivreS » par le collectif inter-associatif Accès digne à l'alimentation composé du Réseau Cocagne, du Secours Catholique, de l'Union Nationale des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires (UGESS), du Réseau CIVAM et de Vers un réseau d'achat en commun (VRAC)⁵³.

⁵² Les systèmes alimentaires territorialisés sont définis par le Professeur Jean-Louis Rastoin comme « un ensemble cohérent de filières agro-alimentaires localisées dans un espace géographique de proximité ». Source : Resolis. (2015). Systèmes alimentaires territorialisés en France. Journal Resolis #04. URL : file:///C:/Users/flori/Downloads/11_20150313_resolis_journal_janvier_sat_interactif.pdf

⁵³ D'autres dynamiques territoriales inspirantes impulsées par l'ESS, par exemple autour de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ou de tiers-lieux alimentaires sont à retrouver dans l'étude « Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité », accessible à cette adresse : <https://www.lalabo-ess.org/agir-contre-la-precarite-alimentaire-en-favorisant-l-acces-de-toutes-a-une-alimentation-de-0>

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Territoires à VivreS : une démarche pour expérimenter localement des coopérations autour de l'accès à une alimentation de qualité

L'expérimentation Territoires à VivreS a été lancée en 2021 par le Réseau Cocagne, l'UGESS, le Réseau CIVAM et VRAC afin de promouvoir l'accès digne à une alimentation de qualité pour tou-te-s, à travers une approche systémique fondée sur la coopération et la participation des personnes en situation de précarité alimentaire, dans une logique de démocratie alimentaire.

Lauréat d'un appel à projet dans le cadre de « France Relance », l'expérimentation se décline aujourd'hui dans quatre territoires : la Métropole de Lyon, la Métropole d'Aix-Marseille, la Métropole de Montpellier et Haute-Garonne-Toulouse.

- L'expérimentation locale vise, en mobilisant des acteur-ric-e-s de l'ESS et du secteur agro-alimentaire, à articuler trois niveaux au sein d'une gouvernance partagée : des projets, des dispositifs de coopération (écopôles, tiers-lieux, etc.) et un système de coopération territoriale.
- Chaque territoire définit ses orientations et objectifs en fonction de son contexte local. Par exemple, le territoire d'Aix-Marseille ambitionne de structurer un réseau d'épicerie sociales et solidaires en organisant une mutualisation de leur approvisionnement tandis que celui de Toulouse souhaite accompagner les projets locaux de solidarité alimentaire en lien avec des collectifs d'habitant-e-s et les élu-e-s locaux-ales.





SE LOGER

ENJEUX

- Selon la Fondation Abbé Pierre, dans notre pays, **4 millions de personnes sont non ou mal logées** (dont 300 000 personnes privées de domicile fixe et 100 000 personnes vivant dans des habitations de fortune) et 12 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement⁵⁴.
- Le secteur du bâtiment doit faire face à de forts **enjeux environnementaux** : il représente, annuellement en France, 43 % des consommations énergétiques et est responsable de 23% des **émissions de gaz à effet de serre**⁵⁵. Il est également générateur d'environ 70% de nos **déchets**⁵⁶. Concernant les consommations d'énergie, on estime à 5,2 millions le nombre de passoires thermiques parmi les résidences principales en France⁵⁷.
- Cette inefficacité énergétique renforce le **poids social de la crise énergétique** : 41% des Français-e-s estimaient en 2022 être fragilisé-e-s par le paiement de leurs dépenses d'énergie (chauffage, électricité)⁵⁸.
- Le logement pose aussi un **enjeu de santé, de qualité et de confort de vie**. Plus de 3,5 millions de personnes modestes ont eu froid sur l'année 2022 pour des raisons liées à la précarité énergétique⁵⁹.

⁵⁴ Fondation Abbé Pierre. (2022). 27^e rapport sur l'état du mal-logement en France – 2022. URL : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/rem2022_dossier_de_synthese_web.pdf

⁵⁵ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (2022). Construction et performance environnementale du bâtiment. URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/construction-et-performance-environnementale-du-batiment>

⁵⁶ ADEME. (2021). Déchets, chiffres-clés. L'essentiel 2021. URL : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6912/dechets-chiffres-cles-lessentiel-2021-011723.pdf>

⁵⁷ Le Monde. (2022). Au moins 5,2 millions de résidences principales en France sont considérées comme des « passoires énergétiques ». URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/26/passoires-thermiques-au-moins-5-2-millions-de-residences-principales-concernees-en-france_6136187_3224.html

⁵⁸ IPSOS & Secours populaire. (2022) 16^e baromètre de la pauvreté. URL : <https://www.secourspopulaire.fr/16e-barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-0>

⁵⁹ Fondation Abbé Pierre, op. cit.



RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Favoriser l'accès de tou-te-s à un logement digne et durable

Les structures de l'ESS sont porteuses de solutions pour répondre aux enjeux cités précédemment. Elles sont en effet en première ligne pour constater les difficultés auxquelles doivent faire face de nombreuses personnes en situation de précarité.

En s'appuyant sur cette proximité et sur des partenariats avec d'autres structures du secteur sanitaire et social, les initiatives engagées sur le sujet assurent en premier lieu une action visant à **accueillir les personnes à la rue ou ne disposant pas de lieu de vie stable**. La **Fondation Abbé Pierre** anime par exemple 800 « Pensions de famille », des résidences composées de logement privatifs et d'espace partagés. Au-delà d'orienter vers un logement, il s'agit d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et juridiques pour rendre effectif leurs droits liés à l'habitat⁶⁰.

Conscientes du croisement entre le besoin de donner à tou-te-s l'accès à un logement digne et la nécessité de tendre vers plus de sobriété, ces structures solidaires intègrent de plus en plus la nécessité de **privilégier des bâtiments exemplaires d'un point de vue énergétique**. C'est par exemple le cas avec l'association **Habitat Alternatif Social** (voir encadré page 42) qui permet à des personnes en situation de grande pauvreté de bénéficier d'un logement dans le département des Bouches-du-Rhône. Parmi ces logements, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Prytanee II, dont la particularité est d'être constitué de **maisons passives**, c'est-à-dire dont la chaleur dégagée par ses occupant-e-s et leurs activités et celle apportée par l'ensoleillement suffisent à leur chauffage. La notion de durabilité recouvre ici un double sens : la durée d'accueil qui doit permettre le travail de réinsertion que se donne pour mission l'association au-delà de fournir un toit à celles et ceux qu'elle accueille et la durabilité écologique, grâce à un fort engagement en faveur de l'écoconception de l'habitat. Une façon de montrer que la qualité environnementale et le confort ne sont pas réservés à celles et ceux qui ont une meilleure situation économique.

⁶⁰ Les droits liés à l'habitat ne sont pas reconnus en tant que tel par les politiques publiques. La Fondation Abbé Pierre est à l'origine de cette notion qui regroupe trois domaines d'intervention : l'accompagnement des ménages dans la mise en œuvre du droit au logement (DALO), l'accompagnement des ménages menacés d'expulsion et la lutte contre l'habitat indécemment ou indignement. Pour en savoir plus : La Fondation Abbé Pierre. (2014). L'accompagnement en matière d'accès aux droits liés à l'habitat. URL : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/synthese_adlh_-_juin_2014.pdf

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

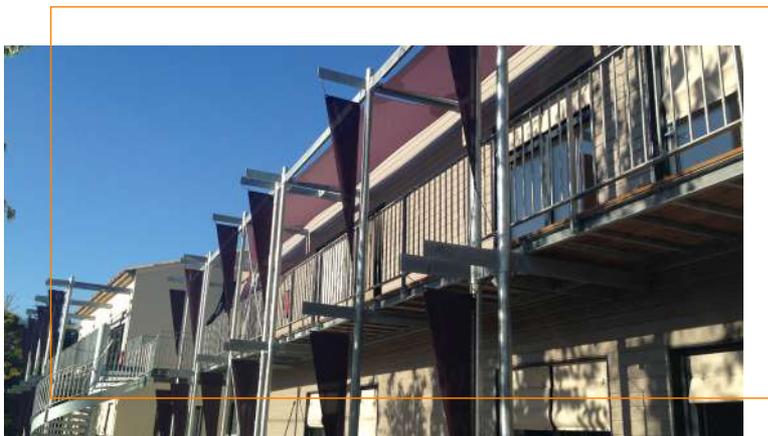
Habitat Alternatif Social et son centre Prytanes II : des logements de qualité au service de la solidarité

L'association Habitat Alternatif Social (HAS) a été créée en 1982, à Marseille, pour défendre la dignité des personnes fragilisées à travers le droit au logement et à la santé. L'association développe différents dispositifs, dont les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), permettant d'accueillir des personnes en situation de grande errance qui ne sont pas accueillies dans des centres d'hébergement « classiques », parmi lesquels le CHRS Prytanes II.

Ce dernier, situé à Luynes (près d'Aix-en-Provence), est composé de neuf studios individuels de 26 m², d'une salle commune de 50 m² et d'autres espaces intérieurs et extérieurs collectifs. Les bâtiments sont écoconstruits à partir d'une ossature en bois et disposent d'une ventilation double flux, permettant d'assurer une régulation thermique par la circulation de l'air, ainsi que des triples vitrages.

Il accueille neuf personnes en situation de grande pauvreté avec ou sans animaux de compagnie, en contrepartie d'une participation au loyer du logement (à hauteur de 200 euros par mois) et aux réunions de maison. Les personnes accueillies y demeurent généralement entre 1,5 an et 6 ans. Elles vivent en autonomie, bénéficiant d'activités de groupe et d'un accompagnement social visant leur réinsertion à terme, hors du centre. Un travail de réduction des risques et dommages associés à la consommation d'alcool est notamment mené par l'équipe de l'association.

Pour mener à bien sa mission, HAS noue différents partenariats avec des acteur-ric-e-s du soin et du social.



Un centre d'hébergement d'Habitat Alternatif Social.

Accompagner l'amélioration du logement pour favoriser les économies et son appropriation par ses habitant-e-s

Disposer d'un logement n'est pas synonyme d'être « bien » logé. Le « mal-logement » renvoie ainsi à des conditions de logement insatisfaisantes telles que la précarité, l'insalubrité ou le manque de confort. Habiter un logement décent est d'une importance particulière pour la santé des personnes et avoir un « chez-soi » confortable, sain et permettant de se sentir en sécurité est nécessaire pour se ressourcer et pour avoir des moments de sociabilité, familiale ou amicale, agréables. C'est aussi un préalable à de nombreuses démarches administratives ou l'accès à un emploi, conditionnés par le détention d'une adresse postale.

Les structures de l'ESS s'engagent donc pour permettre à tou-te-s d'améliorer la qualité de leur cadre de vie. Alors que de nombreuses passoires énergétiques subsistent et que les incitations à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements peinent à prendre en compte les freins économiques, administratifs et sociaux auxquels sont confrontées les personnes en situation de précarité, plusieurs structures de l'ESS, parmi lesquelles la **Fondation Abbé Pierre** à travers son programme national d'éradication de l'habitat indigne « SOS Taudis »⁶¹ et le **Réseau Éco Habitat** (voir encadré ci-dessous), développent un accompagnement permettant de favoriser la réalisation de ces rénovations.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le Réseau Éco Habitat : permettre à tou-te-s de rénover son logement

Membre du réseau Caritas France, l'association Réseau Éco Habitat a été créée en 2014 en région Hauts-de-France sur la base d'un constat : 25 % des aides du Secours Catholique servent à payer des factures d'énergie qui, dans bien des cas, sont très largement aggravées par des conditions de logement indignes. L'objectif du réseau est dès lors d'accompagner les personnes à revenu modeste à sortir de la précarité énergétique par une rénovation du logement dont elles sont propriétaires. Car si les dispositifs existent, ils sont très difficilement accessibles par ces personnes confrontées à des freins à la fois économiques et sociaux.

Lorsqu'un bénévole d'une association caritative constate une condition indigne de logement chez un-e habitant-e, il-elle peut contacter le Réseau Éco Habitat qui, sur la base d'un diagnostic énergétique gratuit pour la personne, accompagne ensuite cette dernière dans les démarches administratives pour financer les travaux dont seuls 10% des coûts reviennent au ménage. Pour cela, le Réseau Éco Habitat assure la coordination entre les bénévoles, les acteur-ric-e-s public-que-s, les entreprises du bâtiment et le ménage concerné pour jouer un rôle de tiers de confiance.

Résultat : depuis 2015, l'association – qui compte aujourd'hui 13 salarié-e-s – a accompagné près de 250 familles (soit 100 chantiers réalisés et 95 en cours), à destination de ménages au revenu moyen près de moitié inférieur à ceux bénéficiant du seul accompagnement de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et pour un montant moyen de travaux de 51 000 € contre 18 800 € pour les projets accompagnés par l'Anah.

⁶¹ Pour plus d'informations sur ce programme, consultez le site internet de la Fondation Abbé Pierre : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/lutter-contre-lhabitat-indigne>

Les **Compagnons Bâtisseurs** (voir encadré ci-dessous) œuvrent eux aussi, en Île-de-France et dans huit autres régions françaises, en faveur de la réhabilitation de l'habitat, principalement à travers de l'**auto-réhabilitation accompagnée (ARA)** mais aussi grâce à divers ateliers visant à former les personnes au bricolage. Concernant des travaux globalement peu lourds, la démarche vise surtout à permettre à la personne de contribuer activement à l'amélioration de son cadre de vie tout en lui apportant une aide technique, financière et un soutien moral.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Les Compagnons Bâtisseurs Île-de-France : renforcer le pouvoir d'agir des personnes pour améliorer leur habitat

Les Compagnons Bâtisseurs est une association fondée il y a plus de 60 ans pour assurer la dignité des logements des personnes. S'appuyant sur ses 12 « ateliers de quartiers » (locaux ouverts aux habitant.e-s) et ses quatre « bricobus » (ateliers mobiles qui sillonnent le département), l'antenne francilienne de l'association développe quatre types d'action :

- Des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés (ARA) qui permettent d'associer les habitant.e-s à la rénovation de leur logement. Il.elle-s sont accompagné.e-s dans la rénovation d'une à deux pièces, afin d'acquérir les savoir-faire leur permettant de poursuivre en autonomie pour le reste du logement. L'habitant.e contribue financièrement aux travaux à hauteur d'environ 10% des coûts liés au matériel de chantier, le reste étant pris en charge par l'association. 122 chantiers ARA ont été réalisés en 2021 ;
- Des dépannages pédagogiques, courtes interventions à domicile pour des solutions aux petits besoins de réparation, à la charge du locataire. Près de 2 000 ont été réalisés en 2021 ;
- Des animations collectives hebdomadaires organisées en ateliers de groupes permettant l'apprentissage et la sensibilisation à des sujets et enjeux autour du logement (consommation énergétique et consommation d'eau ; réparation de base ; sensibilisation à certains écogestes et au réemploi) ;
- Des prêts d'outils et une formation gratuite à leur prise en main.

Les Compagnons Bâtisseurs Île-de-France investissent aussi le champ de l'insertion professionnelle à travers des chantiers d'insertion et de formation.

Pour mener ces actions, l'association développe des coopérations locales : chaque atelier de quartier s'appuie sur un projet partenarial organisé autour d'un comité de pilotage constitué de l'ensemble des financeurs du projet et d'un comité technique de suivi composé de partenaires opérationnels (travailleur.se.s sociaux.ales), qui contribuent à repérer les personnes susceptibles de bénéficier d'une action des Compagnons Bâtisseurs.

Si l'entrée dans les activités des Compagnons Bâtisseurs est généralement motivée par des raisons financières (économies réalisées sur les budgets en énergie et en eau), les pratiques qui y sont développées permettent de sensibiliser aux enjeux de préservation de ces ressources, d'autant que le réemploi est toujours priorisé.



L'ensemble de ces actions contribue à **réduire les consommations en énergie et en eau** des ménages aux revenus modestes, diminuant d'autant leurs factures. Par ailleurs, en étant ancrées dans les espaces de proximité, les structures de l'ESS contribuent à la fois à permettre aux personnes de se sentir acteur-ric-e-s de leur bien-être au sein de leur logement en leur donnant des outils pour qu'il-elle-s s'approprient leur lieu de vie, mais aussi à **développer les liens sociaux localement**. Les ateliers pédagogiques proposés par les **Compagnons Bâtisseurs** sont ainsi des temps de rencontre et de convivialité qui permettent de rapprocher, dans l'espace public environnant leur logement, les habitant-e-s d'un même quartier.





S'ÉQUIPER

ENJEUX

- Le volume annuel de consommation des Français-e-s est aujourd'hui trois fois plus élevé qu'il y a 60 ans⁶². Cette **consommation de masse** est encouragée par la publicité et le marketing et se traduit par un fort gaspillage.
- La consommation a de forts **impacts sur l'environnement** tout au long du cycle de vie du produit même si 70% des émissions de gaz à effet de serre sont liées à sa fabrication. Elle a aussi des **impacts sociaux**, notamment sur les conditions de travail, la société de consommation reposant sur un productivisme globalisé dont beaucoup de travailleur-euse-s dans le monde souffrent.
- Les pratiques de consommation sont très **inégalitaires** : à la fois du point de vue du volume (les personnes défavorisées consommant moins que les autres) que de la nature des consommations (la part du budget de consommation revenant aux biens de première nécessité est plus élevée chez les personnes à plus faible revenu qu'au sein des classes les plus aisées).

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Favoriser l'accès à des produits de qualité tout en limitant le gaspillage et la surproduction

Face aux enjeux environnementaux et sociaux liés à la surconsommation globale de nos sociétés, les structures de l'ESS mettent en place des solutions pour **accompagner l'évolution des pratiques vers une consommation plus responsable tout en les rendant accessibles au plus grand nombre.**

L'une des façons par lesquelles elles y parviennent est de tendre vers une économie circulaire, limitant le gaspillage notamment

grâce au réemploi. Les structures de l'ESS sont pionnières depuis de nombreuses années dans la vente d'équipements de seconde main. C'est par exemple l'objet d'**Emmaüs**, pionnier du réemploi solidaire, des recycleries et des ressourceries qui essaient sur le territoire français⁶³ et proposent des lieux (et parfois des services) de collecte et de revente à prix réduits de multiples objets (vêtements, meubles, livres, etc.).

⁶² Ademe (2017). Les chiffres de la consommation et ses impacts sur l'environnement. URL : <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/consommer-autrement/chiffres-cles-observations/chiffres-consommation-impacts-lenvironnement>

⁶³ Pour plus d'information sur ces initiatives, consulter le site internet du Réseau national des ressourceries & recycleries, accessible via ce lien : <https://ressourceries.info/?PagePrincipale>



Un appartement-témoïn de la Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi.

Ces activités, développées par l'ESS dans une logique de sobriété et de solidarité (à la fois en favorisant l'accès à des biens de qualité à moindre prix et, souvent, en employant des personnes en insertion) attirent aujourd'hui de nouvelles structures dont l'objectif est d'en dégager du profit. Cette démarche lucrative conduit parfois à une perversion de la logique du réemploi en poussant, par divers mécanismes incitatifs, à surconsommer en se déculpabilisant de ses achats et à se débarrasser prématurément d'objets dont on pourrait encore avoir l'usage en les vendant⁶⁴. Face à ces dérives, les structures de l'ESS comme Emmaüs, ou les recycleries et ressourceries, constituent des contre-modèles qui redonnent du sens au don d'objets usagés, permettent à des milliers de personnes de trouver une place dans la société en exerçant une activité dans le secteur du réemploi solidaire, participent à la réduction des déchets, invitent à consommer moins et mieux, à réparer plutôt qu'à acheter neuf.

Le réemploi n'est pas toujours synonyme d'objets de seconde main. Ainsi, la **Banque solidaire de l'équipement** (voir encadré page suivante), dispositif développé par Emmaüs Défi permet à des personnes venant d'accéder à un logement pérenne de pouvoir s'équiper avec du mobilier neuf à prix réduits, issu d'inventures donné par des entreprises partenaires, et participe ainsi à « remplacer le gaspillage par la solidarité », selon l'expression utilisée par l'initiative.



La Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi : équiper son logement pour sortir durablement de la précarité

La Banque Solidaire de l'Équipement (BSE) est un service proposé par l'association Emmaüs Défi, initié en 2012 à Paris et aujourd'hui implanté dans quatre autres territoires : la Métropole de Lyon (2016), le département de Seine Saint-Denis (2018), la Métropole de Lille (2020) et Toulouse Métropole (2021).

La Banque Solidaire de l'Équipement aide des personnes en situation de précarité accédant à un premier logement pérenne à l'équiper en meubles et autres fournitures (literie, électroménager, vaisselle, etc.) à l'état neuf et à prix solidaire (ce sont en moyenne 950€ qui sont économisés par celles et ceux faisant appel à ce service). Pour cela, la BSE bénéficie de dons de partenaires, dont une partie importante est issue d'inventus, et qui bénéficient depuis la loi AGEC d'une défiscalisation.

Orientées par les services sociaux et/ou des associations partenaires, les personnes bénéficient d'un accompagnement pour les aider à identifier leurs besoins et les conseiller dans le choix des équipements qu'elles souhaitent acheter, au cours de trois rendez-vous individuels. Pour cela, la BSE a mis en place des appartements-témoins dans lesquels sont exposés les objets à vendre, afin de permettre aux personnes de se projeter.

Depuis le début de son existence, 1 million d'équipements de la maison ont été récupérés auprès de 60 entreprises partenaires et 9 000 ménages ont été équipés soit, au total, 21 000 personnes ayant bénéficié du service. Ce dernier permet de diminuer le risque de retour à la rue des personnes et de permettre un meilleur bien-être, avec des coûts évités pour les acteur-ric-e-s public-que-s et les bailleurs sociaux évalués par la BSE à 165 000 € sur un an (ce chiffre est calculé à partir de la diminution des risques d'impayés occasionnés par ce service).

Qu'elles vendent des objets de seconde main ou neufs, les initiatives veillent à ce que les produits réemployés soient de bonne qualité, notamment quand elles mettent en place des actions dédiées aux personnes en situation de précarité : l'association, dont l'action allie lutte contre le gaspillage et lutte contre la précarité, ne doit en effet pas conduire à faire des personnes en situation de précarité des consommatrices de deuxième rang qui ne pourraient accéder à des produits d'une qualité égale à ceux accessibles au reste de la population.



Un appartement-témoin de la Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi.

Outiller pour faire durer

À l'opposé de la pratique de l'usage unique, la réduction des impacts écologiques de son équipement passe également par l'**augmentation de la durée de vie des produits**, afin d'en éviter un renouvellement trop régulier⁶⁵. Il existe de nombreuses manières d'étendre la durée de vie d'un équipement : cela passe par un bon usage de celui-ci, mais aussi à travers la possibilité de le réparer.

La **réparation** peut s'avérer difficile sur des produits aux montages parfois complexes et lorsqu'on ne dispose pas de compétences en bricolage. Dès lors, de nombreuses structures de l'ESS proposent d'outiller les personnes qui le souhaitent à la réparation à travers des temps d'ateliers, tout en les sensibilisant à une consommation plus responsable et à ses enjeux : l'impact de la production d'un bien, l'obsolescence programmée, la durée de vie d'un produit, etc. C'est ainsi que **la Rebooterie**, recyclerie numérique basée à Toulouse, propose différents temps d'ateliers pour se former à l'utilisation des outils numériques et à leur réparation, avec pour mission de les rendre accessibles à tou-te-s (voir encadré ci-dessous).

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

La Rebooterie : favoriser l'accès au numérique en formant à la réparation de son équipement

Ouverte depuis février 2021 à Toulouse dans le quartier populaire des Minimes, la Rebooterie est une recyclerie numérique qui privilégie la formation et l'auto-formation pour réparer, mieux comprendre et utiliser les outils numériques. Elle propose différents ateliers :

- Des temps de conseil numérique, ouverts à tout le monde, gratuits, sans adhésion et sans inscription. Ces temps ont pour objectif d'acquérir les connaissances et compétences de base nécessaires à l'utilisation des ordinateurs, téléphones, tablettes.
- Des ateliers libres, ouverts aux adhérents sans inscription, pour diagnostiquer un problème, faire face à un bug, réparer, changer une pièce, développer une utilisation avancée des outils numériques. Ces ateliers sont animés par des salarié-e-s ou des bénévoles.
- Des formations collectives, ouvertes aux adhérent-e-s, sans inscription, pour développer son autonomie sur un sujet précis, autour de différentes thématiques possibles (la sécurité, les logiciels, démonter un ordinateur, avoir un usage éco-responsable de son matériel, sobriété numérique, etc.)
- « Créer son PC à 0 euros » : une remise en état d'un outil. Après deux ou trois ateliers de réparation la personne peut repartir gratuitement avec le matériel.

La Rebooterie assure également une activité de recyclerie. Elle récupère du matériel informatique à travers des appels aux dons, un point de dépôt local en propre et deux points de collectes en déchèterie. Les appareils sont diagnostiqués avant d'être réemployés selon trois modalités possibles : réemploi de pièces lorsque l'appareil ne peut être remis en état, utilisation pour l'action « PC à 0 euro » ou un reconditionnement plus classique pour revente. L'association atteint un taux de réemploi de 80% (les 20% restant étant voués au recyclage).

⁶⁵ Ademe. (2018). La face cachée des objets : vers une consommation responsable. URL : <https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/09/DP-Face-cachee%CC%81e-des-biens-de%CC%81equipement-Septembre-2018.pdf>

Favoriser les échanges de biens et de services et l'usage plutôt que l'achat

Certaines structures ouvrent d'autres champs des possibles : la possibilité de se passer de la logique marchande. Le troc en est un exemple, ou encore l'échange gratuit de services entre pairs. C'est ce qui est développé dans les Accorderies dont les membres (accordeur-e-s) échangent entre eux par le biais d'une monnaie-temps (voir l'exemple de l'**Accorderie Cœur des Bauges**, présenté dans l'encadré ci-dessous). Non-convertible en euro, cette monnaie n'invite pas à la consommation mais plutôt à l'entraide et à l'interconnaissance. En prenant pour base le temps, ce système d'échange ne donne pas une valeur arbitraire aux contributions et permet donc de reconnaître également les compétences de chacun-e, sans hiérarchie

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

L'Accorderie Cœur des Bauges : se donner réciproquement du temps pour promouvoir une autre façon d'échanger

Une accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités. Son fonctionnement repose sur un système d'échange de services non-marchands entre adhérent-e-s sur la base d'une monnaie-temps. Un-e Accordeur-e propose un service aux autres adhérent-e-s pour lequel il-elle est crédité-e d'autant d'unités de temps qu'a duré le service rendu et qu'il-elle pourra dépenser pour bénéficier des autres services proposés. Les 37 accorderies françaises sont fédérées par le Réseau des Accorderies de France.

L'Accorderie Cœur des Bauges est née en 2018 d'une volonté de donner vie aux idées exprimées dans le mouvement citoyen « Bauge en transition ». Elle a investi un local situé dans les murs d'un ancien café, dans la commune rurale du Chatelard (Savoie) au sein du Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Aujourd'hui, l'Accorderie compte 210 accordeur-e-s sur le territoire et rassemble différents profils socio-économiques. Outre les échanges interpersonnels, ses actions sont variées :

- Animation d'un atelier repair café, tous les premiers samedis du mois, par cinq accordeur-e-s ;
- Organisation d'ateliers et d'évènements festifs avec d'autres associations locales du territoire (expositions, projection de documentaires, partenariat avec une radio locale pour communiquer autour des activités de l'accorderie) ;
- Animation d'une grainothèque de semences locales ;
- Mise à disposition d'une photocopieuse et d'un ordinateur pour répondre aux besoins administratifs numériques des usager-ère-s qui n'auraient pas accès à du matériel informatique.

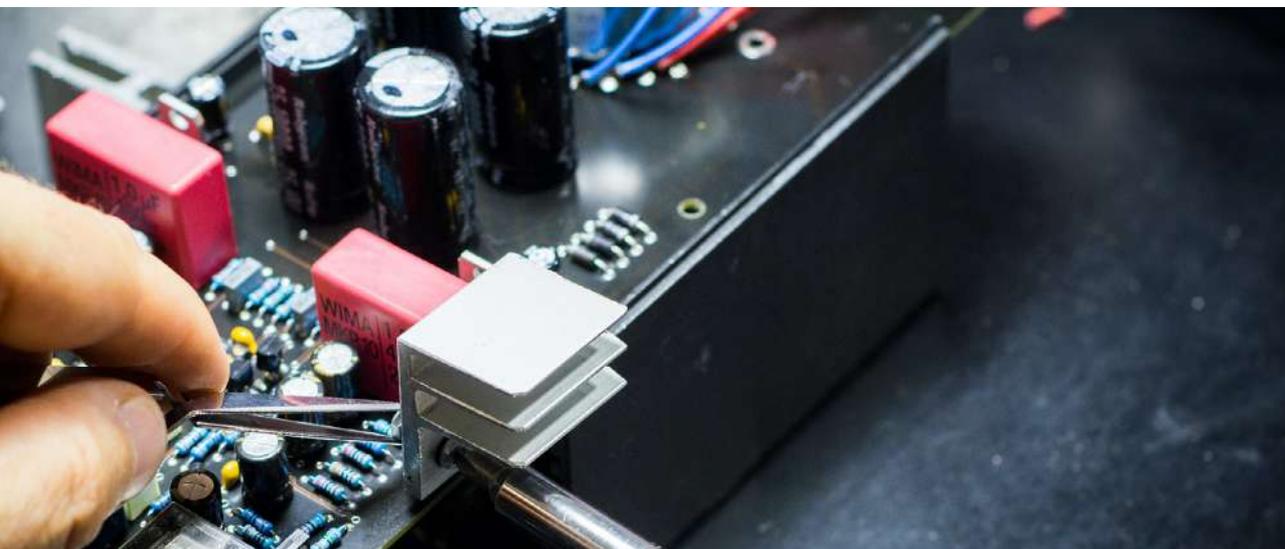
Une fois par mois, l'accorderie se déplace dans les communes alentours, en partenariat avec des associations locales ou des mairies.





Les structures de l'ESS proposent également d'autres alternatives à l'achat comme **la location**. C'est ce que fait par exemple **Commown**⁶⁶, première société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dédiée à l'électronique responsable. Cette structure propose un modèle de location de matériels informatiques sans option d'achat (des ordinateurs, la location de fairphone - téléphones portables produits dans des conditions de fabrication responsables et éthiques).

Cette manière de s'équiper permet de lutter contre l'obsolescence programmée et de promouvoir un mode de production responsable. Cette pratique visant à privilégier l'usage du bien plutôt que sa vente s'inscrit dans le champ de l'économie de la fonctionnalité⁶⁷.



⁶⁶ Pour plus d'informations, voir le site de Commown : <https://commown.coop/>. Commown fait partie du réseau de coopératives « les Licoornes » : <https://www.licoornes.coop/>

⁶⁷ Pour plus d'informations sur l'économie de la fonctionnalité, voir le site d'ATEMIS, laboratoire de recherche qui travaille sur ce sujet : <https://www.atemis-lir.fr/>



SE CULTIVER ET SE DIVERTIR

ENJEUX

- L'analyse des pratiques culturelles montre **une forte disparité entre classes sociales**⁶⁸. Ces différences sont le produit à la fois de facteurs socio-culturels (l'éducation et le diplôme jouent un rôle prépondérant), économiques (le revenu contraint les pratiques de celles et ceux qui souhaitent accéder à des équipements culturels) et géographiques (le nombre d'équipements culturels et les investissements publics dans ces équipements sont fortement différenciés selon les territoires, avec notamment une rupture forte entre les villes denses et les territoires ruraux)⁶⁹.
- La culture est **loin d'être un secteur neutre écologiquement** : à titre d'indicateurs, elle est le troisième facteur de mobilité des Français-e-s (auquel il faut rajouter le tourisme international), et l'un des premiers postes de consommation de données numériques⁷⁰. Il est également fortement générateur de déchets (décors, matériaux, costumes, etc.).
- Le secteur culturel est également au cœur de la transition écologique juste du fait des valeurs qu'il véhicule. Structurant pour les imaginaires individuels et collectifs, il peut être **un levier pour le changement culturel et sociétal** nécessaire à la bonne réussite des transformations que nous appelons de nos vœux.
- Au-delà du secteur culturel, le divertissement renvoie aussi à la capacité à **découvrir de nouveaux horizons en s'éloignant de son environnement quotidien**. Là encore, les inégalités sont fortes : si 72 % des plus aisé-e-s (gagnant plus de 2 755 € mensuels) partent en vacances annuellement, ce n'est le cas que de 37 % des personnes avec un plus faible revenu (gagnant moins de 1 285 € mensuels).



Une soirée festive aux Amarres.

⁶⁸ Observatoire des inégalités. (2021). Les pratiques culturelles selon les catégories sociales et les revenus. URL : <https://www.inegalites.fr/Les-pratiques-culturelles-selon-les-categories-sociales-et-les-revenus>

⁶⁹ Observatoire des inégalités. (2019). Les inégalités d'accès à la culture expliquées par un expert. Interview d'Olivier DONNAT, Sociologue au ministère de la Culture et spécialiste des pratiques culturelles des Français. URL : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-dans-l-acces-a-la-culture-expliquees-par-un-expert>

⁷⁰ The Shift Project. (2021). Décarbonons la culture ! Rapport final. URL : <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-EN-COURS.pdf>

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Créer des lieux culturels durables permettant la rencontre et l'échange

Si le développement de l'offre culturelle numérique peut être un moyen de favoriser l'accès de tou-te-s à la culture, celle-ci ne peut remplacer l'existence de **lieux culturels ancrés dans les territoires**. En effet, ces derniers permettent un accès direct à la culture tout en favorisant la rencontre et l'échange et donc au **renforcement du lien social**. Face aux grands lieux culturels fortement soutenus par la puissance publique et géographiquement très concentrés, l'économie sociale et solidaire favorise la multiplication de plus petits espaces, à proximité des lieux de vie de la population et favorisant une plus grande mixité sociale.

Espaces de sociabilité, ils sont aussi potentiellement des **lieux de sensibilisation et d'éducation aux enjeux écologiques et de justice sociale**, tant par leur fonctionnement (par exemple en privilégiant des fournitures issues du réemploi ou écoconçues, des produits alimentaires moins carnés,

biologiques et locaux, en travaillant sur leur accessibilité économique et en favorisant des actions solidaires – et en communiquant de façon pédagogique sur ces choix) que par leur programmation, à travers des événements dédiés à ces problématiques. Conformément à cette approche, **le Rat Perché** se définit comme un « café culturel, citoyen et solidaire » affirmant ses valeurs écologiques et sociales avec lesquelles il met ses actions en cohérence (voir encadré page 54) Pareillement, le tiers-lieu **les Amarres** permet la mixité des publics en mêlant dans un même lieu un espace d'accueil de jour et un espace de buvette solidaire. Favorisant l'accès à la culture et les échanges interculturels, cette initiative portée par les associations Aurore et Yes We Camp intègre la thématique écologique à la fois dans ses événements et à travers des actions favorisant la végétalisation de ses espaces et le réemploi.





INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le Rat Perché : un café pour rassembler autour de la culture

Créé en 2017, le Rat Perché est un café culturel, citoyen et solidaire de forme coopérative (SCIC) implanté dans le centre de la ville d'Arras (62).

Dès le départ, durant la phase de recherche d'un local, la démarche se veut collective, les initiateur-rices du projet s'entourant d'un comité de pilotage composé d'habitant-e-s intéressé-e-s par l'initiative. Cette empreinte participative demeure l'un des traits significatifs du café.

Celui-ci est composé d'un rez-de-chaussée ouvert à tou-te-s associant l'espace de café, une bibliothèque participative et une ludothèque ainsi que d'un premier étage réservé aux associé-e-s de la coopérative. Ces deux espaces de 180 m² chacun sont complétés par un espace de stockage de 100 m².

Dense, la programmation proposée par les salarié-e-s (4,5 ETP) et 53 bénévoles du Rat Perché est également variée : un événement culturel hebdomadaire, une exposition mensuelle, des cafés polyglottes ou dédiés à la langue des signes (LSF), des rencontres dédiées à l'insertion professionnelle, des ateliers *do it yourself* et des débats, etc. Toutes ces activités sont proposées à titre gratuit, le modèle économique du lieu reposant essentiellement sur les consommations alimentaires.

Outre ce pari permettant une forte mixité sociale, le lieu intègre la thématique écologique dans ses événements – la culture y étant conçue comme un objet politique visant à susciter le débat citoyen – et privilégie les produits biologiques locaux et de saison, ainsi que du matériel de seconde main. Cet engagement pour l'environnement se matérialise aussi par un système de troc de biens et services, un contrat d'électricité auprès de la coopérative citoyenne Enercoop ou encore par l'encouragement à la mobilité douce, traduit par une demande à la mairie ayant permis d'installer un parc à vélo à proximité du lieu.



INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Les Amarres : l'occupation temporaire comme outil pour un projet culturel et solidaire

Ouvert au public depuis décembre 2021, les Amarres est un tiers-lieu solidaire porté par les associations Aurore et Yes We Camp à Paris. Appartenant au Port Autonome de Paris, ce lieu de 4 000 m², auparavant sans usage pendant 7 ans, est aujourd'hui destiné à trois activités principales :

- Un accueil de jour pour hommes isolés, demandeurs d'asile ou réfugiés et un accueil de jour pour les familles, permettant d'assurer une écoute et un accompagnement quotidien pour 300 à 400 personnes en situation de forte précarité. Outre un suivi social et psychologique, cet accueil permet aux personnes de se nourrir, se laver et nettoyer leurs vêtements, se détendre et recharger leur téléphone, mais aussi de prendre des cours de français. Diverses animations servent de moments de convivialité.
- Un espace partagé accueillant plus d'une vingtaine d'organisations de l'ESS, favorisant leur interconnaissance et l'échange entre elles.
- Un espace de buvette solidaire, ouvert au grand public le soir et les week-ends.

Les Amarres favorisent la rencontre entre ces différents publics à travers une programmation culturelle autour notamment des cultures des différentes personnes accueillies, mais aussi de thématiques liées aux enjeux sociaux et écologiques.

Cela traverse aussi la réflexion autour du lieu, notamment à travers sa végétalisation (les Amarres accueillent ainsi une pépinière associative portée par Pépin Production) et des activités de réemploi comme un chantier naval éducatif à destination de jeunes habitant.e.s du 13^{ème} arrondissement, porté par l'association Odyssée et visant à construire des bateaux à partir de matériaux de réemploi. Enfin, la dimension écologique du lieu tient également à l'occupation temporaire d'un espace qui resterait autrement inutilisé, favorisant ainsi la densification de la ville et donc la lutte contre l'étalement urbain.



Mettre l'économie circulaire au service d'une culture à la fois plus accessible et plus soutenable

De même que pour les besoins d'équipement, l'économie circulaire apparaît comme un levier précieux pour faire converger les objectifs de décarbonation du secteur culturel avec la recherche d'un modèle économique favorisant l'accès de tou-te-s à la culture.

Plus particulièrement, le réemploi peut être encouragé à deux niveaux auprès des acteur-ric-e-s du secteur :

- **Vis-à-vis des biens culturels eux-mêmes** (livres, CD et DVD, etc.). Pourvu que leur tri garantisse leur bonne qualité, le réemploi de ces biens permet d'allonger leur durée de vie tout en assurant un prix d'achat réduit pour le-la consommateur-ric-e. Encouragé par la possibilité de les échanger via des plateformes en ligne, le réemploi des biens culturels trouve surtout son potentiel dans le cadre de lieux dédiés qui créent des espaces de sociabilité liant démarche écologique et partage autour de la culture, dans une logique de mixité. C'est ce que permet par

exemple **la Table des Matières**, ressourcerie culturelle et solidaire parisienne favorisant également l'insertion professionnelle à travers un accompagnement individuel (voir encadré ci-contre).

- Tout au long du processus créatif (outils, matériel, etc.). Notamment, les arts du spectacle mobilisent de nombreux matériaux et objets pour les décors ou costumes, qui, bien souvent, une fois les représentations terminées, ne sont pas valorisés. Pour remédier à ce problème, plusieurs initiatives ont émergé en France afin de proposer des solutions de réemploi à la fois bonnes environnementalement et économiquement (car permettant aux professionnel-le-s d'acquérir ces éléments à moindre coût). Parmi celles-ci, on peut notamment citer **la Ressourcerie Culturelle**, basée à Montaigu-Vendée (85) qui collecte, répare et revalorise du matériel de spectacle à l'échelle de la région Pays-de-la-Loire.



Un événement organisé à la Table des Matières.



INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

La Table des Matières : une ressourcerie qui cultive les esprits et le réemploi

Un premier coup d'œil dans le local parisien (14^e arr.) de la Table des Matières laisserait penser qu'il s'agit d'une librairie tout à fait ordinaire. Pourtant, rien de ce qui n'y est vendu – essentiellement des livres mais aussi quelques CD et DVD – n'est neuf. Ouverte en 2016, cette ressourcerie culturelle associative réemploie en effet ces à objets qui lui sont donnés, en les remettant en vente. Initiée et animée par des professionnels du livre, la Table des Matières a fait le pari de la qualité : les dons sont soigneusement triés et, pour ceux qui peuvent rejoindre les étagères, sont rangés par ordre alphabétique et selon diverses catégories, à l'image d'une librairie classique.

Outre ses propres flux, l'association sert également de point de collecte pour Emmaüs Défi (dans le cadre du « réseau des Amistocks ») et Label Emmaüs, avec qui elle a noué des partenariats.

La Table des Matières n'est cependant pas qu'un lieu de transit pour des livres de seconde main. Organisé autour d'une grande table en bois, son local accueille toute personne qui souhaite y discuter, ainsi que divers événements et ateliers (lecture, écriture, photo, etc.) accessibles à ses 80 adhérent-e-s (adhésion de 15 €/an) et proposés par des personnes extérieures à la ressourcerie, qui leur met à disposition son local.

Par ailleurs, l'association assure une action d'insertion professionnelle, à travers un accompagnement individuel donné à des personnes en reconversion ou durablement éloignées de l'emploi, généralement sur une durée d'un an, conditionné par une adhésion et pouvant être assorti d'un engagement bénévole au sein de la structure.

Pour mener l'ensemble de ces actions, la Table des Matières peut compter sur ses quatre salarié-e-s mais aussi sur communauté d'une dizaine de bénévoles régulier-ères.

Offrir des espaces de ressourcement permettant de se reconnecter aux autres et à la nature

Le divertissement va au-delà de la consommation de biens et services culturels. Au sein de ce besoin se trouve également la possibilité de **se ressourcer en sortant de chez soi**. Aujourd'hui, bien que relativement démocratisé, le droit aux vacances reste très inégal, beaucoup de personnes ne pouvant voyager du fait des frais occasionnés ou d'autres contraintes (physiques, psychologiques).

De nombreuses initiatives de l'ESS sont engagées pour permettre à **tou-te-s d'accéder à ces moments de respiration et de dépaysement**. Certaines, comme [Accueil Paysan](#) et le [Réseau CIVAM](#) proposent notamment un accueil social à la ferme (voir encadré ci-après), pour développer l'interconnaissance entre citoyen-ne-s et agriculteur-ric-e-s tout en offrant un temps à la fois convivial et éducatif avec un cadre naturel propice au bien-être. Même si l'objectif reste avant tout social, ces séjours sont aussi une façon de sensibiliser aux enjeux agricoles, en permettant une participation des personnes qui le souhaitent à la vie de la ferme, et plus généralement sur nos modes de production et de consommation.



INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Les accueils sociaux à la ferme et en milieu rural proposés par le Réseau CIVAM : ouvrir les fermes à celles et ceux qui ont besoin de respirer

Le Réseau CIVAM fédère des groupements agricoles et ruraux organisés à l'échelle locale et dont l'objectif est de créer des liens entre les agriculteur-ric-e-s, les ruraux-le-s et la société civile afin de promouvoir une agriculture plus durable et solidaire.

Dans le cadre de son activité, le Réseau Civam propose à celles et ceux qui ressentent le besoin de s'éloigner de leur cadre quotidien des séjours d'accueil au sein de fermes conventionnées, pendant une dizaine de jours. Les personnes, orientées par des centres d'hébergement d'urgence, des centres communaux d'action sociale (CCAS) ou encore des associations partenaires, sont incluses dans la vie familiale des paysan-ne-s et participent à la vie de la ferme. Cette dernière est vue comme un support d'insertion et de respiration par la mise au vert, favorisant le lien social mais aussi la transmissions de savoirs et savoir-faire autour des enjeux agricoles notamment.

Les paysan-ne-s sont accompagnés dans le montage de leur projet d'accueil et bénéficient d'une mise en réseau pour s'enrichir de pair à pair. Pour eux-elles, au-delà de la richesse des rencontres, ces accueils sont également un moyen de diversifier leur activité. Ceux-ci sont rémunérés par les Civam tandis que les frais de déplacement sont pris en charge par les organisations prescriptrices.

Depuis 2012, le Réseau est partenaire d'Accueil Paysan, une association proposant également des séjours d'accueil social à la ferme pour mieux faire connaître et reconnaître cette action commune.

Outre l'accueil social, le Réseau Civam propose également des accueils éducatifs à destination des jeunes (jusqu'à 21 ans) et des séjours collectifs pour faire découvrir la campagne et permettre de visiter les fermes sur une durée de 3 à 4 jours.



Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.



ÊTRE EN BONNE SANTÉ

ENJEUX

- Il existe **un lien significatif entre santé et environnement**. Chaque année en France, près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes de 30 ans et plus aux particules fines⁷¹. D'autres types de pollution liées aux activités humaines peuvent impacter la santé : pollution des sols, expositions aux pesticides, etc. Les produits de consommation courante (produits alimentaires, produits ménagers, etc.) sont également en cause : leur usage peut exposer à des substances nocives (additifs nocifs pour la santé, perturbateurs endocriniens, plastiques, etc.). Enfin, les impacts du changement climatique provoquent une multiplication d'évènements climatiques extrêmes⁷² (incendies, inondations, etc.) et la multiplication et diffusion des zoonoses (maladies infectieuses d'origine animale comme la Covid-19 ou Ebola)⁷³, entraînant des risques majeurs pour la santé humaine.
- L'exposition à ces risques varie selon son lieu d'habitation⁷⁴ mais aussi d'autres variables (profession par exemple), qui sont elles-mêmes en partie déterminées par la situation sociale. **Les enjeux de santé liés à la dégradation de notre environnement croisent donc à plusieurs égards ceux des inégalités sociales.**
- **Le secteur sanitaire n'est pas seulement impacté par l'environnement, il contribue en retour à sa dégradation.** Les émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé s'élèvent en effet à plus de 46 millions de tonnes de CO₂, soit près de 8% du total national même s'il prend peu à peu en compte son impact écologique, comme en témoigne la création d'un comité « transition écologique et santé » au sein de la Fédération hospitalière de France⁷⁵.



⁷¹ Santé publique France. (2021). Pollution de l'air ambiant : nouvelles estimations de son impact sur la santé des Français. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2021/pollution-de-l-air-ambiant-nouvelles-estimations-de-son-impact-sur-la-sante-des-francais>

⁷² La Croix. (2021). Rapport du Giec : Les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient. URL : <https://www.la-croix.com/Rapport-Giec-phenomenes-climatiques-extremes-multiplient-2021-08-09-1201170104>

⁷³ Commissariat général au développement durable. (2022). Zoonoses : quels liens entre atteintes à la biodiversité et pandémies ? URL : <https://notre-environnement.gouv.fr/actualites/essentiels/article/zoonoses-quels-liens-entre-atteintes-a-la-biodiversite-et-pandemies>

⁷⁴ FOSSE, J., SALESSE, C. & VIENNOT, M. (2022). Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? Note d'analyse, France Stratégies. URL : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-na-112-inegalites-environnementales-septembre_0.pdf

⁷⁵ Fédération hospitalière de France. (2022). La FHF crée en son sein un Comité « Transition Écologie en Santé » pour accélérer et accompagner la transformation écologique des établissements publics. Communiqué de presse. URL : <https://www.fhf.fr/actualites/communiques-de-presse/la-fhf-cree-en-son-sein-un-comite-transition-ecologie-en-sante-pour-accelerer-et-accompagner-la>

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Permettre l'appropriation par les personnes de leur santé et des liens entre celle-ci et leur environnement

Le champ émergent de la **santé environnementale** tend à montrer que notre santé est directement impactée par ce qui nous environne : notre cadre de vie – logement, quartier, etc. – et de travail, les produits alimentaires et ménagers que nous consommons, etc.

Face à ces enjeux, les initiatives de l'ESS favorisent une **appropriation par les personnes de leur propre santé et des liens de celle-ci avec leur environnement**. Pour cela elles sensibilisent et accompagnent les personnes afin de les aider à mieux comprendre ces liens et à identifier les pratiques à privilégier ou, au contraire, à éviter. C'est par exemple le cas du **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne** (voir encadré page suivante) qui a développé des ateliers, tout public ou à destination particulière de personnes en

situation de précarité, dédiés à la santé environnementale, dans une logique d'éducation populaire. L'objectif est de donner aux participant-e-s des clés de lecture et d'action pour tendre vers un environnement plus sain pour eux-elles et leurs proches. L'enjeu est de faire preuve de pédagogie pour sensibiliser sans stigmatiser ou culpabiliser, en axant sur les bonnes pratiques à adopter autant que sur les risques.

« Il faut éviter d'adopter un discours moralisateur. [...] Moi je pars de mon expérience personnelle pour déculpabiliser en montrant que personne n'est totalement exemplaire. »

Témoignage d'une salariée du CPIE des Pays de l'Aisne (le 12 mai 2022)



Le jardin du CPIE des Pays de l'Aisne.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le CPIE des Pays de l'Aisne : sensibiliser toutes et tous aux enjeux de santé-environnement

L'appellation « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement » (abrégé en CPIE) est un label créé dans les années 1970 par le Ministère de la jeunesse et de la culture et attribué par le conseil d'administration de l'Union nationale des CPIE. Il existe aujourd'hui 80 CPIE présents dans 63 départements.

Situé à Merlieux-et-Fouquerolles, village rural de moins de 300 habitant·e·s à proximité de Laon (02), le CPIE des Pays de l'Aisne est une association créée en 1975. Elle agit pour le développement durable de son territoire à travers des actions d'éducation à l'environnement à destination du grand public autour d'une trentaine de thématiques différentes (dont le changement climatique, le jardinage, la préservation de l'eau) et d'accompagnement des acteur·rice·s public·que·s et de son territoire (activités de conseils et réalisation de diagnostics).

Sur l'impulsion de l'une de ses salarié·e·s, le CPIE a été l'un des premiers à investir les enjeux de santé-environnement à travers des ateliers spécifiques autour de quatre thématiques principales : « jeux et jouets », « cosmétique », « produits ménagers », et « ondes et écrans ». La plupart des ateliers sont ouverts à tout public, sur inscription. D'autres sont organisés à destination plus spécifique des personnes en situation de précarité économique, en partenariat avec différentes structures (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, des associations de réinsertion professionnelle, etc.). Au total ce sont près de 75 ateliers qui sont réalisés annuellement sur le sujet.

Ces ateliers mêlent pour la quasi-totalité apports théoriques (principaux messages et informations à retenir, chiffres clés, etc.), s'appuyant sur des sources fiables transmises aux participant·e·s, et une mise en pratique (par exemple : décrypter les étiquettes des produits, fabriquer son propre cosmétique, etc.) permettant une appropriation concrète de solutions. Une vigilance particulière est donnée à ce que les réalisations soient facilement reproductibles seule et accessibles économiquement.



Une salariée du CPIE des Pays de l'Aisne animant un atelier « ondes et écrans ».

S'approprier sa santé passe aussi par un meilleur rapport à son corps, son bien-être physique et mental à travers, notamment, la **pratique d'activités physiques**. Là aussi, la réappropriation de la santé croise les enjeux environnementaux dans la mesure où le fait de favoriser les mobilités actives (marche, vélo, etc.) par rapport aux modes de transports motorisés est à la fois meilleur pour la santé et pour l'environnement. C'est le message porté par l'association **Siel Bleu** (voir encadré ci-dessous), qui développe diverses actions visant à favoriser la pratique d'une activité physique par chacune, quelle que soit sa condition physique ou sa situation sociale, dont le programme « EcoSanté » qui sensibilise et accompagne à la mobilité durable et active.

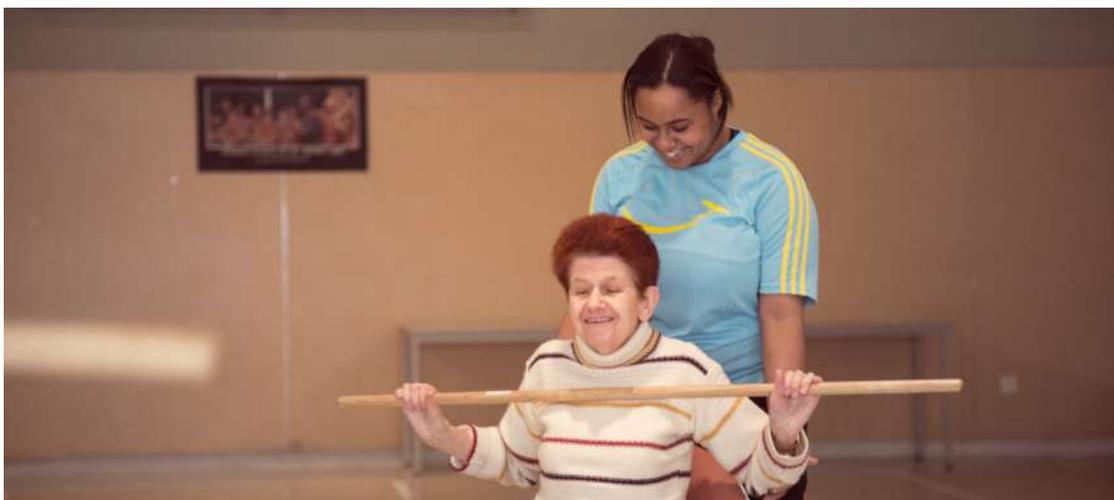
INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Siel Bleu : faire de l'activité physique un bon geste pour sa santé et pour l'environnement

Siel Bleu est une association fondée en 1997 comptant aujourd'hui plus de 600 salarié-e-s qui interviennent dans plus de 5 000 lieux en France auprès de 120 000 bénéficiaires chaque semaine.

L'action de Siel Bleu vise à lutter contre la sédentarité, développer l'autonomie et favoriser l'inclusion de toutes les personnes fragilisées au niveau social, cognitif ou physique à travers la mise en place d'une activité physique adaptée (APA) aux capacités, besoins et envies de la personne. L'association intervient à la demande de structures diverses, que ce soit des collectivités, des associations ou directement à la demande des individus. L'accompagnement peut être individuel ou collectif, en présentiel ou via une plateforme en ligne. Les activités physiques sont pratiquées avec du matériel sportif adapté aux publics fragiles et produits en France.

Siel Bleu met par ailleurs en œuvre depuis 2018, avec le soutien de l'État et l'Ademe, son projet « ÉcoSanté » qui promeut un mode de vie respectueux de l'environnement par la sensibilisation à la mobilité active et durable. L'association propose ainsi un espace ressource sur la mobilité douce, ses bienfaits sur la santé et sur l'environnement, ainsi que des défis à réaliser pour se déplacer de façon écologique.



L'activité physique adaptée chez Siel Bleu.

Favoriser l'accès à la santé pour tout-e-s, en accompagnant la soutenabilité du secteur

Polluant et inégalement accessible, notre système de santé doit aujourd'hui se transformer pour s'inscrire dans une logique de transition écologique juste. Parmi les enjeux auxquels il est confronté, celui des équipements de santé (lits médicalisés, fauteuils roulants, etc.), onéreux à l'acquisition et dont une grande partie est jetée bien avant qu'ils ne soient plus utilisables. **ENVIE Autonomie** (voir encadré ci-dessous) agit en ce sens depuis 2015 en démontrant que **l'économie circulaire peut s'appliquer au secteur de la santé, avec de surcroît une dimension solidaire** : la remise en état de fonctionnement du matériel médical à prix réduit permet de lutter à la fois contre le gaspillage et contre les inégalités d'accès à ces aides techniques.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

ENVIE Autonomie : quand accessibilité du matériel médical rime avec qualité et durabilité

Créé en 2015 par le réseau spécialisé dans le réemploi ENVIE, ENVIE Autonomie est un réseau de 16 magasins, regroupés au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) depuis 2019, visant à développer le réemploi d'aides techniques médicales partout en France tout en les rendant accessibles à tou-te-s.

ENVIE Autonomie organise la collecte, le tri et la remise en état du matériel médical récupéré auprès de particuliers ou d'établissements, afin de lui donner une seconde vie par la vente (sous garantie et à tarif solidaire) et la location. Pour cela, ENVIE Autonomie emploie environ 80 salarié-e-s dont la moitié sont en insertion. En 2021, 22 000 aides techniques ont été collectées parmi lesquelles 16 240 ont été recyclées et 5 760 ont été reconditionnées et vendues à des établissements de santé ou des particuliers. Depuis 2020, à la suite d'une forte mobilisation, l'Assurance Maladie accepte de prendre en charge des dispositifs médicaux remis en bon état d'usage.

ENVIE Autonomie développe, outre la vente et la location de matériel, d'autres services à destination des professionnel-le-s de la santé : des actions de maintenance préventive visant à allonger la durée de vie des équipements, un service de réparation et de vente de pièces détachées récupérées au sein du matériel collecté.

En 2021, ENVIE Autonomie a été lauréat dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe porteur d'un « contrat à impact » qui va lui permettre d'accélérer sa structuration et le déploiement d'une filière nationale d'économie circulaire autour des aides techniques médicales.





TRAVAILLER ET S'ENGAGER

ENJEUX

- L'accès à l'emploi n'est pas garanti pour tou-te-s aujourd'hui. En 2022, la France comptait **2,3 millions de personnes au chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT), soit 7,4% de la population active⁷⁶.
- Avoir un emploi n'empêche pas la précarité. Un peu plus d'un million de travailleur-euse-s vivent avec moins de 918 euros par mois⁷⁷. En plus de la question de l'accès à l'emploi se pose donc également celles des **conditions de travail et du travail décent**.
- La question de l'**utilité du travail et du sens**⁷⁸ donné à celui-ci se pose de plus en plus, notamment dans un contexte où les enjeux environnementaux sont prégnants. De plus en plus de personnes souhaitent s'orienter ou se réorienter vers des activités professionnelles d'utilité sociale et écologique.
- L'engagement en faveur de l'utilité sociale et l'écologie ne passe pas forcément par l'engagement professionnel. Le **bénévolat** – qui, contrairement aux idées reçues, est loin d'être en crise – est aussi une forme d'engagement. En 2020, on recensait 12,5 millions de Français bénévoles⁷⁹.

⁷⁶ INSEE. (2022). L'essentiel sur... le chômage. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248#c1129>

⁷⁷ Observatoire des inégalités. (2022). Un million de travailleurs pauvres en France. URL : <https://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France>

⁷⁸ Le Labo de l'ESS. (2017). Transformer l'emploi, redonner du sens au travail. URL : <https://www.lalabo-ess.org/transformer-l-emploi-redonner-du-sens-au-travail>

⁷⁹ BAZIN, C. et al. (2021). La France associative en mouvement - 19^{ème} édition. Étude de Recherches & Solidarités. URL : <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/la-france-associative-04-10-2021.pdf>

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Garantir un droit effectif à l'emploi en s'appuyant sur les activités liées à la transition écologique et sociale

Le droit d'obtenir un emploi figure dans le Préambule de la Constitution de 1946 et dans la Constitution de 1958. Cependant, le marché du travail – qui met en concurrence les demandeur-euse-s d'emploi, en fonction de critères d'éducation (niveau d'études, diplômes obtenus) et de qualifications – tend à reproduire en son sein les inégalités sociales et ne permet pas à tou-te-s d'obtenir un emploi. En outre, la rigidité des politiques publiques et des dispositifs administratifs contribue à cette exclusion.

Face à ce constat, les organisations de l'économie sociale et solidaire se sont très tôt mobilisées pour **favoriser la réinsertion sociale en accompagnant le retour (ou l'accès) à l'emploi** de celles et ceux en étant privé-e-s. Ces actions ont essentiellement été menées dans le cadre de ce que l'on appelle **l'insertion par l'activité économique (IAE)**.

En 2020, l'insertion par l'activité économique comptait environ 135 000 salarié-e-s, majoritairement des hommes (62%) et des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac (79%). La plupart des salarié-e-s en insertion étaient des demandeurs d'emploi de longue durée avant leur embauche (54%)⁸⁰. Pour les structures de l'IAE, dites SIAE (ateliers et chantiers d'insertion, entreprise d'insertion, etc.⁸¹), l'accès à un emploi est avant tout un moyen de lutter contre l'exclusion tout en permettant aux personnes qu'elles accompagnent de retrouver confiance en elles et en l'avenir. C'est par exemple le cas du dispositif « premières heures » porté par **Convergence France**, permettant aux personnes en grande précarité une remise en activité très progressive. Mettant l'humain au centre, ces structures conçoivent leur activité économique



essentiellement comme un support de remobilisation par lequel salarié-e-s en insertion retrouvent confiance en eux-elles, en l'avenir, acquièrent de nouvelles compétences ou les renforcent grâce à un accompagnement socio-professionnel mené tout au long de leur contrat.

Si les secteurs d'activité des SIAE sont variés, **ces dernières investissent de plus en plus des champs en lien avec la transition écologique**, en cohérence avec le principe d'utilité sociale qui les régit. Par exemple, de nombreuses structures d'insertion utilisent le maraîchage en agriculture biologique comme support. C'est le cas des ateliers et chantiers d'insertion **Graines de Soleil** (voir encadré page 36) et l'atelier et chantier d'insertion **Jardin du Cœur** (voir encadré page 35).

⁸⁰ BLASCO, J. & FRANCES, O. (2021). L'insertion par l'activité économique en 2020. URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/insertion-par-lactivite-economique-en-2020>

⁸¹ Pour en savoir plus sur l'insertion par l'activité économique et les différentes formes prises par les structures de l'ESS qui la portent, se référer au dossier de l'Avisé qui leur est dédié : <https://www.avise.org/decouvrir-less/insertion-par-lactivite-economique>

Outre l'IAE, d'autres formes d'actions sont développées par l'ESS pour rendre effectif l'accès pour tou-te-s au droit à l'emploi territorialisé. C'est notamment l'objectif de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD)⁸² dont le fonctionnement consiste à inverser la logique du marché de l'emploi : plutôt que d'embaucher en réponse à une hausse d'activité, il s'agit de garantir à toutes les personnes durablement privées d'emploi d'un territoire l'accès à un contrat à durée indéterminée, en associant les personnes nouvellement recrutées au développement d'activités utiles et répondant à des besoins non-couverts dont elles assureront la réalisation. Si, là encore, les domaines d'activité sont variés⁸³, la recherche d'utilité sociétale et la nécessité – fixée par les principes encadrant cette expérimentation – d'aller sur des segments de marchés ne concurrençant pas des activités préexistantes conduisent naturellement les territoires d'expérimentation⁸⁴ sur des actions à fort bénéfice environnemental. Ainsi, pour le Territoires zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton, c'est près de 80% des activités développées qui ont un lien avec les enjeux écologiques : animation d'une recyclerie, entretien des espaces verts, valorisation de palettes usagées, etc.

Ces exemples en témoignent, la transition écologique est porteuse d'emplois de qualité, utiles pour les territoires et accessibles à des personnes qui en ont été durablement privées à condition que ceux-celles-ci bénéficient d'un accompagnement. À travers l'emploi et le revenu qu'il dégage, c'est une forme de réinsertion sociale qui se joue dans le développement de ces activités durables.



L'entrepôt de l'EBE TEZEA.

⁸² Pour en savoir plus sur les lois d'expérimentations relatives aux Territoires zéro chômeur de longue durée, consulter : <https://etclcd.fr/a-loi/>

⁸³ Les activités liées à la transition écologique au sein des entreprises à but d'emploi représentent environ 40% des équivalent temps pleins créés et s'inscrivent dans les trois domaines de l'économie circulaire (gestion des déchets, offre des acteur-rices économiques et demande et comportement des consommateur-ices).

⁸⁴ Au 13 décembre 2022, 47 territoires avaient été habilités et 50 entreprises à but d'emploi créées. Plus d'information à cette adresse : <https://www.tzclcd.fr/decouvrir-le-projet/les-territoires/>

Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton : personne n'est inemployable !

Encadrée par une législation entrée en vigueur en 2016, l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) a d'abord été lancée dans 10 territoires pionniers avant d'être élargie en 2020. Fin 2022, 42 territoires étaient habilités.

Cette expérimentation vise à éradiquer le chômage de longue durée (plus de 12 mois) en embauchant en CDI les personnes durablement privées d'emploi et volontaires au sein d'entreprises à but d'emploi (EBE), structures créées spécifiquement à cet effet. Ces entreprises développent diverses activités selon les besoins de leurs territoires, celles-ci devant être non-concurrentes. Fin 2022, 1 809 personnes avaient été embauchées depuis le début de l'expérimentation. Le financement de l'expérimentation repose sur deux leviers : la réaffectation des coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi et le chiffre d'affaires dégagé par les EBE.

S'ils émanent d'une expérimentation nationale, les TZCLD locaux sont de véritables projets de territoire, fondés sur la coopération entre de multiples acteur-ric-e-s locaux-ales (organismes des secteurs sociaux, entreprises du territoire, collectivités territoriales), condition de leur réussite. Ces différentes parties-prenantes sont réunies au sein d'un comité local pour l'emploi (CLE), instance locale de gouvernance en charge du pilotage de l'expérimentation.

Les territoires de Pipriac et Saint-Ganton (Ille-et-Vilaine) font partie des 10 premiers territoires de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée. Structuré autour de l'EBE TEZEA, il associe divers acteur-ric-e-s du territoire tels que les Villes de Pipriac et de Saint-Ganton ou encore Iloz, structure locale en charge de l'accompagnement à l'emploi et la formation. Ouverte en 2017, TEZEA compte aujourd'hui 80 salarié-e-s ainsi que 10 postes liés à la direction et aux fonctions supports de l'entreprise.

Une trentaine d'activités ont été développées par l'EBE, dont beaucoup ont trait à la transition écologique même s'il ne s'agit pas d'un critère identifié préalablement : recyclage, démantèlement (métaux, pneus, cartons, papiers, huisseries), surcyclage (créa-palettes, créa-tissus), commerce et négoce (recyclerie, épicerie, commerce ambulant), service et prestations (lavage intérieur de voitures, mise à disposition, services de médiation), sous-traitance (blanchisserie, réparation, légumerie).

Les contrats sont adaptés aux contraintes et besoins des salarié-e-s (le temps de travail peut varier). Il en va de même pour les activités, que les salarié-e-s peuvent choisir selon leurs compétences ou intérêts. Cela permet aux salarié-e-s de se former à plusieurs types de métiers.

« On fait pleins de choses. C'est plein de petites compétences accumulées, c'est ça qui me plaît. Tous les jours on change un peu de métier. »

Témoignage d'une salariée de l'entreprise à but d'emploi TEZEA (le 15 juin 2022)





Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.

Accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans la création d'activités utiles et durables

Accompagner le parcours professionnel n'est pas nécessairement synonyme d'insertion par le salariat. Il peut également s'agir d'un appui à la création d'activités. S'ils sont encore peu nombreux, certains dispositifs existent pour **développer dans un cadre sécurisant son activité d'utilité sociale et écologique, y compris lorsqu'on est en situation de précarité.**

Alors que la crise agricole menace le renouvellement générationnel des agriculteur-riche-s et que la transition des modes de production en faveur de circuits plus locaux et d'exploitations moins

intensives réclame un grossissement des emplois du secteur primaire, l'association **Optim'ism** (voir encadré page suivante) expérimente depuis quelques années un **projet intitulé « Fais Pousser Ton Emploi »** qui vise à permettre à des personnes éloignées de l'emploi de créer leur activité en agriculture biologique. Tandis que la plupart des salarié-e-s des structures d'insertion utilisant le maraîchage pour support ne continuent pas dans ce secteur, ce programme lève les freins liés à l'installation pour encourager celles et ceux qui le souhaitent à concrétiser leur projet agricole.



INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

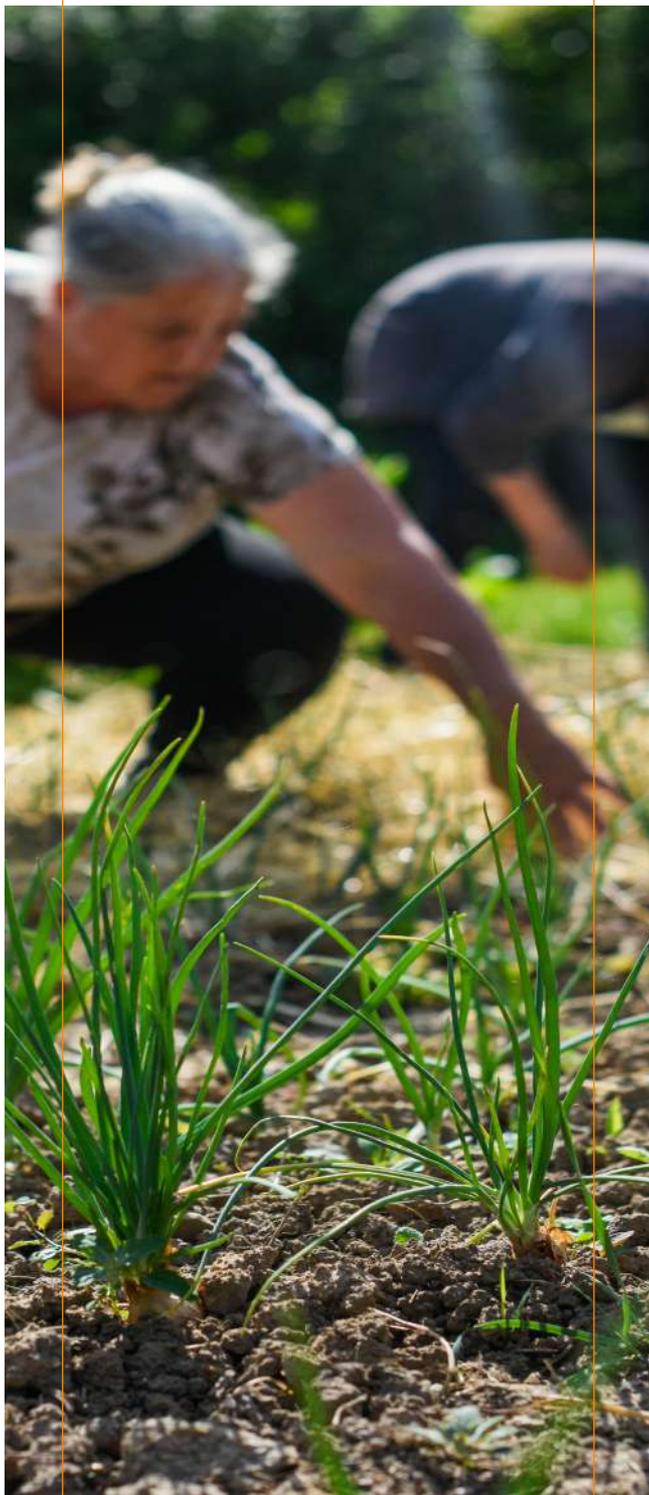
Optim'ism et son projet Fais Pousser Ton Emploi : permettre à tou·te·s de se lancer sereinement dans l'agriculture biologique

Créée en 1999 dans le Morbihan, l'association Optim'ism développe des activités économiques au service de la transition écologique et sociale de son territoire. Il s'agit notamment d'activités maraîchères et de vente de légumes biologiques dans une douzaine de points de dépôts sur le Pays de Lorient, par le développement d'un service de livraison à vélo ou encore par un service d'entretien écologique d'espaces verts. Ces activités servent de support d'insertion à environ 130 salarié·e·s, appuyé·e·s par une équipe permanente d'une cinquantaine de personnes.

L'expérimentation Fais Pousser Ton Emploi a été développée en 2019 par Optim'ism et permet à des personnes demandeuses d'emploi désirant se lancer dans l'agriculture biologique de bénéficier d'un parcours d'accompagnement sur deux années. Pendant ce temps, les personnes sont salariées en insertion au sein de l'association et sont formées sur les aspects techniques à la gestion d'une exploitation. A l'issue de ces deux ans, les élèves agriculteur·rice·s ont la possibilité de reprendre à leur compte la ferme sur laquelle il·elle·s ont été formé·e·s.

Ce projet permet de lever différents obstacles que peuvent rencontrer les personnes souhaitant se lancer dans une activité maraîchère : l'accès à la terre, le coût de l'investissement, l'accès au financement. Ainsi, à la fin du parcours de deux années sur une même ferme, l'exploitation et les circuits de commercialisation ont déjà été lancés.

Fin 2022, une ferme a déjà été transmise à deux personnes qui ont participé à l'expérimentation, dans le parc de Bois du Château à Lorient. Trois autres fermes sont en cours d'installation ou de reprise.



Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) peuvent aussi s'avérer propice au test d'une activité professionnelle en lien avec la transition écologique. Celles-ci regroupent des entrepreneur-e-s salarié-e-s, statut hybride permettant de bénéficier des droits sociaux des salarié-e-s tout en développant son activité entrepreneuriale et en bénéficiant de services mutualisés (facturation, outils de gestion, appui administratif et juridique)⁸⁵. C'est la forme (couplée à un statut juridique en société coopérative d'intérêt collectif – SCIC) que prend notamment **Tilt** (voir encadré ci-dessous), qui accompagne financièrement et techniquement les entrepreneur-e-s salarié-e-s dans le déploiement de leur activité à vocation sociale et écologique. L'objectif : rendre accessible l'entrepreneuriat dans un territoire – les Hauts-de-France et notamment le Dunkerquois – marqué par une relativement forte précarité et de forts taux de chômage.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Tilt : la première coopération de transition écologique française

Tilt est une coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), créée en 2019 à l'initiative de l'association ZOEIN et de la ville de Grande Synthe, qui vise à soutenir l'entrepreneuriat en faveur de la transition écologique sur le territoire du Dunkerquois et en Hauts-de-France. Pour ce faire, elle expérimente une forme de Revenu de Transition Ecologique (RTE), concept développé par Sophie Swaton, enseignante-chercheuse à l'université de Lausanne, et qui renvoie à trois éléments : un revenu ou un complément de revenu monétaire, un accompagnement personnalisé et une mise en réseau des initiatives au sein d'une coopérative de transition écologique (CTE).

S'adressant à des personnes en reconversion, en recherche d'emploi, ou souhaitant se lancer dans une activité économique en lien avec la transition écologique, Tilt décline cette approche sous trois formes : le « RTE (micro-investissement) » permettant de débloquer des fonds pour lancer l'activité, le « RTE formation » pour appuyer la montée en compétences des entrepreneur-e-s et le « RTE garantie de revenu ». Après la signature d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) leur permettant de démarrer leur activité, les entrepreneur-e-s rejoignent la CAE et bénéficient dès lors d'un cadre sécurisant – lié au statut d'entrepreneur-se-salarié-e – leur permettant de tester leur activité tout en étant accompagné-e-s. En contrepartie, il-elle-s contribuent au financement de la coopérative à hauteur de la marge brute dégagée par leur activité.

Pour financer son modèle, avant de parvenir à un autofinancement une fois une masse critique de membres atteinte, et pour appuyer son action, la coopérative associe à sa gouvernance divers partenaires publics et privés. Tilt a notamment noué un partenariat en 2020 avec l'association La Petite Pierre (située à Coudekerque-Branche, près de Dunkerque). Cette association a été créée en 2017 et vise à lutter contre la précarité alimentaire. Elle est à l'origine d'une épicerie coopérative et solidaire, Label Epicerie, également lieu de sociabilité et d'échanges de savoirs à travers l'organisation d'ateliers par et pour les adhérent-e-s (repair café, gestion d'un jardin partagé, ateliers *do it yourself*). Le partenariat noué entre l'association et Tilt vise à soutenir l'émergence de projets de créations d'activités économiques des adhérent-e-s ou personnes fréquentant l'épicerie et ses ateliers.

⁸⁵ Pour en savoir plus sur les coopératives d'activité et d'emploi, consulter le site de la Confédération générale des Scop (CG Scop) : <https://www.les-scop.coop/les-cae>

Favoriser localement l'engagement citoyen en faveur d'une transition écologique juste

Si le travail salarié ou en tant qu'entrepreneur-e peut être un engagement très fort en faveur de la transition écologique juste, chacun-e peut également – quelle que soit sa situation économique et sociale – **contribuer à cette transformation en-dehors de ce cadre.**

L'exemple des **Licoornes** est une bonne illustration. Il s'agit d'un groupement informel de neuf sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) investies dans plusieurs secteurs (énergie, mobilité, télécom, électronique, alimentation, habillement, équipement) dont les activités répondent à des besoins concrets des citoyen-ne-s (se déplacer, s'équiper, s'alimenter etc.) sans promouvoir le consumérisme. Or, en tant que SCIC, elles permettent à des citoyens de s'engager à leurs côtés en **devenant sociétaires**⁸⁶.

Au-delà de contributions financières, les structures de l'ESS, associatives notamment, encouragent également **un engagement citoyen bénévole au service des territoires.** Parmi ces formes d'engagement gratuites, les enjeux écologiques prennent une place de plus en plus importante à mesure que

les acteur-ric-e-s de l'ESS s'en emparent, parfois sous l'impulsion de leur bénévoles eux-elles-mêmes. Par exemple, le **Centre social de Bagatelle**, à Toulouse, (voir encadré ci-après) mobilise ses membres bénévoles et salarié-e-s dans le cadre de son projet « centre social en transition ». Lieu d'accueil et d'échanges, caractérisé par une forte mixité sociale, il agit comme un lieu ressource prêt à appuyer les initiatives individuelles et collectives. C'est la même logique globale qui anime **Verdragon**, une maison d'écologie populaire située à Bagnole (voir encadré page 74). Ce lieu se veut un espace fédérateur et accessible à tou-te-s, dédié à l'éducation populaire et à l'auto-organisation des habitant-e-s autour des sujets écologiques et sociaux.

Ancrées localement et favorisant la rencontre, les initiatives de l'ESS agissent comme des **catalyseurs des énergies citoyennes**, leur donnant un cadre d'expression et d'organisation. Lorsqu'elles abritent une certaine mixité, elles sont alors des espaces d'intégration pour les personnes en situation de précarité, leur donnant les moyens pour participer activement, au même titre que d'autres, à



Le Centre social de Bagatelle.

⁸⁶ Pour en savoir plus sur les Licoornes, consulter le site dédié : <https://www.licoornes.coop/>

Le Centre social de Bagatelle : impulser une dynamique de transition dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Le Centre social de Bagatelle est animé depuis 2018 par l'association ASSQOT (Animation Sociale et Solidaire des Quartiers Ouest Toulousain), historiquement porteuse d'actions dans les secteurs des loisirs et de la jeunesse.

Le Centre social est situé à Bagatelle, quartier prioritaire de la politique de la ville situé à l'ouest de Toulouse et agit sur de nombreuses thématiques : l'accueil et l'accès aux droits, l'accompagnement des familles, la jeunesse, la culture et la solidarité, la santé, la lutte contre les discriminations.

En 2019, le Centre social s'est engagé dans une démarche de transition écologique à travers son projet « centre social en transition ». Sur une période de trois ans, il a d'abord mené, avec le soutien de la Fondation de France et en coopération avec le CPIE Terres Toulousaine, un diagnostic fondé sur : 1/ un mini-audit du bâtiment hébergeant le Centre social, 2/ un diagnostic socio-économique du territoire Bafapatabor (acronyme désignant les quartiers de Bagatelle et de La Faourette, Papus, Tabar, Bordelongue qui le joutent) et 3/ une enquête menée par l'association FAIRÉCO auprès des habitant-e-s du quartier de Bagatelle sur leur perception et leurs pratiques relatives à l'environnement. Découle de ce diagnostic un plan d'action, formalisé en 2022 et qui se décline en trois entrées :

- La promotion de la transition écologique, notamment à travers des actions de sensibilisation, en s'inscrivant dans une logique d'éducation populaire ;
- L'accompagnement au changement de pratiques, à travers des actions éducatives (développement des circuits courts, compostage et tri des déchets, etc.)
- Le développement de la capacité individuelle et collective à agir à travers le soutien aux initiatives de ses adhérent-e-s et le développement de nouvelles coopérations.

Ce plan d'action encourage l'intégration de l'enjeu écologique de manière transversale à l'ensemble des actions du Centre social et s'inscrit clairement dans une logique de coopération afin de déclencher une dynamique territoriale autour du sujet. Relativement récent, il peut s'appuyer sur des actions déjà mises en place comme l'animation de jardins partagés en pied d'immeubles ou encore l'organisation, avec l'association VRAC, d'achats groupés permettant de donner accès à des produits de qualité à prix réduit.



Verdragon : une maison d'écologie populaire pour croiser les luttes

Verdragon est une association créée pour animer une « Maison de l'écologie populaire » ouverte en juin 2021 à Bagnolet. Ce projet a été co-initié par Front de Mères – un syndicat local de parents d'élèves ayant, depuis, essaimé dans plusieurs autres villes françaises – et l'antenne parisienne de l'association nationale écologiste Alternatiba, afin d'expérimenter une démarche locale d'écologie populaire à l'intersection des luttes écologiques et sociales.

L'action de Verdragon est centrée autour d'un local, loué par l'association, et qu'elle conçoit comme un espace ouvert à tou-te-s, gratuitement, servant de lieu ressource à l'auto-organisation des habitant-e-s. Celui-ci est composé de plusieurs espaces se prêtant à la rencontre et à l'échange mais aussi à l'organisation d'ateliers de sensibilisation (par exemple, « fresques du climat ») ou d'exposition.

Dans ce local ou dans l'espace public, l'association est à l'initiative d'une riche programmation culturelle autour de conférences aux thèmes engagés (ex : l'écologie décoloniale), de festivals ou encore de repas partagés. L'association peut également mettre à disposition son local pour des événements proposés par d'autres initiatives, à la condition qu'elle en soit partie prenante. Ces événements sont souvent un moyen pour évoquer les enjeux écologiques et sociaux et provoquer la discussion, dans une logique d'éducation populaire.

Outre l'événementiel, l'association héberge plusieurs actions croisant écologie et social et visant à renforcer le pouvoir d'agir et l'expression de ses membres : une AMAP dont les distributions donnent lieu à des ateliers cuisine en groupe, un service d'écrivain-e public-que, une radio locale pour former à réaliser des podcasts, etc.

Pour animer le local et faire vivre l'association et ses actions, Verdragon peut compter sur deux salarié-e-s et plus de 200 bénévoles, dont des membres de Fronts de Mères et d'Alternatiba Paris.





SE DÉPLACER

ENJEUX

- L'**impact écologique** de la mobilité est majeur : comptant pour 31% des émissions françaises de gaz à effet de serre, le secteur du transport est le plus polluant. Cet impact environnemental incombe en grande partie à la voiture individuelle : 16% des émissions de gaz à effet de serre de la France sont émises par les voitures particulières⁸⁷, ce qui représente en outre un problème de santé publique important. Or, le taux d'autosolisme, c'est-à-dire le fait d'utiliser sa voiture seul, est toujours élevé en 2022 : par exemple, il est estimé à 87% entre 7h00 et 8h30⁸⁸. Le « système voiture » reste à déconstruire.
- Dans le même temps, se déplacer reste encore aujourd'hui **un enjeu social majeur** : 13,3 millions de personnes sont en situation de précarité en matière de mobilité⁸⁹ et 45% des Français-e-s rencontrent des difficultés pour payer de l'essence et les autres coûts liés au transport⁹⁰. La crise des Gilets jaunes a souligné l'enjeu de concilier transition des mobilités et justice sociale, enjeu plus que jamais d'actualité dans un contexte de forte hausse des prix d'énergie et de tensions sur les approvisionnements.

RÉPONSES APPORTÉES PAR LES INITIATIVES ÉTUDIÉES

Proposer des solutions de déplacement dans une approche inclusive et soutenable

Accéder à la mobilité reste encore aujourd'hui difficile pour une partie importante de la population. On parle alors de précarité mobilité. Pourtant, se déplacer est un réel besoin car il conditionne bien souvent l'accès à des services essentiels permettant la réponse à d'autres besoins : celui de travailler⁹¹, d'accéder à la culture et aux loisirs, de se soigner par exemple.



⁸⁷ Fondation pour la Nature et l'Homme. (2022) Baromètre : 13,3 millions de Français en situation de précarité mobilité. URL: <https://www.fnh.org/13-3-millions-de-francais-en-precarite-mobilite/>

⁸⁸ Vinci Autoroutes. (2022) Baromètre de l'autosolisme : les Français de plus en plus seuls dans leur voiture. URL : <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/actualites/environnement/barometre-autosolisme-2022/#:-:text=L'autosolisme%2C%20autre-ment%20dit%20le,en%202022%20qu'en%202021>

⁸⁹ Fondation pour la Nature et l'Homme, *op.cit.*

⁹⁰ IPSOS & Secours populaire. (2022) 16^e baromètre de la pauvreté. URL : <https://www.secourspopulaire.fr/16e-barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-0>

⁹¹ Voir par exemple les résultats de l'enquête « Mobilité et accès à l'emploi » réalisée en 2016 par le Laboratoire de la Mobilité inclusive avec l'institut Elabe, accessible à cette adresse : <https://www.mobiliteinclusive.com/enquete-mobilite-emploi/>



Les dimensions de la précarité mobilité sont multiples⁹², relevant d'enjeux :

- **Économiques :**
Les solutions de déplacement disponibles (voiture, transports collectifs) sont trop coûteuses pour certaines personnes. La part du revenu disponible des ménages les plus défavorisés économiquement est plus élevée que celle des autres : en 2017, elle représentait 21,3% du budget des 10% des ménages ayant un revenu le plus faible contre 11,5% pour les 10% les plus aisés⁹³.
- **Géographiques :**
L'accès à des solutions de transport dépend en partie du territoire de vie et de ses caractéristiques (centre ou périphérie, territoire urbain dense ou territoire rural ou montagnard, etc.) ainsi que de l'offre de moyens de transport qui y est proposée (notamment, la présence d'alternatives à la voiture individuelle).
- **Pratiques :**
Les contraintes de mobilité peuvent également découler de l'absence de certaines compétences comme savoir se repérer, savoir lire une carte, pouvoir comprendre une offre de transport.
- **Physiques :**
la condition physique (âge, handicap moteur ou visuel par exemple) est aussi un facteur contraignant les options de mobilité dont les personnes peuvent avoir l'usage.

⁹² Voir par exemple : Laboratoire de la mobilité inclusive. (2022). La Laboratoire en 5 questions. Page 5. URL : https://www.mobiliteinclusive.com/wp-content/uploads/2021/11/LMI_plaquette_presentation_NOV_21.pdf

⁹³ MAINAUD, T. (2021). En 2017, les ménages consacrent 11 % de leur revenu disponible à la voiture. INSEE. URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5358250#tableau-figure4_radio1



Multifactorielle, la précarité mobilité appelle des réponses transversales prenant en compte ces différents aspects. Face à ce constat, en appui et en complément des politiques publiques, les structures de l'ESS s'emparent de la notion de **mobilité inclusive** pour favoriser l'accès de tou-te-s à la mobilité (mais aussi à une mobilité choisie plutôt que subie), partant de la situation de la personne et de ses besoins pour identifier avec elle les freins auxquels elle est confrontée et ainsi trouver des solutions adaptées. En fonction de ces multiples paramètres, les réponses apportées sont diverses : aides économiques à l'achat ou la location d'un véhicule, formation pour apprendre à se déplacer, accompagnement à trouver un trajet adapté, etc. Ces acteur-ric-e-s de la mobilité inclusive maillent le territoire français comme en témoigne le réseau **Mob'In** qui fédère 150 structures adhérentes, accompagnant près de 50 000 personnes grâce au travail de 110 conseiller-ère-s mobilité.

Ces initiatives intègrent de plus en plus les enjeux environnementaux à leur démarche, en privilégiant dans la mesure du possible les formes de mobilité douce dans l'accompagnement qu'elles procurent. C'est le cas, par exemple, de la **Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme** (voir encadré page suivante) membre du réseau Mob'In, qui associe mobilité inclusive et écomobilité dans les solutions et l'accompagnement qu'elle propose aux habitant-e-s de son territoire.

Exemple d'une solution pour une mobilité à la fois plus durable et inclusive : le **covoiturage solidaire**.

En partageant un trajet et ses coûts, on lutte contre l'autosolisme tout en facilitant l'accès économique au déplacement. Le covoiturage encourage aussi la création de liens entre habitant-e-s. Dans le but de développer cette pratique, la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme a mis en place le projet « Tous Mobiles, le réseau solidaire ». **Mobicoop**, coopérative dédiée au développement du covoiturage a quant à elle lancé une offre de covoiturage solidaire gratuite⁹⁴. Cependant, le développement de cette pratique nécessite encore aujourd'hui de changer les habitudes de déplacement, toujours bien ancrées dans les logiques d'autosolisme et de recours à la voiture. C'est ce que propose de faire l'association **Ehop**⁹⁵ qui accompagne les changements de comportement dans la région Bretagne auprès des collectivités, des employeur-euse-s et des habitant-e-s. Elle le fait à travers plusieurs approches : en sensibilisant les futur-e-s covoitureur-euse-s à travers des quizz sur leur usage de la voiture, à travers des défis covoiturage développés avec les collectivités ou encore à travers un service de mise en relation gratuite. D'autres, comme le pôle territorial de coopération économique (PTCE) **Cap Solidaire** développent des actions incitatives. Le PTCE a développé sur son territoire (Sud Gironde) une « cagnotte mobilité » rémunérant les bonnes pratiques d'écomobilité (covoiturage, autopartage ou intermodalité) sous la forme de points cumulables et échangeables contre des lots ou bons d'achats auprès de partenaires locaux (ex : paniers de légumes bio, places de cinéma, réparation auto à prix réduit, etc.)⁹⁶.

⁹⁴ Pour en savoir plus : <https://pro.mobicoop.fr/mobilite-solidaire/>

⁹⁵ Pour en savoir plus sur le projet d'Ehop : <https://ehop.bzh/>

⁹⁶ Pour en savoir plus sur la « cagnotte mobilité » proposée par Cap Solidaire : <https://capsolidaire.org/nos-actions/cag-notte-mobilite/>



Une session d'accompagnement à la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme.

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme : associer solidarité et durabilité pour une meilleure mobilité

Regroupement de quatre associations (API Association, Formation Insertion Travail, Détours et Mobil'emploi), la Plateforme a pour missions de proposer une offre d'accompagnement individuel et collectif ainsi que des solutions de mobilité sur l'ensemble du département.

Les personnes bénéficiant du service de la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme sont orientées vers elle par des organismes prescripteurs (Pôle emploi, par exemple) et bénéficient d'un diagnostic visant à évaluer leur besoin. Sur cette base, elles sont ensuite accompagnées individuellement pour construire un projet de mobilité cohérent, éventuellement faire évoluer leurs pratiques et être appuyées dans de potentielles démarches administratives. Cet accompagnement repose sur une relation tripartite entre le-la bénéficiaire, le-la prescripteur-riche et le-la conseiller-ère mobilité. Depuis 2012, plus de 10 195 personnes ont été orientées vers la Plateforme, et ce sont chaque année près de 1 400 personnes qui sont accompagnée-e-s par près de 40 professionnel-le-s de la mobilité.

Parmi ses offres de déplacement, la plateforme porte deux garages solidaires ainsi qu'une offre de covoiturage « Tous Mobiles, réseau solidaire » à travers laquelle les personnes en situation de précarité mobilité peuvent être mises en relation avec des covoitureurs bénévoles.

Sur le volet de l'écomobilité, la plateforme fait partie du programme PEnD-Aura+ mis en œuvre en Auvergne-Rhône-Alpes dont l'objectif est de réduire les impacts des déplacements sur le territoire régional. Dans ce cadre, la Plateforme a mis en place des ateliers d'écomobilité ayant sensibilisé 924 personnes en 2021.

Si la situation dépend des territoires, certains étant plus fournis que d'autres en solutions de mobilité solidaire et durable, la meilleure réponse aux besoins de tou-te-s en mobilité écologique ne passe pas nécessairement par la multiplication des initiatives mais surtout par **une meilleure identification de ces besoins, le renforcement de la visibilité des services existants et la mise en coopération des acteur-riche-s**. Les bassins de mobilité, dont la définition a été confiée aux Régions par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, constituent a priori un périmètre pertinent pour organiser ces coopérations entre acteur-riche-s public-que-s et initiatives de l'ESS (et plus largement), afin de favoriser la co-construction des actions au sein de ces collectifs de partenaires.



Développer les connaissances autour des enjeux de mobilité inclusive et durable

Sujet complexe, la mobilité inclusive nécessite un **travail de recherche** visant à développer les connaissances, à favoriser le retour d'expérience des acteur-ric-e-s de terrain et à porter le sujet auprès des décideur-euse-s public-que-s.

C'est l'objet du *think tank* et *do tank* **Laboratoire de la Mobilité Inclusive**, qui porte une approche systémique du sujet et se positionne en tant que facilitateur permettant de rassembler divers-es acteur-ric-e-s de la mobilité inclusive. Cette recherche se penche de plus en plus sur les façons de concilier l'impératif de transition écologique avec le besoin de faciliter l'accès de tou-te-s à la mobilité. Le sujet est d'actualité, notamment avec la mise en place des **Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)**⁹⁷, qui interdisent désormais l'accès aux centres urbains à celles et ceux ayant un véhicule trop polluant. À travers son étude « Mobilité : comment concilier inclusion et transition ? » le Laboratoire de la mobilité inclusive s'est saisi de ce sujet et a interrogé les acteur-ric-e-s du terrain pour formuler plusieurs propositions portant à la fois sur les outils financiers, l'offre de solutions de mobilité, l'accompagnement au changement des pratiques, la gouvernance des politiques de mobilité et des expérimentations à mener⁹⁸. Cette étude du Laboratoire de la Mobilité inclusive, publiée en mars 2022, est à mettre en écho avec le rapport du **Secours Catholique** publié au mois de juin de la même année, sur la mise en place de ces ZFE-m⁹⁹. Ce rapport met en garde contre ces mesures qui pourraient entraîner des inégalités d'accès à la mobilité et nourrir des sentiments d'injustice et d'exclusion pour des personnes qui ne pourraient plus se rendre dans les zones soumises à ces réglementations. Le rapport aboutit à plusieurs recommandations, structurées autour de trois axes :

- 1/ « inclure les oublié-e-s des ZFE-m dans leur co-construction et leur appropriation »,
- 2/ « accompagner financièrement la mobilité à faibles émissions des plus précaires »,
- 3/ « proposer des alternatives viables à la voiture individuelle thermique ».

Ces deux études soulignent la **nécessité d'une action systémique** combinant un travail sur l'offre de transport et son accessibilité, un accompagnement au changement des pratiques et une nécessité de repenser de façon plus inclusive la gouvernance des politiques de mobilité. Elles montrent également la nécessité d'un dialogue riche entre initiatives de terrain, confrontées quotidiennement aux problématiques de transition écologique juste, et acteur-ric-e-s et réseaux produisant des données et analyses globales.

À ce titre, les plateformes de mobilité et – plus largement – les acteur-ric-e-s de l'ESS, outre les solutions qu'elles développent, jouent de fait – par leur connaissance des besoins des habitant-e-s de leur territoire en situation de précarité mobilité – un **rôle d'observatoire local** des enjeux de mobilité inclusive et durable.

⁹⁷ Pour en savoir plus sur les zones à faibles émissions : <https://www.ecologie.gouv.fr/zones-faibles-emissions-mobilite-mesures-lutter-contre-pollution-lair>

⁹⁸ Laboratoire de la Mobilité inclusive. (2022). Comment concilier inclusion et transition ? Partage d'expérience des acteurs de terrains. URL : <https://www.mobiliteinclusive.com/projet-inclusion-transition/etude-inclusion-transition/>

⁹⁹ Secours Catholique Caritas France. (2022). Pour des métropoles et des agglomérations à faibles émissions et à forte accessibilité. URL : <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/pour-des-metropoles-et-des-agglomerations-faibles-emissions-et-forte>

INITIATIVE INSPIRANTE DE L'ESS

Le Laboratoire de la mobilité inclusive : renforcer les connaissances pour mieux agir en faveur d'une meilleure mobilité pour tou-te-s

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive est une fondation créée en 2013, sous l'égide de la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE). C'est un *think tank* et *do tank* qui agit pour favoriser une mobilité plus inclusive, réunissant 13 structures membres issues des sphères publiques, privées et de la société civile.

À travers quatre groupes de travail qui se réunissent mensuellement, le Laboratoire se propose d'analyser les freins, de partager des expériences concrètes dans une démarche de co-construction, de soutenir des solutions de mobilités innovantes et les expérimentations locales.

Sur cette base, il produit des études et des recherches afin de développer une meilleure compréhension des freins à la mobilité.

Parmi ces projets en cours, le Laboratoire a mis en place la plateforme « Tous Mobiles », visant à sensibiliser et outiller les collectivités sur les enjeux de mobilité solidaire.

La fondation travaille sur l'inclusion et la transition dans le champ des mobilités et a publié une étude en mars 2022, qui vise à apporter des réponses à la question complexe : « Comment concilier inclusion et transition écologique dans le champ de la mobilité ? » Dans le cadre de ce projet, une recherche exploratoire est en cours, sur le processus éducatif de la mobilité durable et inclusive.





DEUX CAS D'ÉTUDE TRANSVERSAUX

◆ Intégrer les enjeux environnementaux dans son action sociale : l'exemple du Samusocial de Paris

Conscient que l'utilité de son action sociale ne le dispense pas d'une réflexion sur son impact environnemental, le Samusocial de Paris (SSP) a engagé en 2021 la « Mission SSP Vert », dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale de l'organisation (RSO).

Cette mission s'est d'abord traduite par la réalisation, entre avril et octobre 2021, d'un état des lieux des pratiques réalisées par des structures comparables au SSP. Ce « benchmark » inspirant a été complété par la réalisation d'un bilan carbone ayant permis de chiffrer les émissions générées par ses différentes activités (maraudes, 115, hébergement, etc.) et de définir un objectif de réduction d'un quart de son empreinte carbone d'ici 10 ans (en valeur absolue), soit une diminution annuelle de 2,5%.

Sur cette base, le Samusocial de Paris a intégré un volet environnemental à sa stratégie RSO, formulant un plan d'action se déclinant en sept principaux points :

- Garantir une bonne gestion environnementale des bâtiments (consommation en eau et en énergie, déchets) ;
- Avoir une politique d'achats responsables ;
- Proposer une alimentation saine et durable ;
- Développer une mobilité durable ;
- Garantir une utilisation saine du numérique ;
- Promouvoir une bonne gestion des bâtiments dans les hôtels ;
- Sensibiliser les agent-e-s, les usager-ère-s et les parties prenantes.

Les personnes accompagnées par le Samusocial de Paris sont des actrices de cette démarche environnementale :

- Elles ont contribué à porter le sujet environnemental au sein de l'organisation, notamment par le biais du Débat permanent, instance créée à la suite du Grand Débat National et de laquelle émane – parmi quatre groupes de travail thématique – un groupe dédié à l'écologie.
- Elles sont représentées par l'une d'entre elles au sein d'un comité de pilotage élargi, qui se réunit trimestriellement pour superviser la mise en œuvre du plan d'action.
- Elles contribuent à la proposition d'actions concrètes à mener dans ce cadre, avec l'encouragement du Samusocial de Paris.

Au sein du Pôle qualité du Samusocial de Paris, une Responsable RSO assure plus particulièrement, pour l'équipe salariée, la mise en œuvre transversale des actions.



Une salariée de l'EBE TEZEA.

◆ Expérimenter sur les territoires avec leurs habitant-e-s : l'exemple du projet « Aujourd'hui Tissons Demain » mené par ATD Quart Monde

Ayant émergé au sein du réseau Wresinski « Écologie et grande pauvreté » d'ATD Quart Monde, le projet Aujourd'hui Tissons Demain (ATDdemain) vise à expérimenter sur un territoire la mise en œuvre d'actions écologiques partant de l'expérience de personnes confrontées à la grande pauvreté, afin de faciliter leur participation active à la transition écologique.

Le territoire d'expérimentation choisi est Alès, commune du département du Gard au passé ouvrier et marquée par un fort taux de pauvreté, mais où évoluent des initiatives sociales et écologiques. Appuyé-e-s par un groupe de soutien rapproché de cinq personnes, deux volontaires permanent-e-s* d'ATD Quart Monde ont élu résidence sur ce territoire pour, dans un premier temps, rencontrer des habitant-e-s, provoquer des échanges et nouer des liens avec les initiatives locales.

Exploratoire, la démarche – soutenue par la Fondation de France – ne se fixe pas d'objectif à court terme. Le but de l'expérimentation est de faire émerger des actions concrètes des interactions suscitées par les deux volontaires permanent-e-s sur le territoire. Par exemple, des cafés hebdomadaires ont été organisés au sein d'une cantine solidaire afin de créer un espace régulier d'échange et de convivialité où les discussions informelles partent des expériences personnelles et rejoignent bien souvent directement ou indirectement les enjeux écologiques et de justice sociale. Les deux volontaires permanent-e-s ont également eu la possibilité de s'impliquer dans des jardins collectifs. Le groupe a également organisé une projection documentaire dans le cadre du Festival Alimenterre porté nationalement par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

**Les volontaires permanents sont des personnes engagées au sein d'ATD Quart Monde qui ont choisi d'agir dans la durée auprès des personnes les plus pauvres. Percevant une modeste rémunération, il/elle-s partagent avec ces dernières un mode de vie simple. Pour en savoir plus : <https://www.atd-quartmonde.fr/les-volontaires-permanents/>*

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN PROJET D'ÉMANCIPATION

Bien que fondamentale, on ne saurait réduire les apports de l'ESS pour une transition écologique juste à l'assurance que chacun-e voie ses besoins couverts de façon durable. Les initiatives sociales et solidaires sont également porteuses d'une certaine forme d'émancipation à la fois individuelle et collective.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN SUPPORT POUR PERMETTRE À CHACUN·E DE DÉVELOPPER SON AUTONOMIE

Qu'elle soit au cœur du projet dès son initiation ou seulement une de ses composantes, rattachée à un objet avant tout social et solidaire, la transition écologique est – pour les initiatives de l'ESS étudiées – **un support pour renforcer l'autonomie** de leurs membres et en particulier des personnes en situation de précarité.

Par autonomie, nous entendons la capacité à **choisir librement qui nous souhaitons être et comment nous souhaitons vivre**, autrement dit à se prendre en charge sans subir des contraintes qui viendraient entraver fortement notre liberté.

Diverses, les modalités par lesquelles les initiatives de l'ESS tendent à lutter contre ces dépendances pour renforcer l'autonomie des personnes en situation de précarité peuvent être synthétisées autour de **quatre principales dimensions** : accueillir, accompagner, transmettre et valoriser.

Accueillir : que chacun-e puisse prendre sa place

L'ensemble des initiatives étudiées assurent une fonction cruciale **d'accueil et d'écoute**. Cet accueil peut être ponctuel et relativement institutionnalisé, ancré dans un cadre et des procédures prédéfinies. Par exemple :

- Le tiers-lieu **les Amarres** (voir encadré page 55) assure un accueil de jour pour personnes isolées, demandeuses d'asile ou réfugiées, individuellement ou en famille. Au-delà de l'accès à des services de première nécessité (repas, douche, etc.), cet accueil permet un accompagnement social et psychologique.

- La **Banque Solidaire de l'Équipement d'Emmaüs Défi** (voir encadré page 48) accueille des personnes en situation de précarité accédant pour la première fois à un logement pérenne pour les aider à l'équiper. Au-delà de faciliter financièrement un accès à l'équipement, il s'agit surtout, au cours de trois rendez-vous, d'accompagner les personnes à définir leurs besoins et choisir ce qui y répondra le mieux.

– Le **Réseau CIVAM** et **Accueil Paysan** proposent un accueil social à la ferme (voir encadré page 59) donnant la possibilité à des personnes ressentant le besoin de sortir de leur environnement quotidien de participer, durant une dizaine de jours, à la vie d'une ferme et de la famille qui y travaille. Plus qu'un hébergement, cet accueil permet une découverte de la vie rurale et agricole et un échange ressourçant.

– Le Comité local pour l'emploi, dans le cadre du projet **Territoire zéro chômeur de longue durée** (voir encadré page 68) est un espace de co-construction avec les personnes privées durablement d'emploi volontaires. Dès leur arrivée au projet, celles-ci font partie des groupes de travail chargés de rencontrer les différents partenaires du territoire. Elles participent également à l'identification des besoins sur leur territoire et à la préfiguration de ce que seront les activités de l'entreprise à but d'emploi. Il s'agit, par ce biais, de permettre à tou-te-s de participer dans la mise en place du projet, de contribuer à son évolution à partir des compétences et des envies de chacun-e. Les espaces d'interaction créés sont aussi des espaces de socialisation, d'interconnaissance. Ils arrivent en complément du travail d'accompagnement et d'écoute individuels mis en place par l'équipe projet pour identifier ce que les personnes souhaitent faire, ce qu'elles ne veulent pas faire et ce qu'elles sont prêtes à apprendre.

A contrario, cet accueil est parfois entièrement **informel**, plus ou moins récurrent (parfois ritualisé autour de temps réguliers) :

– Les **Compagnons Bâtisseurs Île-de-France** (voir encadré page 44) ancrent leur activité autour d'« ateliers de quartier » qui servent à la fois de lieu-ressource pour l'accompagnement des personnes et d'espace de convivialité où chacun-e peut venir discuter et profiter d'une collation avec d'autres habitant-e-s.

– La ressourcerie culturelle **la Table des Matières** (voir encadré page 57) n'est pas seulement un magasin où se procurer des livres de seconde main en occasion, mais aussi un lieu dont le centre de gravité est une immense table en bois où chacun-e peut venir parler, échanger sur ses goûts culturels et tout autre sujet (sans nécessairement acheter). L'équipe accueille également des personnes rencontrant des difficultés dans la recherche d'emploi pour les conseiller et les appuyer dans leur démarche.

– À proximité de son jardin nourricier, **ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou** (voir encadré page 37) occupe une maison partagée où ses membres, comme tout-e habitant-e ou personne de passage, peut venir librement discuter et participer à diverses activités. Parmi celles-ci, par exemple, un « café des enfants », temps convivial régulier entre parents et enfants.



Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.



Quelle que soit sa forme, cet accueil permet l'écoute, l'échange à travers des temps où les personnes en situation de précarité peuvent exprimer leurs difficultés, peurs et angoisses, mais aussi leurs envies, leurs projets, leurs idées, leurs espoirs. La bienveillance et l'absence de jugement face à la diversité des parcours de vie ou des difficultés, plus généralement face à la différence, sont au cœur de ce qu'apportent ces initiatives à celles et ceux qui les rejoignent.

Pour des personnes qui ont parfois vécu isolées durablement, ayant pour certaines subi des formes de discrimination et de jugement qu'elles ont pu intérioriser, il s'agit d'espaces de sociabilité réconfortants parce qu'ils leur permettent d'être considérées et d'avoir leur place.

« Je viens au jardin pour être ensemble, partager, sortir du HLM qui m'angoisse. »

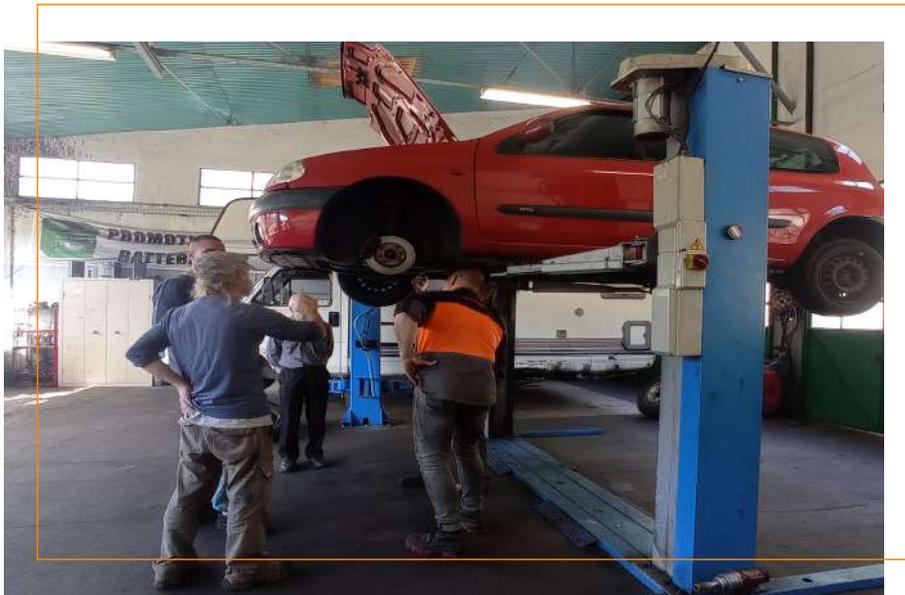
Témoignage d'une « Militante » d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou (le 16 mai 2022)

Accompagner : lever les freins à l'autonomie en partant de la situation individuelle

La majorité des initiatives rencontrées place l'accompagnement social au cœur de leur projet. Cet accompagnement est un **préalable au bon épanouissement de chacun-e au sein de ces structures**.

Principalement individuel, il peut également comporter des temps collectifs (sous la forme d'ateliers ou formations en groupe) et peut concerner **différentes problématiques en lien avec la situation des personnes** :

- Des **difficultés économiques et administratives** : surendettement, appui à la compréhension et au traitement des démarches administratives ;
- Des **difficultés liées au logement** : orientation vers des hébergements d'urgence, appui à trouver un logement, accompagnement aux démarches liées aux aides au logement, etc.
- Des **difficultés liées à la mobilité** : accompagnement à trouver des solutions de mobilité, orientation vers des aides financières pour obtenir le permis de conduire, etc.
- Des **difficultés liées à la santé physique et mentale** : bilans santé, orientation vers une aide psychologique, accompagnement face aux addictions, etc.



Un atelier voiture au Garage Solidaire d'Olliergues de l'association Détours, partenaire de la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme.

À titre d'illustrations :

- La [Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme](#) (voir encadré page 78) assure un accompagnement dédié à la mobilité. Sur la base d'un bilan de compétences prenant en compte les différentes composantes de sa situation, l'association travaille avec la personne à la fois sur les compétences de mobilité (formation à la conduite, savoir lire une carte, etc.) et les solutions techniques et financières pour permettre une bonne mobilité.

- L'association [Habitat Alternatif Social](#) (voir encadré page 42) propose non seulement l'accès à des logements de qualité mais surtout un accompagnement visant à stabiliser la situation de personnes en situation de grande précarité. Cette « insertion par le logement » vise à renforcer l'autonomie des personnes et passe, outre un accompagnement social individuel, par des ateliers en groupe (ex : percussion corporelle, atelier dédié à la diététique, etc.).

- Au-delà de l'accompagnement professionnel qui est au cœur de son action d'insertion, le [Jardin du Cœur de Gien](#) (voir encadré page 35) appuie ses salarié-e-s pour lever d'autres contraintes qui pourraient se révéler bloquantes dans la construction de leur projet professionnel et leur bonne intégration dans l'initiative. Parmi ces freins, les difficultés concernant la mobilité sont l'un des points de blocage les plus importants. C'est pourquoi le chantier d'insertion accompagne ses salarié-e-s à obtenir le permis de conduire, grâce à un partenariat avec le Département du Loiret et la Fondation Renault. Autre enjeu : la maîtrise de la langue. Là encore, l'équipe du Jardin propose un accompagnement à travers des cours de français.

Comme le montrent notamment les deux derniers exemples, **l'accompagnement des personnes accueillies par les structures de l'économie sociale et solidaire dépasse bien souvent leur cœur de métier pour recouvrir une dimension plus globale**. Cette approche holistique est nécessaire car une situation de précarité est généralement le résultat de la conjonction de plusieurs contraintes et le renforcement de l'autonomie des personnes ne peut donc s'opérer qu'à travers un accompagnement transversal permettant de lever ces différents freins.

Pour y parvenir, les structures de l'ESS agissent rarement seules. Aussi, développent-elles bien souvent **des partenariats avec d'autres acteur·rice·s public·que·s et privé·e·s** pour créer des passerelles entre l'accompagnement qu'elles prodiguent et celui que ces dernier·ère·s sont en position d'assurer.

Pour réussir, cet accompagnement doit **s'adapter aux contraintes de chacun·e** et les initiatives rompent bien souvent avec les cadres rigides et uniformisés qui caractérisent généralement les modes de fonctionnement du monde économique. L'objet du projet étant en premier lieu d'être au service de ses membres, plutôt que de privilégier la productivité et la rentabilité, les initiatives développent des cadres relativement souples, permettant à chacun·e de s'y épanouir, à son rythme et selon ses besoins. Par exemple, les initiatives dédiées au retour à l'emploi, comme le **Jardin du Cœur de Gien** ou le **Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton** (voir encadré page 68), adaptent le travail aux personnes et non l'inverse, notamment à travers des temps de travail aménagés.

Transmettre : donner les outils pour faire et pour comprendre

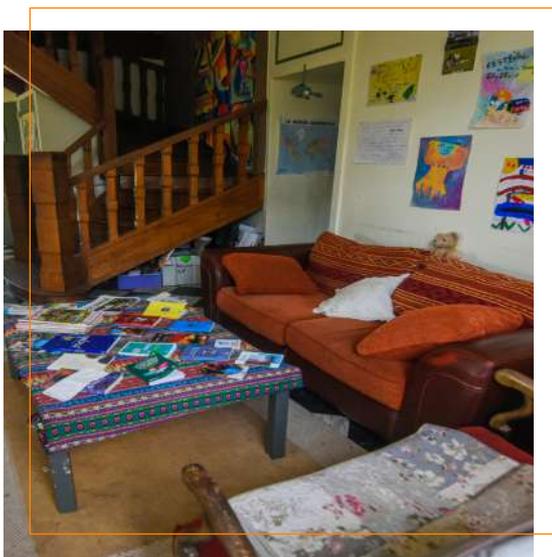
Les initiatives de l'ESS étudiées sont également des espaces de transmission. Celle-ci prend, selon les cas, deux formes :

- Une **transmission « verticale »**, sous la forme d'un apprentissage dispensé par les équipes encadrantes ou par le biais de formations. C'est notamment une composante importante pour les initiatives d'insertion par l'activité économique, de lutte contre le chômage de longue durée ou encore d'accompagnement à la création de projets entrepreneuriaux, comme le **Jardin du Cœur de Gien**, le projet **Fais Pousser Ton Emploi** (voir encadré page 70), le **Territoire Zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton** ou la coopérative **Tilt** (voir encadré page 71). Les personnes accueillies sont accompagnées par des professionnel·le·s qui leur transmettent des savoir-faire techniques liés aux activités de la structure, mais aussi des compétences transversales et de savoir-être dans le milieu professionnel (respect de la ponctualité, travail en équipe, etc.) que beaucoup n'ont pas eu l'occasion d'apprendre ou ont perdu après une trop longue période éloignée de l'emploi.

Des transmissions verticales sont aussi opérées par les initiatives ayant pour objet de sensibiliser, de former des personnes à certaines activités ou de les accompagner face à une problématique précise. C'est par exemple le cas de **la Rebooterie** (voir encadré page 49) qui organise des ateliers pour apprendre à réparer et mieux utiliser son équipement informatique et téléphonique ou encore **Siel Bleu** (voir encadré page 63) qui accompagne les personnes à cultiver leur autonomie par la pratique d'une activité physique adaptée à leur situation.

La notion de verticalité ne doit cependant pas laisser penser que cette transmission s'impose à la personne qui se contenterait d'être réceptrice des savoirs et savoir-faire qu'on lui inculque : il s'agit au contraire d'une **appropriation active et itérative qui suppose un dialogue et une compréhension mutuelle** dans le cadre d'une relation de confiance.

- Une **transmission « horizontale »**, entre pairs et réciproque. Moins formelle, cette forme de transmission se réalise à travers les échanges qui se déroulent dans le cadre des activités organisées mais aussi, plus largement, au cours de temps de convivialité. Les personnes s'échangent des expériences et les enseignements qu'elles en ont tiré, des façons de voir et de faire, des astuces qui permettent une montée en compétence collective. Cette forme de transmission est particulièrement prégnante dans des initiatives où les actions sont menées en-dehors de cadres hiérarchiques – comme au sein des débats organisés par le café culturel **le Rat Perché** (voir encadré page 54) ou encore autour du jardin et de la maison partagés d'**ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou**.



La Maison partagée d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.

« Je suis le plus ancien ici, alors j'aime bien partager mes connaissances avec les plus jeunes. »

Témoignage d'un salarié du Jardin du Cœur de Gien (le 17 mai 2022)

De fait, les logiques verticales et horizontales sont généralement toutes deux à l'œuvre au sein d'une même initiative. Par exemple, lors des ateliers de **la Rebooterie**, il y a certes une transmission verticale entre les animateur-ice-s et les personnes inscrites à l'atelier, mais aussi une transmission horizontale entre participant-e-s, sous forme d'entraide et de conseil de la part de celles et ceux ayant des connaissances plus poussées. De même, au sein du **Jardin du Cœur de Gien**, chaque salarié-e bénéficie d'un accompagnement par l'équipe encadrante mais les salarié-e-s avec plus d'ancienneté ne manquent pas de transmettre ce qu'il-elle-s ont appris ainsi que leurs bonnes pratiques aux nouveaux-elle-s venu-e-s.

Fait marquant au sein des initiatives étudiées, la **transmission passe principalement par la mise en pratique**. C'est en faisant que les personnes acquièrent et partagent des compétences qui, même si elles sont rarement conçues comme telles, ont un lien direct avec des pratiques positives pour l'environnement : jardiner, cuisiner, coudre, réparer et réemployer des objets, etc.



Pour autant, la **pratique ne s'oppose pas nécessairement à la théorie** et plusieurs initiatives mêlent les deux, utilisant le « faire » comme support pour sensibiliser et éduquer aux enjeux écologiques et accompagner le changement des pratiques. C'est notamment le cas du **CPIE des Pays de l'Aisne** qui propose des ateliers « santé-environnement » tout public ou, pour certains, dédiés à des personnes en difficulté (voir encadré page 62). La plupart de ces ateliers comporte une partie dédiée à la compréhension des enjeux liés au sujet (par exemple : « cosmétiques » ou « produits ménagers ») puis une mise en pratique : décryptage d'étiquettes des produits pour identifier les potentiels ingrédients à éviter, fabrication d'un produit cosmétique naturel, etc. Cet apprentissage par le faire est à la fois un moyen pour retenir les informations données précédemment, mais aussi une façon de montrer qu'il est possible d'agir pour améliorer la qualité des produits dont on a l'usage.

« L'objectif c'est de redonner le pouvoir aux gens quand ils vont acheter des choses : qu'ils sachent ce qu'ils achètent, comprennent les coulisses, comment et ce sur quoi on les trompe... Leur faire prendre conscience de leur pouvoir en tant que consommateur.

[...] Les participants doivent produire, créer, ressortir [de l'atelier] avec quelque chose pour dépasser le côté fataliste du constat. »

Témoignage d'une salariée du CPIE des Pays de l'Aisne (le 12 mai 2022)

Plus généralement, c'est en faisant **le lien avec ce qui est sensible**, observable par chacun.e que peuvent être abordés des enjeux écologiques plus globaux : les fortes chaleurs et leurs conséquences sur les cultures et la gestion de la ressource en eau sont, par exemple, des effets très prégnants du réchauffement climatique pour celles et ceux qui travaillent la terre au sein des initiatives.

Enfin, **les projets culturels sont de bons media** pour transmettre des savoirs, notamment dans une perspective historique et patrimoniale. C'est dans ce but que la « maison de l'écologie populaire » **Verdragon** (voir encadré page 74) a aménagé un espace nommé « Feu continu », inauguré en mars 2022, accueillant lors de notre visite une exposition proposée par l'artiste Rocé, intitulée « Disques en lutte » et dédiée aux disques emblématiques des luttes écologiques et sociales (ouvrières mais aussi anticoloniales) du monde entier. L'exposition permet à la fois de voir les disques vinyles accrochés aux murs, de les écouter, et de participer aux temps d'échange prévus pour discuter de ces luttes et de leurs échos aujourd'hui.

Au sein de ces initiatives se joue donc une forme d'**éducation populaire** – terme revendiqué ouvertement par une partie d'entre elles – dans laquelle les enjeux écologiques occupent une place variable mais non anecdotique – bien qu'ils ne soient, bien souvent, pas formulés comme tels – et où les savoirs sont fortement ancrés dans des pratiques et des actions concrètes.

Valoriser : donner sens à l'action individuelle en reconnaissant la multiplicité des contributions

En permettant à leurs membres d'apprendre et de mettre en pratique leurs savoirs, nouvellement acquis ou non, les initiatives de l'économie sociale et solidaire valorisent **leur contribution**, quelle qu'elle soit, aux actions menées.

Cette contribution peut concerner **la réponse à leurs propres besoins**. Il s'agit de dépasser un statut de bénéficiaire passif.ve, situation pouvant être perçue comme une atteinte à leur dignité, en apportant aux personnes les conditions (matérielles et immatérielles) d'être acteur-ric-e-s des solutions développées pour faire face aux enjeux qui sont les leurs. Par exemple, plutôt que d'assurer intégralement la réhabilitation des logements, les **Compagnons Bâisseurs Île-de-France** privilégient l'auto-réhabilitation accompagnée, dans le cadre de laquelle la personne participe activement aux travaux effectués sur une partie de son logement afin de poursuivre en autonomie. C'est aussi la logique des ateliers proposés par **la Rebooterie** au sein desquels, contrairement à un service de réparation

informatique classique, les personnes réparent elles-mêmes leur équipement tout en étant aidées. Valoriser cette posture active est un moyen pour ces initiatives de redonner **aux personnes le sentiment d'avoir prise sur leur vie**, d'être plus autonomes dans la réponse à leurs besoins.

Les initiatives valorisent également **les contributions apportées par leurs membres à la société et plus particulièrement à leur territoire**. C'est notamment le cas du **Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton** dont les activités répondent à des besoins non-couverts localement – très souvent avec un bénéfice écologique certain – et pour lesquelles les salarié-e-s, précédemment privés d'emploi, retrouvent un sentiment d'utilité, non seulement à travers les congratulations des équipes encadrantes, mais aussi au contact de client-e-s ou de partenaires qui apprécient leurs services.



Un salarié de l'EBE TEZEA.

« C'est valorisant. On est utile, on a l'impression d'aider les gens. C'est hyper important parce qu'on sent qu'on sert à quelque chose. Avant, on était au chômage, l'image n'était pas terrible. Maintenant, les patrons à Pipriac ne nous voient plus de la même manière. On fait des choses importantes, comme du recyclage. »

« TEZEA nous apporte de la reconnaissance, les gens nous voient différemment, ça nous donne le sourire. »

Témoignages de deux salariées de TEZEA, entreprise à but d'emploi (EBE) du Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton (le 15 juin 2022)

Autre exemple, l'association **Graines de Soleil** (voir encadré page 36) qui, outre une activité principale d'insertion professionnelle par le maraîchage, mène des actions d'« amélioration et de sécurisation du cadre de vie des habitant.e.s du territoire » (ex : entretien des espaces verts, embellissement des pieds d'immeubles, etc.) qui sont réalisées par les salarié.e.s en insertion. Là aussi le sentiment d'utilité est favorisé par le fait que les travaux permettent de rendre le territoire plus agréable à vivre.

Dans certains cas, les contributions des personnes accueillies bénéficient à des gens connaissant eux aussi une situation difficile. C'est par exemple le cas pour les **Jardins du Cœur de Gien** dont la production va exclusivement alimenter le centre de distribution d'aide alimentaire locale. Le sentiment d'utilité est alors renforcé par la conscience d'aider des personnes qui, comme elles, ont eu un parcours difficile ou connu un accident de la vie. C'est une façon de contribuer elles aussi à une société plus juste¹⁰⁰.

« On sait que ça va être redistribué à des personnes dans le besoin et qu'on est la source de ça. »

Témoignage d'un salarié en insertion du Jardin du Cœur de Gien (le 17 mai 2022)

LE COLLECTIF, UN CADRE CONVIVAL POUR REPRENDRE PRISE ENSEMBLE SUR LE MONDE ET SES TRANSFORMATIONS

Les initiatives étudiées sont donc émancipatrices en ce qu'elles permettent à celles et ceux qui les rejoignent de gagner individuellement en autonomie. Certaines de ces initiatives accomplissent cette mission dans une **logique essentiellement servicielle**, accompagnant relativement ponctuellement les personnes en apportant des solutions à leur situation sans pour autant que ces dernières ne soient durablement et activement parties prenantes de leur action. D'autres initiatives, a contrario, ont une **logique plus intégrative**, les personnes étant impliquées (en tant que salarié.e ou bénévolement) dans leur fonctionnement régulier, pour une durée déterminée ou non.

Il ne convient pas d'opposer – et encore moins de hiérarchiser – ces deux logiques qui sont

tout à fait complémentaires, chacune convenant préféablement à certaines situations et à certains besoins. D'ailleurs, plusieurs initiatives étudiées mêlent ces deux logiques, les personnes pouvant si elles le souhaitent être bénéficiaires de leurs services sans s'impliquer plus fortement dans la démarche ou inversement.

Il nous a néanmoins semblé important de souligner **les effets bénéfiques particuliers des initiatives dont le fonctionnement amène à créer des collectifs locaux plus ou moins formels**, dans lesquels les personnes en situation de précarité trouvent une place et un cadre leur permettant de participer au même titre que d'autres à une action commune vers une société plus juste et écologiquement soutenable.

¹⁰⁰ Dans une étude d'impact menée en 2019 auprès des salarié.e.s en insertion des chantiers et ateliers d'insertion des Restos du Cœur, parmi les personnes interrogées, 96% des salarié.e.s déclaraient se sentir utiles à la société et 98% que leur contribution au projet des Restos du Cœur était particulièrement motivant. Un résumé des résultats de cette étude est disponible à l'adresse URL suivante : <https://www.restosducoeur.org/wp-content/uploads/2020/11/flyer-utilite-sociale-des-aci-restos-du-coeur-.pdf>

Vivre et faire ensemble : expérimenter en commun une société juste et durable

Lors de la journée de rencontre ayant rassemblé une grande partie des initiatives rencontrées dans le cadre des visites apprenantes, les échanges – qui portaient sur la façon dont elles percevaient leurs contributions sociales et écologiques – ont mis en lumière de façon assez forte que ces initiatives constituent **des terrains d'expérimentation locale porteurs, en germe, d'une société juste et durable.**

En effet, au-delà des solutions qu'elles proposent, ces initiatives **ancrent l'action individuelle dans un projet collectif** suscitant un sentiment d'appartenance relativement fort. Qu'elles s'inscrivent dans un cadre hiérarchique ou non, les relations qui s'y développent sont marquées par des formes de réciprocité et d'entraide. **L'Accorderie Cœur des Bauges** (voir encadré page 50) illustre parfaitement ce principe. Au cœur de son fonctionnement se trouve un système d'échange sur la base d'une monnaie-temps : chaque adhérent·e (un·e « accordeur·e ») peut proposer aux autres un service (ex : réparation, jardinage, coiffure, etc.) pour lequel il·elle sera rémunéré·e en unités de temps correspondant au nombre d'heures qu'il·elle a données et qu'il pourra dépenser pour « acheter », en retour, un service proposé par un·e autre accordeur·e. Ce système permet à la fois de valoriser les compétences de tou·te·s sans les hiérarchiser (une heure passée à recoudre un habit vaut une heure d'animation d'un cours de yoga) et de favoriser des échanges réciproques de services entre les adhérent·e·s de l'Accorderie, qui apprennent ainsi à se connaître et à s'aider mutuellement. Dans beaucoup d'initiatives, l'entraide et la réciprocité ne sont pas matérialisées par un tel medium, mais procèdent plutôt de pratiques informelles se cultivant à travers des relations interpersonnelles prolongées et répétées.

Au-delà de l'entraide, c'est aussi la **notion de partage** qui est mise en avant par les membres de ces groupes. Projet partagé, l'initiative est

bien souvent appréhendée comme **un bien commun** dans lequel chacun à sa place et auquel il·elle contribue, à son échelle, selon son rôle. S'appuyant sur l'expérience de l'ESS en matière de gouvernance démocratique, les structures rencontrées favorisent dès lors bien souvent **une participation active de l'ensemble de ses membres, non seulement aux actions mais aussi à la prise de décision.** Par exemple, le **Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton** associe à sa gouvernance des salarié·e·s à travers leur participation à différentes instances (au sein du conseil d'administration et du bureau de l'entreprise à but d'emploi TEZEA, au sein du comité local pour l'emploi). De même, le **Samusocial de Paris** implique activement les personnes aidées et hébergées dans ses instances, par exemple à travers leur participation au comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre de la stratégie environnementale de l'association ou dans le cadre d'un « débat permanent », ateliers thématiques réunissant des personnes hébergées et débouchant sur des propositions à destination de décideur·euse·s. **L'Accorderie Cœur des Bauges** a sollicité l'accompagnement de l'Université de Lyon pour favoriser la participation des accordeur·euse·s. Celle-ci est à ce jour structurée autour de huit pôles, dits « pétales », renvoyant aux différentes dimensions de l'organisation de l'association ; une structuration visant à favoriser une gouvernance la plus horizontale et la plus participative possible.

L'ancrage dans un lieu – un jardin pour le **Jardin du Cœur de Gien et pour ATD Nogent-le-Rotrou** (ainsi qu'une maison partagée pour le second), les ateliers de quartiers pour **Compagnons Bâtisseurs Île-de-France**, un local pour **L'Accorderie Cœur des Bauges** ou la « maison de l'écologie populaire » **Verdragon** – renforce cette idée de communauté faisant vivre un espace d'échange et de lien social sur un territoire.

« TEZEA, c'est une grande famille ! »

Témoignage d'une salariée de TEZEA, entreprise à but d'emploi (EBE) du Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton (le 15 juin 2022)

« Ici c'est une maison partagée, c'est bien pour faire comme à la maison. »

« On rencontre de belles personnes, c'est formidable. On partage nos productions, on cuisine ensemble, c'est que du bonheur. »

Témoignages de deux membres d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou (le 16 mai 2022)



La Maison partagée de Nogent-le-Rotrou.



Le jardin partagé d'ATD Quart Monde à Nogent-le-Rotrou.

Au-delà du renforcement de l'autonomie individuelle de leurs membres, ces structures permettent de **se rendre compte qu'il est possible d'avoir un impact** – d'agir sur et pour son territoire et plus globalement – en s'organisant et en faisant à plusieurs. De plus, ce « **faire ensemble** » aide le changement des pratiques individuelles vers plus de durabilité car il est plus aisément abordé collectivement que seule. Par exemple, le jardinage régulier en groupe et le partage des repas au sein du **jardin partagé de Nogent-le-Rotrou** a permis à certain-e-s de trouver plaisir à manger des légumes qu'il-elle-s-même on fait pousser, dans des conditions respectueuses de l'environnement et en sachant que c'est bon pour leur santé. De même, le jardinage au sein du **Jardin du Cœur de Gien** a pu déclencher un intérêt pour cette pratique qui pourra être reproduite dans un cadre privé. Autre exemple : les différentes activités et temps de partage autour du bricolage proposés par les **Compagnons Bâtisseurs Île-de-France** permettent de s'approprier en groupe les techniques et d'être sensibilisés sur leurs vertus économiques et écologiques. Cette porosité entre pratiques collectives et individuelles transparait dans les témoignages suivants où le « nous » et le « on » renvoient également à un constat individuel.

« Aujourd'hui, on ne sait plus d'où ça vient [à propos des produits vendus via la grande distribution]. C'est mieux de produire nous-mêmes. C'est meilleur, on sait d'où ça vient et on est à la fois content et fier. »

Témoignage d'un « Militant » d'ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou (le 16 mai 2022)

« On a appris beaucoup sur les fleurs, sur les légumes. On aura les bases si plus tard on a un jardin. »

Témoignage d'un salarié en insertion du Jardin du Cœur de Gien (le 17 mai 2022)

Conviviaux, les collectifs étudiés le sont doublement : dans le sens pour lequel ce mot est communément utilisé car ils constituent des espaces d'échange et de respect mutuel et dans le sens donné à ce terme par le penseur Ivan Illich, c'est-à-dire relativement à un outil ou une institution sur lesquels on a prise et qui développent notre pouvoir d'agir¹⁰¹.

C'est en effet parce qu'elles sont « à taille humaine » que ces initiatives sont en mesure de prendre en compte et d'associer chacune – quels que soient son parcours, ses difficultés et ses envies – tout en lui permettant de développer son autonomie.

Alors que le débat autour de la sobriété tend bien souvent à opposer l'échelle individuelle (*micro*) et l'échelle nationale ou globale (*macro*), les collectifs locaux de l'ESS constituent un niveau médian (*meso*)¹⁰² qui nous semble un nœud central où se joue la réussite d'une transition

écologique juste. Cette échelle « *meso* » permet en effet de rompre avec la logique individualisante – accentuée par l'idéologie néolibérale – faisant peser sur l'individu la responsabilité d'être à lui seul acteur d'un changement dont les paramètres se jouent bien souvent à d'autres niveaux. Elle s'oppose également une logique de transition essentiellement descendante, fondée sur la multiplication de règles et dispositifs vis-à-vis desquels les citoyen-ne-s ont une connaissance relativement faible et très inégale, ainsi qu'une capacité d'implication (dans la définition comme dans la mise en œuvre) fortement limitée. Venant compléter les échelles *micro* et *macro* – qui demeurent des niveaux nécessaires pour un changement systémique – les dynamiques locales portées par les initiatives de l'ESS constituent donc un espace intermédiaire, rendant possible une action collective dans laquelle l'individu n'est pas noyé et peut appréhender concrètement les effets de sa contribution.

« C'est difficile de se raccrocher à la société. On se raccroche plutôt au jardin, à ce que l'on fait. »

« Moi je crois dans le cadre à l'échelle locale, où chacun est libre et respecte la liberté des autres. [...] Il y a plusieurs moyens de faire société. »

Témoignages de participant-e-s à la journée de rencontre entre les initiatives visitées dans le cadre de l'étude (le 4 octobre 2022)



¹⁰¹ ILLICH, I. (1973). La Convivialité. Éditions du Seuil. 160 p.

¹⁰² Cette notion de niveau « *meso* » est notamment travaillée par l'économiste spécialiste de l'ESS Nadine RICHEZ-BATTESTI.

Dès lors, la question du **changement d'échelle** de ces initiatives nécessite d'être reformulée. Il s'agit moins d'un « accroissement » – au-delà d'un certain seuil variable, le développement de l'initiative lui faisant perdre sa convivialité – mais d'une pollinisation, visant leur multiplication sur les territoires, et leur mise en coopération. L'analyse des initiatives étudiées montre en effet le caractère crucial pour leur réussite des coopérations qu'elles ont tissées localement avec des acteur-ric-e-s public-que-s et privé-e-s (ESS ou non). Le **Centre social de Bagatelle** illustre parfaitement cette affirmation. Dans la construction comme dans la réalisation de son plan d'action « centre social en transition », il s'associe à de nombreux-euses acteur-ric-e-s du territoire, parmi lesquelles la Régie de Quartier Desbals Services avec laquelle il porte la dynamique « BaFaPaTaBor en Transition » ou, sur les sujets alimentaires, l'association AlimEco et les acteur-ric-e-s membres de la démarche Territoires à VivreS tels que l'antenne toulousaine de l'association VRAC (Vers un réseau d'achats en commun). Pareillement, **ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou** a fédéré autour d'elle et de son jardin partagé diverses autres initiatives citoyennes : l'Espace de vie sociale, la ressourcerie Récup & Co, le magasin de producteur associatif Le Chardon, l'association La Reinette verte qui anime des ateliers de production de jus de pomme, le groupe paroissial L'Église verte ou encore l'atelier associatif de menuiserie, de métallerie, de couture et de réparation de vélos La Boîte à outil.

Ces coopérations sont génératrices de bien des **effets positifs**, parmi lesquels :

- Permettre à ces différentes initiatives de **toucher collectivement et individuellement plus de personnes** ;
- **Mutualiser** des ressources, des informations, de partager des idées ;
- **Jouer sur les complémentarités**, dans l'accompagnement qu'elles procurent mais aussi vis-à-vis des besoins sur lesquelles elles agissent ou dans les méthodes et modes de fonctionnement qu'elles adoptent ;
- **Déclencher, au-delà de leurs actions propres, une dynamique territoriale positive et mobilisatrice** dont la transition écologique juste peut être une composante centrale.

Ce changement d'échelle par la coopération se joue au niveau intra-territorial mais aussi inter-territorial, selon une **logique de réseaux**. Ainsi, certaines initiatives étudiées – comme **ATD Quart Monde Nogent-le-Rotrou**, les **Restos du Cœur de Gien** ou encore le **CPIE des Pays de l'Aisne** – sont intégrées dans des organisations nationales. La **Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)**, qui regroupe plus de 870 organisations en France, est un autre exemple de cette logique d'union. Cette mise en réseau est précieuse à la fois pour échanger des bonnes pratiques, mais aussi des enjeux et difficultés afin d'avancer grâce à une inspiration mutuelle, et pour porter des messages et projets communs à l'impact renforcé.

« Nos initiatives contribuent à faire une société plus juste car elles montrent que c'est possible. [...] Localement, on crée des mini-sociétés et l'objectif c'est que, par capillarité, d'autres sociétés se créent. »

Témoignage d'un participant à la journée de rencontre entre les initiatives visitées dans le cadre de l'étude (le 4 octobre 2022)



Un rassemblement Siel Bleu dans le Lot.

L'analyse proposée ci-dessus amène à expliciter le lien entre autonomie individuelle et collective. Si l'autonomie vise, comme écrit plus haut, à lever les contraintes qui nous empêchent de vivre librement et dignement, elle ne désigne pas pour autant une absence de dépendance : afin d'être autonomes, nous avons besoins d'autres personnes et d'institutions mais aussi, comme le rappelle l'écologie, de l'ensemble des composantes des écosystèmes naturels qui nous entourent. Seulement, ces dépendances doivent être réciproques et équilibrées – des interdépendances, en somme. Dès lors, la recherche d'autonomie ne passe pas par le renforcement de l'individualisme dans lequel nous piège aujourd'hui la logique néolibérale dominante : au contraire, le processus d'émancipation individuelle passe par un travail collectif qui s'enrichit en retour du renforcement du pouvoir d'agir de chacun-e.

C'est la perpétuation et le renforcement de ce dialogue entre individu et collectif qui se joue au sein des initiatives de l'ESS et qui constitue – avec la réponse digne et durable aux besoins de tou-te-s – son principal apport à une transition écologique juste.

« Il faut être solidaire collectivement, penser le collectif pour que l'individu s'épanouisse mais inversement aussi, l'individu permet au collectif de s'épanouir. [...] On ne peut pas décréter qu'une société est juste, il faut la construire ensemble. »

Témoignage d'une participante à la journée de rencontre entre les initiatives visitées dans le cadre de l'étude (le 4 octobre 2022)





3.

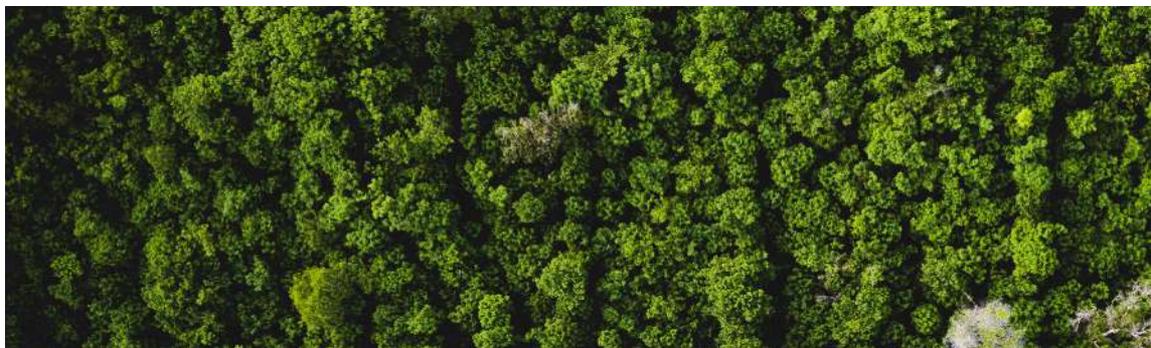
PRINCIPES D'ACTION ET
PROPOSITIONS POUR
CHANGER D'ÉCHELLE

PRINCIPES D'ACTIONS POUR MENER COLLECTIVEMENT UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

L'analyse d'initiatives inspirantes développée précédemment montre que la transition vers une société juste et durable est déjà à l'œuvre, dans les territoires, et que l'ESS joue dans ce processus un rôle pionnier. Face à l'urgence écologique et sociale, cette transformation doit cependant être accélérée.

Pour opérer le changement d'échelle décrit précédemment, une mise en mouvement cohérente des acteur-ric-e-s – à l'échelle locale, nationale et internationale (européenne notamment) – doit s'opérer en faveur d'une transition écologique juste. Pour guider son déploiement, le Labo de l'ESS propose ci-dessous une série de **principes d'actions** à destination des acteur-ric-e-s de l'ESS, des pouvoirs publics et des structures de l'accompagnement et du financement de projets.

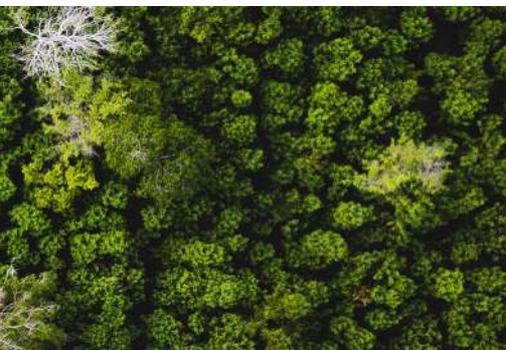
Ces principes d'action généraux sont complétés, dans un second temps, par des **propositions opérationnelles** pouvant être reprises par des décideur-euse-s politiques et économiques.



PRINCIPES D'ACTION À DESTINATION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ESS

POUR LES INITIATIVES

- Sensibiliser les publics internes (salarié-e-s, bénévoles, gouvernance) et externes (client-e-s, bénéficiaires, partenaires publics et privés) aux enjeux liés à la transition écologique juste.
- Contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux relatifs à la transition écologique juste et à la visibilité des solutions apportées par l'ESS :
 - En évaluant leur valeur ajoutée sociétale dans l'objectif de mieux refléter la richesse créée du point de vue social et environnemental, notamment en évaluant les coûts évités pour la société ;
 - En communiquant sur cette valeur ajoutée et par des actions de plaidoyer.
- Sur la base d'un diagnostic partagé impliquant les différentes parties prenantes de l'initiative, formuler et mettre en œuvre un plan d'action visant à intégrer les enjeux liés à la transition écologique juste transversalement à l'ensemble de ses actions
- Renforcer la participation active de personnes en situation de précarité au sein des structures de l'ESS :
 - Dans la définition et la mise en œuvre d'actions et de projets ;
 - Dans la gouvernance de ces structures ;
 - Par la création d'un langage commun qui suscite la participation et la compréhension des enjeux.
- Créer des espaces favorisant la libre expression dans le débat public des personnes en situation de précarité.



POUR LES ACTEUR-RICE-S DE
L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉMERGENCE ET
L'ACCÉLÉRATION DE L'ESS¹⁰³ :

- Intégrer les enjeux de la transition écologique juste dans les offre d'accompagnement à la création, au développement et au changement d'échelle des initiatives de l'ESS. Les accompagner notamment :
 - Dans la montée en compétence de leurs membres (salarié-e-s et bénévoles) sur cette thématique, en questionnant la façon dont l'objet social de leur initiative et son fonctionnement prennent en compte ces enjeux et les manières d'améliorer cette prise en compte ;
 - Dans la construction et l'évolution de modes de gouvernance pour permettre notamment la participation de personnes en situation de précarité ;
 - Dans l'évaluation et la valorisation de leurs impacts (positifs et négatifs) vis-à-vis des enjeux écologiques et sociaux.
- Financer et accompagner le développement de dynamiques territoriales de coopération autour des enjeux de transition écologique, notamment en finançant les coûts de fonctionnement associés à l'animation de la coopération¹⁰⁴.
- Mener des études relatives à l'essaimage à grande échelle des initiatives telles que celles analysées dans la présente étude afin d'identifier leurs besoins en développement et les modalités possibles de leur changement d'échelle.



¹⁰³ Voir la cartographie de ces acteur-rice-s réalisée par l'AVISE : <https://www.avise.org/ressources/cartographies-des-acteurs-de-l'accompagnement-a-l'emergence-et-l'acceleration-de-less>.

¹⁰⁴ Voir à ce titre l'étude « Dynamiques collectives de transitions dans les territoires » publiée par le Labo de l'ESS en 2021. URL : <https://www.lalabo-ess.org/dynamiques-collectives-de-transitions-dans-les-territoires-0>

PRINCIPES D'ACTION À DESTINATION DES POUVOIRS PUBLICS

À L'ÉCHELLE NATIONALE :

- Développer une stratégie nationale de transition écologique juste, articulant de façon cohérente les enjeux environnementaux et sociaux sur l'ensemble des politiques publiques, en associant à sa co-construction les acteur-ric-e-s et réseaux de l'ESS.
 - Évaluer systématiquement les impacts des politiques publiques nationales et locales au regard des objectifs adoptés dans le cadre de cette stratégie. Une attention particulière doit être apportée aux personnes les plus vulnérables dans le cadre de ces évaluations.
- Garantir à tou-te-s un revenu décent et lutter activement contre les inégalités de ressources et de patrimoine, notamment par le biais de l'impôt.
 - Encourager et soutenir l'expérimentation locale de dispositifs innovants tels que la sécurité sociale de l'alimentation ou encore le revenu de transition écologique pour soutenir des initiatives citoyennes et des activités locales d'utilité sociale et écologique¹⁰⁵.

À L'ÉCHELLE LOCALE :

- Renforcer la place de l'ESS dans les politiques locales de transition écologique. Notamment, mieux articuler les plans locaux de développement de l'ESS et les outils de planification écologique tels que les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).
- Soutenir les initiatives de l'ESS engagées à l'échelle locale pour la transition écologique juste, telles que celles recensées dans l'étude :
 - En les valorisant par des actions communicationnelles et événementielles ;
 - En les soutenant financièrement par la subvention ;
 - En les soutenant par le biais de la commande publique ;
 - En les soutenant dans leur recherche et leur occupation de lieux d'activité (local, jardin, etc.) par une action urbanistique volontariste et par des mises à disposition.

¹⁰⁵ Voir SWATON, S. (2017). Le revenu de transition écologique. PUF et SWATON, S. (2019). Revenu de Transition Ecologique : mode d'emploi. Puf

PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

Transversales ou plus spécifiquement relatives à l'un des besoins analysés en seconde partie de l'étude, les propositions ci-dessous visent à **outiller de façon opérationnelle la mise en œuvre d'une transition écologique juste**. Certaines, signalées par le symbole « * », sont issues de celles portées par le Pacte du pouvoir de vivre¹⁰⁶, collectif dont sont membres le Labo de l'ESS ainsi qu'une partie des organisations représentées au sein du groupe de travail de l'étude.

PROPOSITIONS TRANSVERSALES

1. Inscrire résolument le concept de transition juste dans les travaux de concertation et de production de politique publique relative à l'ESS dans l'actuelle mandature, ce qui signifie en particulier :

- Produire un texte de référence dans les travaux de la nouvelle commission « Territoires et transition écologique » du Conseil supérieur de l'ESS, à travers une méthodologie incluant la consultation des personnes en situation de précarité ;
- Inscrire la question de la transition juste lors de l'évaluation prévue de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;
- Défendre le projet d'une loi de programmation de l'ESS, incluant des moyens dédiés à la transition juste, notamment à travers les outils de politiques contractuelle tels que les contrats de plan État-Région (CPER) ou les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).
- Consacrer des moyens significatifs dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » aux actions de l'ESS en faveur d'une transition écologique juste.

2. Inscrire dans tous les exercices de la planification écologique de la mandature et dans les travaux législatifs ou réglementaires relatifs à la transition écologique, des études d'impacts ciblées sous l'angle de l'effet des mesures envisagées sur les 10% des ménages les plus modestes afin de prévoir des mesures de compensation adaptées.

3. Flécher une partie des financements européens prévus dans le cadre du mécanisme pour une transition juste (MTJ) vers les acteur-ric-e-s de l'ESS engagées dans une transition écologique juste et inscrire l'ESS comme levier de cette transformation dans la mise en œuvre des plans territoriaux des Régions françaises impliquées dans le déploiement du fonds pour une transition juste (FTJ).

4. Revaloriser les minima sociaux et établir un minimum garanti d'au moins 50% du niveau de vie médian.*

5. Prendre les mesures salariales et non salariales pour revaloriser le travail social indispensable à la réalisation d'une transition juste.

¹⁰⁶ Pour en savoir plus sur le Pacte du pouvoir de vivre et ses 90 propositions en faveur d'une société plus juste et plus durable, consulter son site internet : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>



Un déjeuner aux Amarres.

PROPOSITIONS THÉMATIQUES



Se nourrir

6. Systématiser la prise en compte des enjeux d'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité dans les projets alimentaires territoriaux (PAT), favoriser la participation des personnes en situation de précarité à leur gouvernance et mettre pleinement en œuvre les objectifs fixés par la loi pour l'alimentation de qualité dans les cantines scolaires.



Se loger

7. Accroître significativement les mesures pour aider les plus fragiles à faire face à l'urgence énergétique, via notamment les chèques énergie et le fonds de solidarité pour le logement (FSL).

8. Favoriser l'accès des personnes en situation de grande précarité aux dispositifs de rénovation énergétique par une simplification et un renforcement des dispositifs de financement et d'accompagnement des travaux de rénovation¹⁰⁷.



S'équiper

9. Garantir la place des acteur-ric-e-s de l'ESS dans les secteurs du réemploi, de la réparation et du recyclage et soutenir leur développement et leur fonctionnement, notamment en favorisant les dons aux acteur-ric-e-s du réemploi solidaire.



Se cultiver et se divertir

10. Soutenir le développement des solutions d'économie circulaire mutualisées dédiées aux acteur-ric-e-s du secteur culturel (plateformes numériques, ressourceries et recycleries, etc.).



Être en bonne santé

11. S'appuyer sur les acteur-ric-e-s de l'ESS pour inscrire la santé-environnement dans la démarche « École promotrice de santé », en cohérence avec les objectifs fixés par le 4E Plan national santé environnement.

¹⁰⁷ Voir notamment les propositions formulées en ce sens dans le rapport « Financer la rénovation énergétique performante des logements » publié en octobre 2022 par l'ADEME dans le cadre d'une mission conduite par l'Institut négaWatt, GreenFlex et Ile-de-France Energies. URL : <https://www.precarite-energie.org/wp-content/uploads/2022/10/ademe-fireno-logement-2022-rapport.pdf>.



Travailler et s'engager

12. Assurer une garantie d'emploi contre le chômage de longue durée, mise en œuvre dans les territoires.*

- En pérennisant et développant les actions permettant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont très éloignées (notamment l'expérimentation Territoires zéro chômeurs longue durée et le dispositif « Premières Heures » porté par Convergence France) ;
- En garantissant et développant le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).



Se déplacer

13. Créer un fond dédié au financement des dispositifs de mobilité durables et solidaires (covoiturage, autopartage, location solidaire, auto-école solidaire, etc.) mis en place par les réseaux territoriaux de l'ESS en co-construction avec les acteur-ric-e-s du territoire (pouvoirs publics, entreprises, citoyen-ne-s).

14. Comme le propose l'ADIE¹⁰⁸, faire évoluer la prime à la conversion (PAC) et le bonus écologique en en limitant l'éligibilité aux ménages des deux déciles les plus pauvres et en l'étendant aux primo-accédants tout en élargissant temporairement les catégories de véhicules éligibles pour inclure les véhicules d'occasion Crit'Air 2 ainsi que l'ensemble des véhicules d'occasion Crit'Air 1, sans restriction d'émission.

¹⁰⁸ COUSSIRAT-COUSTÈRE, L & SALMON, B. (2022). Véhicules électriques : il faut « passer sans tarder d'une logique d'incitation à une logique de solidarité ». Tribune publiée sur lemonde.fr. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/11/01/vehicules-electriques-il-faut-passer-sans-tarder-d-une-logique-d-incitation-a-une-logique-de-solidarite_6148083_3232.html





CONCLUSION

En 1974, dans un texte intitulé « Leur écologie et la nôtre »¹⁰⁹, le penseur de l'écologie politique André Gorz résumait ainsi **l'alternative à laquelle nos sociétés seraient confrontées** : d'un côté, la possibilité d'un accommodement de notre économie aux contraintes écologiques, maintenant la dégradation de notre environnement juste en-deçà d'un niveau qui mettrait en péril sa subsistance et s'opérant au prix d'une augmentation des inégalités et d'un contrôle toujours accru sur les populations ; de l'autre, une transformation radicale de notre société et de notre économie, organisée démocratiquement, fondée sur une sobriété vectrice d'une égalité effective.

Près de 50 ans plus tard, alors que 2022 fût à la fois l'année la plus chaude enregistrée en France et celle d'une crise énergétique mettant en difficulté des millions de personnes et conduisant à des mesures désordonnées de réduction des consommations, cette analyse apparaît de plus en plus pertinente. Il nous faut collectivement faire un choix et il semble évident que, **des deux chemins dessinés par Gorz, nous devons prendre celui d'une transition écologique menant à plus de justice sociale.**

Bien que répondant à l'urgence, cette transformation ne peut que s'inscrire dans le temps long et s'attaquer en profondeur aux données économiques, sociales et politiques du problème. En somme, il s'agit d'un **projet de société**.

L'économie sociale et solidaire s'inscrit clairement dans ce projet : elle replace l'économie au service de la juste et suffisante réponse aux besoins de chacun-e, dans une perspective de durabilité, et favorise l'organisation collective au service de l'émancipation de tou-te-s, traduisant dans l'économie les principes de la démocratie et du contrat social. Elle expérimente sur les territoires de nouvelles façons de vivre et de faire ensemble, des micro-sociétés non pas renfermées sur elles-mêmes mais, au contraire, ouverte à l'autre et au reste du vivant.

Les structures de l'ESS ne peuvent cependant pas concrétiser ce projet seules. Elles doivent s'associer aux autres acteur-ric-e-s de leur territoire pour impulser de véritables dynamiques locales autour de la transition écologique juste. Elles doivent aussi, par la coopération et la mise en réseau, porter cette dynamique à d'autres échelles. Pour cela, il est nécessaire que les acteur-ric-e-s public-que-s et privé-e-s reconnaissent pleinement les apports de l'ESS et son potentiel, pas uniquement comme économie réparatrice des destructions causées par le modèle dominant mais bien comme **puissance transformatrice** à soutenir.

Reste enfin à convaincre et à donner envie. Pour que réussisse une transition écologique juste, il faut renouer avec l'utopie et se projeter collectivement dans un futur à la fois plus sobre et plus juste où chacun-e a sa place.

¹⁰⁹ Initialement paru en avril 1974 dans le mensuel écologiste Le Sauvage, ce texte est disponible aujourd'hui en libre accès sur le site du Monde diplomatique. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2010/04/GORZ/19027>

ANNEXE

STRUCTURES RENCONTRÉES

Le Labo de l'ESS tient à remercier l'ensemble des initiatives ayant contribué à cette étude.

VISITES APPRENANTES

Les Amarres | Animation Sociale et Solidaire des Quartiers Ouest Toulousains (ASSQOT) – Centre social de Bagatelle | ATD Nogent-le-Rotrou | La Banque Solidaire de l'Équipement – Emmaüs Défi | Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne | Les Compagnons Bâisseurs – Île-de-France | La Rebooterie | Les Restos du Cœur du Loiret | La Table des Matières | TEZEA – Territoire zéro chômeur de longue durée de Pipriac-Saint-Ganton | Verdragon

ÉCHANGES COMPLÉMENTAIRES

ATD Quart Monde – Démarche Aujourd'hui Tissons Demain | L'Accorderie Cœur des Bauges | ENVIE Autonomie | Graines de Soleil | Habitat Alternatif Social | Le Laboratoire de la mobilité inclusive | Optim'ism | La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme | Le Rat Perché | Le Réseau CIVAM | Le Réseau Eco Habitat | Le Samusocial de Paris | SIEL Bleu | Tilt & Label Epicerie



Direction éditoriale : Marie VERNIER

Rédaction : Pascal BRICE, Florian LABOULAIS et Elisa LEMAIRE

Création graphique : Pauline LE GUENNEC

Crédits photos : Lucie ARMINGON (p.67, 68), Association Détours - Garage Solidaire d'Olliergues (p.86)
Centre social de Bagatelle (p.72), Emmaüs Défi (p.47, 48), FITOUSSI Cathy (p.63), Habitat Alternatif
Social (p.42), Manon KAUPP (p.97, 107), la Table des Matières (p.46, 57), Pauline LE GUENNEC (p.61, 62),
Joséphine LEFEBVRE (p.1, 11, 13, 20, 26, 31, 34, 59, 69, 70, 84, 88, 93, 94, 102, 112), les Amarres (p.105),
Man Lac (p.52), Camille MILLERAND (p.3), Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme (p.78), Refugee
Food (p.55), TEZEA (p.82, 90), Unsplash (p.9, 15, 16, 18, 25, 28, 39, 40, 45, 50/52, 54/55, 65, 66, 74, 76,
80/81, 99, 100/101)

Le Labo de l'ESS est un think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.

EN DÉCOUVRIR PLUS
SUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE JUSTE



Mars 2023

5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org



Merci à tous nos soutiens, particuliers et entreprises, et à nos partenaires :

